



Echo 2023: Le Baromètre de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes

Regard comparatif et intersectionnel (ADS+)
des personnes immigrantes et des personnes
non immigrantes montréalaises

Mars 2024

Montréal 

En partenariat avec

Québec 

Sondage et analyse :

- **Bip recherche**

Équipe de coordination :

- **Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) – Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal**

Nous tenons à remercier les membres du Comité aviseur pour leur soutien tout au long du projet :

- **Daye Diallo** – Économiste principal – Institut du Québec (IDQ)
- **Mireille Paquet** – Professeure agrégée – Département de science politique de l'Université Concordia
- **Diahara Traore** – Professionnelle de recherche en mobilisation des connaissances – Centre de recherche interdisciplinaire sur la justice intersectionnelle, la décolonisation, et l'équité (CRI-JaDE) – Université de Montréal
- **Karine-Myrgiane Jean-François** – Conseillère en planification ADS+ – Service de la diversité et de l'inclusion sociale – Ville de Montréal
- **Natalie Doyle** – Chargée d'expertise – Service de la diversité et de l'inclusion sociale – Ville de Montréal
- **Nisrin Al Yahya** – Directrice générale, Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre (RSSMO)
- **Cécile Poirier** – Conseillère en développement – Service de l'habitation – Ville de Montréal
- **Marie-Thérèse Chicha** – Professeure titulaire – Faculté des arts et des sciences – École de relations industrielles – Université de Montréal
- **Bohra Manaï** – Commissaire Bureau de la lutte au racisme et les discriminations systémiques (BRDS) – Ville de Montréal
- **Maha Berechid** – Directrice, Investissement et développement stratégique, Service Du Développement Économique – Ville de Montréal

Pour citer ce rapport : Ville de Montréal. Mars 2024. *Echo 2023 : Le Baromètre de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes.*

Table des matières

Introduction	4
Méthodologie	8
Faits saillants	21

Chapitre 1 Données démographiques des personnes répondantes	34
---	----

Chapitre 2 Logement	49
-------------------------------	----

Chapitre 3 Emploi	70
-----------------------------	----

Chapitre 4 Appartenance et inclusion	90
--	----

Chapitre 5 Discriminations	110
--------------------------------------	-----

Chapitre 6 Accès aux services de la Ville de Montréal	123
---	-----

Conclusion	142
Annexes	151

Introduction

Ce rapport présente les résultats du sondage *Écho – le baromètre 2023*, qui a rejoint 2 087 personnes issues de la population montréalaise dont 1 044 personnes immigrantes, ainsi que six groupes de discussion complémentaires à ce sondage, comprenant 43 personnes immigrantes. Il s’agit de la deuxième édition du sondage Écho, la première ayant été réalisée il y a trois ans, [Écho – le baromètre 2020](#).

Cette recherche, initiée par le Bureau d’intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) du Service de la diversité et de l’inclusion sociale (SDIS), s’inscrit dans le cadre du *Plan d’action solidarité, équité et inclusion 2021-2025* de la Ville de Montréal. Celui-ci réaffirme l’engagement de la Ville à devenir une ville plus solidaire, équitable et inclusive. Elle s’inscrit également dans le cadre du *Plan stratégique Montréal 2030*, dont l’une des orientations est de renforcer la solidarité, l’équité et l’inclusion.

Rappelons les objectifs du sondage :

- Dresser un portrait comparatif des besoins des personnes immigrantes et des personnes non immigrantes montréalaises de manière intersectionnelle, afin de contribuer à leur inclusion et à leur intégration.
- Suivre et analyser des indicateurs d’inclusion et d’intégration dans le temps.
- Orienter les décisions, les politiques et les programmes de la métropole avec des données probantes afin de réduire les discriminations et les inégalités.

Avec cette deuxième édition du sondage, il sera possible d’observer l’évolution des indicateurs comparables par rapport à 2020.

L’ensemble des conclusions de l’analyse d’*Écho – le baromètre 2023* sont présentées en six chapitres thématiques. Suite à un exposé de la méthodologie, on retrouve le suivi des faits saillants qui comprennent des tableaux de bord. Le premier chapitre porte sur les données sociodémographiques des personnes ayant répondu au sondage. Dans les chapitres suivants, des données du sondage proprement dit sont appuyées par des constats et des verbatims provenant des groupes de discussion. Ces chapitres exposent les résultats pour les différentes thématiques du sondage.



Définitions

Tout au long de ce rapport, certains termes employés nécessitent d'être définis afin qu'ils soient compris de la même façon par l'ensemble du lectorat.

Référence principale pour les définitions¹ liées aux statuts :

1. Personnes non immigrantes

Une personne non immigrante est une personne qui est née au Canada. Toute personne qui obtient la citoyenneté canadienne par la naissance en sol canadien est donc non immigrante.

2. Personnes immigrantes

Une personne immigrante est une personne née à l'extérieur du Canada, mais qui y réside. Elle peut avoir ou non la citoyenneté canadienne, elle peut avoir ou non un statut temporaire ou permanent ou elle peut n'avoir aucun statut précis au Canada.

Note sur les statuts : dans le présent document, l'emploi du masculin est utilisé pour nommer les différents statuts tel qu'utilisé par Statistique Canada.

2a. Personnes résidentes permanentes

Personnes qui ont obtenu une confirmation de résidence permanente du Canada, suite à une demande d'immigration. Les résidentes et résidents permanents n'ont pas la citoyenneté canadienne, mais peuvent s'établir et vivre de façon permanente au Canada, travailler et étudier sans avoir besoin d'un permis ou d'un visa et sans contrainte de temps.

Une personne résidente permanente a accès, à certaines exceptions près, aux mêmes droits et responsabilités qu'une personne citoyenne canadienne. Les résidentes et résidents permanents doivent se conformer à certaines obligations de résidence au risque de perdre leur statut.

2b. Personnes résidentes non permanentes

Personnes ressortissantes d'un pays autre que le Canada qui sont autorisées à entrer et à rester pour une période de temps limitée et selon les conditions du titre de séjour temporaire qui leur est accordé.

Il s'agit principalement de personnes détenant un permis de travail, un permis d'études, un visa de visiteur ou une personne qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile).

1. Glossaire. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Gouvernement du Canada. [Ressource en ligne consultée en 2023]. [Lien](#)

2b1. Étudiantes et étudiants internationaux

Une étudiante ou un étudiant international est une personne établie de façon non-permanente au Canada, ayant une autorisation légale d'y étudier de façon temporaire (notamment grâce à un permis d'études, si sa formation dure plus de 6 mois). Sous certaines conditions, les étudiantes et étudiants internationaux peuvent travailler hors campus sans forcément être titulaires d'un permis de travail.

À la fin de leurs études, les étudiantes et étudiants internationaux peuvent accéder à la résidence permanente par le biais de différents programmes gouvernementaux.

2b2. Travailleuses et travailleurs temporaires

Une travailleuse ou un travailleur temporaire est une personne qui est autorisée à séjourner de façon temporaire au Canada, dans le but principal d'occuper un emploi rémunéré durant une période déterminée. Il existe actuellement trois types de permis de travail qui confèrent un statut temporaire : le permis de travail fermé (soit lié à un employeur donné), le permis de travail ouvert et le permis de travail ouvert pour les travailleuses et travailleurs vulnérables.

2b3. Demandeuses et demandeurs d'asile

Une personne qui demande l'asile au Canada est une personne qui sollicite la protection du gouvernement parce qu'elle :

- craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, sa religion, sa nationalité, ses opinions politiques ou son appartenance à un groupe social particulier;
- risque la torture, des traitements ou des peines cruelles et inusitées (inhabituelles);

Et ceci, dans le pays dans lequel elle réside de façon permanente ou dans le pays duquel elle est ressortissante. Une personne demandeuse d'asile est en attente d'une décision par rapport à sa demande de protection.

À partir du moment où sa demande d'asile est considérée comme recevable et que son statut est maintenu, elle est admissible à un permis de travail et à une couverture de soins de santé prise en charge par le gouvernement fédéral.

Une personne qui demande l'asile peut être acceptée soit comme personne réfugiée ou personne protégée.

2b4. Réfugiées et réfugiés

Une personne réfugiée est une personne dont la demande d'asile a été approuvée, en vertu de la Convention de Genève de 1951. Autrement dit, il s'agit d'une personne qui fait une demande d'asile au Canada et qui réussit à démontrer qu'en cas de retour dans son pays, elle serait persécutée « du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe ou de ses opinions politiques ».

Au Canada, ce statut est octroyé en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, et par une décision d'un tribunal indépendant, soit la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Sauf exception ou interdiction, une personne reconnue légalement comme réfugiée au Canada peut faire une demande de résidence permanente et une demande de réunification familiale.

2b5. Visiteuses et visiteurs

Une personne qui est autorisée à entrer au Canada et à y séjourner pour une période limitée possède ce statut. Sauf exception, cette personne n'a pas le droit de travailler ou d'étudier au Canada. Selon la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*², une personne ayant le statut de visiteur pourrait être admise au Canada en tant que résidente ou résident temporaire, suite à l'obtention d'un visa de résident temporaire (VRT).

2. **Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (RIPR)**. Site web de la législation. Gouvernement du Canada. [Lien](#) [Ressource en ligne consultée en 2023]. [Lien](#)

2b6. Personnes sans statut d'immigration

Toute personne qui demeure sur le territoire canadien après l'expiration de son statut d'immigration (sans avoir aucune demande de prolongation en cours de traitement, lui permettant de conserver temporairement un ancien statut), ou toute personne qui n'a pas respecté une mesure d'ordre de renvoi ou un rendez-vous à cet effet. Dans certains cas, des démarches de régularisation de statut temporaire ou permanent sont possibles. Une personne sans statut peut avoir accès à un permis de séjour temporaire et à un permis de travail dans le cadre d'un programme spécifique; ou à la résidence permanente notamment via une demande pour motifs humanitaires ou via une demande de parrainage.

3. Personnes racisées³ :

Personnes qui sont susceptibles d'être assignées à un groupe minoritaire en subissant de la « racisation » (un processus politique et social) sur la base de critères subjectifs (comme par exemple : la couleur de la peau, l'origine ethnoculturelle, la langue, la situation économique, la religion, la culture, les convictions politiques, etc.), et de ce fait qui vivent de multiples discriminations.

4. Communautés LGBTQ+

Le sigle LGBTQ+⁴ représente divers segments des personnes appartenant aux communautés de la diversité sexuelle et de la pluralité de genres comme les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans et queers ou en questionnement ainsi que d'autres non nommées comme les personnes asexuelles, aromantiques, agenres, bispirituelles, pansexuelles, non-binaires, etc.

3. *Le travail de lutte contre le racisme*. Commission canadienne des droits de la personne.

4. *L'ABC du vocabulaire LGBTQ2+*. Lexique de la Ville de Montréal. Ressource en ligne consultée en 2023. [LIEN](#)

Méthodologie

1

Développement du baromètre Écho et objectif

Écho 2023, le baromètre repose sur un sondage qui a été administré par téléphone et en ligne par BIP Recherche entre le 6 juillet et le 27 septembre 2023. L'échantillon interrogé se composait de 2 087 membres de la population montréalaise, dont 1 044 personnes immigrantes. Le groupe contrôle de personnes non immigrantes a été sondé afin de comparer les données pour mieux saisir les enjeux propres aux personnes immigrantes.

Le sondage permet de saisir une grande variété de situations concernant les personnes immigrantes. Il y est tenu compte notamment de leur genre, âge, statut, années de présence à Montréal, appartenance aux groupes de personnes racisées et appartenance aux communautés LGBTQ+.

Rappelons que l'objectif principal du projet vise à identifier les enjeux spécifiques vécus par les personnes immigrantes montréalaises, en les comparant avec la situation des personnes non immigrantes. Cependant, il ne se limite pas à cette comparaison. En effet, l'intégration de l'*analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle* (ADS+) a été menée à l'ensemble des thèmes du rapport afin d'analyser les enjeux de vulnérabilité vécus par les personnes immigrantes de manière intersectionnelle.

L'ADS+ est un processus, un outil et une méthode d'analyse et d'action qui vise à lutter contre les discriminations existantes en tenant compte des droits et des réalités spécifiques des personnes vivant plusieurs discriminations simultanément. Par conséquent, l'ADS+ a permis de faire ressortir les enjeux spécifiques en fonction du genre, de la racisation et de l'appartenance aux communautés LGBTQ+ et d'autres variables telles que le revenu et l'âge, tout au long de l'analyse et pour l'ensemble des thèmes (logement, emploi, discriminations, etc.). Elle a également permis de réaliser des analyses plus approfondies sur certains enjeux et d'en dégager des conclusions, notamment le degré de vulnérabilité de certaines personnes.

2

Volet quantitatif : sondage

Univers d'enquête et strates

L'univers d'enquête est composé de deux populations :

- Les personnes non immigrantes, c'est-à-dire celles qui sont nées au Canada.
- Les personnes immigrantes, c'est-à-dire celles qui sont nées à l'extérieur du Canada. Cette population comporte trois segments :
 - Les personnes immigrantes qui résident au Canada depuis plus de 7 ans;
 - Les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins;
 - Les personnes qui sont résidentes non permanentes. Ce segment comprend les statuts suivants : étudiants internationaux, travailleurs temporaires, visiteurs, réfugiés, demandeurs d'asile et les personnes sans statut d'immigration.

Dans tous les cas, pour être admissible à répondre au sondage, les personnes devaient être âgées de 18 ans et plus et résider sur le territoire de la Ville de Montréal.

L'objectif était de rejoindre 2 000 personnes répondantes réparties selon les strates suivantes :

Strates initiales		Strates révisées	
Personnes non immigrantes	1 000	Personnes non immigrantes	1 000
Personnes immigrantes	1 000	Personnes immigrantes	1 000
- Au Canada depuis plus de 5 ans	600	- Au Canada depuis plus de 7 ans	700
- Au Canada depuis 5 ans ou moins	300	- Au Canada depuis 7 ans ou moins	200
- Personnes résidentes non permanentes	100	- Personnes résidentes non permanentes	100
TOTAL	2 000	TOTAL	2 000

Les strates ont été fixées par la Ville de Montréal : un total de 2 000 personnes répondantes, dont 1 000 personnes immigrantes et 1 000 non immigrantes. Ce poids a permis d'atteindre une surreprésentation des personnes immigrantes dans l'échantillon afin de permettre la réalisation des analyses statistiques avec un niveau de précision acceptable.

Initialement, le critère de catégorisation des personnes immigrantes répondantes selon le nombre d'années au Canada était de 5 ans (*depuis plus de 5 ans* et *depuis 5 ans ou moins*). Ce critère était celui utilisé lors de la première édition du sondage *Écho 2020* et est basé selon la classification utilisée par Statistique Canada.

En cours de collecte, il s'est avéré très difficile de rejoindre les personnes immigrantes qui sont au Canada depuis 5 ans ou moins. Cela est en partie dû au fait que, durant les deux premières années de la pandémie, il y a eu une baisse draconienne de l'immigration au Canada, car les frontières étaient fermées. Il a donc été convenu avec la Ville de modifier ce critère de catégorisation à 7 ans (*depuis plus de 7 ans* et *depuis 7 ans ou moins*) et de baisser la taille de la strate de 300 à 200 personnes répondantes. Le changement conséquent a été apporté au questionnaire.

Questionnaire

Le questionnaire a été conçu conjointement par BIP Recherche et la Ville de Montréal. Il a été fortement inspiré du questionnaire administré dans le cadre du *Baromètre Écho 2020 de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes*. Par rapport à 2020, il a été passablement raccourci afin que le temps de complétion ne dépasse pas 18 minutes.

Ce questionnaire comporte 98 variables essentiellement fermées : 14 sont des variables de classifications des personnes répondantes et de segmentations sociodémographiques et 84 variables constituant le sondage comme tel. Il est divisé selon la structure suivante :

- questions d'admissibilité et de classification;
- logement;
- emploi;
- appartenance et inclusion;
- discriminations;
- accès aux services de la Ville de Montréal;
- questions de type sociodémographique.

Le questionnaire est présenté en annexe 1.

Méthode de collecte

Le sondage a été administré selon une méthode hybride :

- Par téléphone. L'échantillon a été constitué à partir des outils de ASDE Échantillonneur Canada. Il s'agit d'un échantillon aléatoire simple comportant 50 % de numéros de téléphone filaire et 50 % de numéros de téléphone cellulaire de l'île de Montréal.
- En ligne, via le panel web de BIP Recherche. Pour certains segments au sein des personnes immigrantes, en particulier celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins et celles ayant le statut de résident non permanent, BIP Recherche a fait appel à un deuxième panel, provenant d'un autre fournisseur. La présente édition du sondage *Écho* est la première à inclure une part probabiliste au plan de collecte.

Bien que l'administration par téléphone ait été privilégiée (les deux tiers des personnes répondantes non immigrantes et immigrantes, ont été rejointes par ce moyen), la méthode hybride a été retenue pour composer avec différents facteurs sociaux ou individuels :

- Environ 8 % des ménages québécois ne disposent pas d'Internet à la maison, principalement les personnes âgées. Pour ce segment de la population, il était essentiel d'utiliser la méthode téléphonique.
- Certaines personnes ont de faibles compétences en lecture et en compréhension de textes et ont de la difficulté à répondre à un sondage en ligne (la proportion varie beaucoup selon les études effectuées sur ce sujet et les critères retenus). La méthode téléphonique était donc la meilleure pour favoriser la participation de ce segment de la population.
- Certaines personnes refusent de répondre par téléphone ou encore, lorsqu'on les rejoint par téléphone, elles préfèrent répondre en ligne à un moment qui leur convient davantage. Cela peut être dû à plusieurs facteurs.
- Il était plus facile de rejoindre certains segments de population par le biais de panels web, essentiellement les personnes ayant le statut de résident non permanent et les personnes immigrantes qui sont au Canada depuis peu d'années. Avec une méthode de collecte exclusivement téléphonique, il aurait été très difficile d'atteindre les strates fixées.

Il était possible de répondre au questionnaire en français ou en anglais.

Un prétest a eu lieu le 4 juillet 2023 auprès d'une quarantaine de personnes répondantes (la moitié par téléphone et la moitié en ligne). Aucune modification n'a été apportée au questionnaire à la suite du prétest. La collecte a eu lieu du 6 juillet au 27 septembre 2023. Le nombre total de personnes répondantes s'établit à 2 087.

Nombre de personnes répondantes et marge d'erreur

Le tableau à la page suivante présente la répartition des personnes répondantes par segment. Pour chacun des segments, les strates ont été atteintes (pour les personnes résidentes non permanentes) ou dépassées (pour tous les autres segments).

Ce tableau présente également la répartition des personnes répondantes selon le mode de collecte. Au total, 67 % ont été rejointes par téléphone. Ce qui constitue un échantillon probabiliste. Le tiers (33 %) l'ont été en ligne constituant ainsi l'échantillon non probabiliste. La proportion du nombre de personnes jointes par téléphone est beaucoup plus élevée chez les personnes non immigrantes (83 %) que chez les personnes immigrantes (51 %). Ajoutons que presque toutes les personnes résidentes non permanentes ont été jointes par Internet.

Segments	Strate	Nombre de personnes répondantes avant pondération		
		Total	Par téléphone (échantillon probabiliste)	En ligne (échantillon non probabiliste)
Personnes non immigrantes	1 000	1 003	831 (83 %)	172 (17 %)
Personnes immigrantes	1 000	1 084	558 (51 %)	526 (49 %)
- Au Canada depuis plus de 7 ans	700	728	138	118
- Au Canada depuis 7 ans ou moins	200	256	417	311
<i>Depuis 5 ans ou moins</i>		108		
<i>Depuis 6 ou 7 ans</i>		148		
- Personnes résidentes non permanentes	100	100	3	97
TOTAL	2 000	2 087	1 389 (67 %)	698 (33 %)

Au sein de l'échantillon probabiliste par téléphone, le taux de réponse est de 29 %. Il s'agit d'un taux normal pour un sondage téléphonique. Pour l'échantillon non probabiliste (en ligne), la notion de taux de réponse ne s'applique pas.

En considérant uniquement l'échantillon probabiliste, la marge d'erreur est de 3,4 %, 19 fois sur 20, pour les personnes non immigrantes et de 4,15 %, 19 fois sur 20, pour les personnes immigrantes. Dans le cas de l'échantillon non probabiliste, on ne peut induire une marge d'erreur puisqu'il n'a pas été constitué au hasard et ne peut être considéré comme représentatif de la population à l'étude.

Nettoyage et pondération des données

Une validation et un nettoyage des données ont été effectués. Dans un premier temps, tous les questionnaires incomplets ont été rejetés de l'échantillon. Par la suite, les données ont été validées pour s'assurer que tous les questionnaires remplis respectent les critères d'admissibilité. Par exemple, quelques questionnaires ont été rejetés, car la personne répondante réside dans une municipalité de l'île de Montréal, mais pas dans la Ville de Montréal.

Pour chacune des deux populations, personnes non immigrantes et personnes immigrantes, les données ont été pondérées séparément en fonction des données du recensement 2021 de Statistique Canada pour la Ville de Montréal et ce, selon cinq variables : le genre, l'âge, la scolarité, la présence d'enfant.s dans le ménage et l'arrondissement. Le plan de pondération est présenté en annexe 2.

À la demande de la Ville de Montréal, un poids égal a été attribué à l'échantillon des personnes immigrantes (50 %) et à celui des personnes non immigrantes (50 %). L'objectif étant que la population à l'étude (le groupe expérimental) ait autant d'importance que le groupe contrôle (population non immigrante).

En procédant de la sorte, les personnes immigrantes sont légèrement surreprésentées par rapport à leur poids démographique réel au sein de la population adulte de la Ville de Montréal, qui était de 46 % en 2021. Cette légère surreprésentation a toutefois peu d'impact, car la plupart des résultats sont présentés séparément pour chacune des deux populations (personnes immigrantes et personnes non immigrantes).

Le tableau suivant présente la répartition des personnes répondantes après pondération.

	Nombre de personnes répondantes	
	Avant pondération	Après pondération
Personnes non immigrantes	1 003	1 043
Personnes immigrantes	1 084	1 044
- Au Canada depuis plus de 7 ans	728	684
- Au Canada depuis 7 ans ou moins	256	231
<i>Depuis 5 ans ou moins</i>	<i>108</i>	<i>106</i>
<i>Depuis 6 ou 7 ans</i>	<i>148</i>	<i>125</i>
- Personnes résidentes non permanentes	100	129
<i>Ayant le statut de :</i>		
<i>Étudiant international</i>	<i>36</i>	<i>58</i>
<i>Travailleur temporaire</i>	<i>51</i>	<i>45</i>
<i>Réfugié</i>	<i>6</i>	<i>8</i>
<i>Demandeur d'asile</i>	<i>2</i>	<i>9</i>
<i>Visiteur*</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>Sans statut d'immigration</i>	<i>1</i>	<i>4</i>
TOTAL	2 087	2 087

* Lors de la conception du questionnaire, il a été convenu d'inclure le statut de visiteur parmi les critères d'admissibilité pour répondre au sondage. Les personnes détenant ce statut peuvent avoir l'intention et la possibilité d'immigrer de façon permanente. Il pourrait s'agir par exemple, d'un membre de la famille d'une personne résidente permanente ou citoyenne canadienne (se référer à la section définition pour plus d'explications).

Il faut préciser que le nombre de personnes répondantes ayant le statut de visiteur (5) est trop petit pour avoir un impact sur les résultats et les conclusions.

Traitement, analyse et présentation des données

La procédure de calcul statistique utilisée dans ce sondage a reposé sur un test d'indépendance de khi deux, avec un seuil de significativité inférieur ou égal à 5 %. Le test de khi deux permet de déterminer si deux variables sont susceptibles d'être liées ou pas. **Si le test est significatif, il existe un lien de dépendance statistique entre les variables présentées.**

Des tests de comparaison de proportion en colonne ont également été menés. Ces tests permettent de repérer les différences statistiquement significatives entre les proportions présentées.

Pour l'ensemble des questions de chacun des thèmes du sondage, **l'analyse et la présentation des données ont été réalisées en trois étapes** :

1^{ère} étape : comparaison entre la population immigrante et la population non immigrante et comparaison avec les données de 2020

Une comparaison systématique des résultats des personnes immigrantes et avec les résultats des personnes non immigrantes a été effectuée et présentée **sous forme de graphiques**. Lorsque les écarts entre les proportions sont statistiquement significatifs, les chiffres sont présentés avec un \oplus (si l'écart est positif) et avec un \ominus (si l'écart est négatif).

Pour toutes les questions du sondage actuel qui ont aussi été posées lors de l'édition 2020 du sondage *Écho*, les résultats sont comparés avec ceux de 2020. Lorsqu'il y en a, les écarts statistiquement significatifs sont toujours mentionnés. Si une augmentation statistiquement significative est observée, elle est indiquée par une flèche verte \uparrow . Si une diminution statistiquement significative est observée, elle est indiquée par une flèche rouge \downarrow .

Précisons que la comparaison des résultats du présent sondage avec ceux de 2020 comporte des limites. En effet, plusieurs questions du sondage de 2020 n'ont pas été posées cette année. Cette fois, certaines questions ont été ajoutées (donc, aucune comparaison n'est possible) et d'autres ont été formulées différemment. Dans ce dernier cas, la comparaison doit être considérée avec réserve et, le cas échéant, une note est toujours indiquée à côté ou au bas du graphique.

2^e étape : population immigrante, nombre d'années au Canada et statut

Au sein de la population immigrante, une comparaison des résultats a été effectuée pour chacun des trois segments suivants :

- Personnes immigrantes qui résident au Canada depuis plus de 7 ans.
- Personnes immigrantes qui résident au Canada depuis 7 ans ou moins.
- Personnes résidentes non permanentes.

Ces trois segments sont mutuellement exclusifs. Les personnes immigrantes qui résident au Canada depuis plus de 7 ans sont, en très grande majorité, citoyennes canadiennes (92 %), les autres ayant le statut de résident permanent. Les personnes immigrantes qui résident au Canada depuis 7 ans ou moins sont majoritairement résidentes permanentes (57 %), les autres étant citoyennes canadiennes (38 %) ou ayant refusé de répondre; elles ne sont toutefois pas résidentes non permanentes.

Les données sont présentées **sous forme de tableaux**. Lorsqu'il y en a, les écarts statistiquement significatifs entre les trois segments mentionnés ci-dessus et l'ensemble des personnes immigrantes répondantes sont toujours mentionnés.

De plus, au sein du segment des personnes résidentes non permanentes, les tests de proportion ont été effectués auprès de celles ayant le statut d'étudiant international et celles ayant le statut de travailleur temporaire. Les autres statuts n'ont pu être testés ([voir les limites du sondage plus loin](#)). Lorsqu'il y en a, les écarts statistiquement significatifs sont toujours mentionnés.

Afin de repérer les écarts plus facilement à l'œil, les chiffres sont indiqués **en vert** si l'écart est significativement supérieur et **en rouge** si l'écart est significativement inférieur.

3^e étape : écarts statistiquement significatifs en lien avec l'ADS+

Par la suite, les écarts statistiquement significatifs positifs issus des tests de proportion en lien avec l'ADS+ sont présentés **sous forme de schémas** avec des encadrés pour chaque variable où des écarts sont observés.

La **partie gauche** des schémas présente les écarts statistiquement significatifs pour les variables **genre, racisation et appartenance aux communautés LGBTQ+**.

Au sein des personnes immigrantes répondantes, la démarche a consisté à comparer les résultats entre :

- les femmes et les hommes;
- les personnes racisées et les personnes non racisées;
- les personnes appartenant aux communautés LGBTQ+ et celles qui n'en font pas partie.

Afin de pousser davantage l'ADS+, des comparaisons plus approfondies ont été effectuées, mais avec pour base l'ensemble des personnes répondantes (et non seulement les personnes immigrantes). Ces analyses ont comparé :

- les femmes racisées (immigrantes et non immigrantes) par rapport aux hommes racisés (immigrants et non immigrants);
- au sein du segment des femmes racisées, les femmes racisées immigrantes par rapport aux femmes racisées non immigrantes;
- au sein du segment des hommes racisés, les hommes racisés immigrants par rapport aux hommes racisés non immigrants;
- les personnes racisées (immigrantes et non immigrantes) par rapport aux personnes non racisées (immigrantes et non immigrantes);
- les personnes racisées immigrantes par rapport aux personnes racisées non immigrantes;
- les personnes qui font partie des communautés LGBTQ+ (immigrantes et non immigrantes) par rapport aux personnes qui n'en font pas partie (immigrantes et non immigrantes).

Ces comparaisons se sont avérées pertinentes, car elles ont fait ressortir des constats qui n'auraient pas été observés autrement. Par exemple, pour certaines questions, ce sont les hommes racisés (immigrants ou non) qui montrent un degré élevé de vulnérabilité. Pour d'autres questions, ce sont les personnes racisées non immigrantes ou encore, les femmes racisées immigrantes.

Les écarts statistiquement significatifs en lien avec les variables genre, racisation et appartenance aux communautés LGBTQ+ sont systématiquement indiqués. Si l'un des groupes n'apparaît pas à une question donnée, c'est qu'aucun écart significatif n'est ressorti.

La **partie droite** du schéma présente les écarts statistiquement significatifs pour **d'autres variables sociodémographiques**, soit :

- l'âge;
- la scolarité;
- le revenu;
- la présence d'enfant.s dans le ménage;
- le nombre de personnes dans le ménage;
- le mode d'occupation (propriétaire ou locataire).

Les schémas ont deux formes possibles, selon que la question comporte une seule variable (question simple) ou plusieurs variables (question avec un bloc de variables).

Schéma de variables significatives liées à l'ADS+, question comportant une seule variable**Réseau de soutien à Montréal FAIBLE OU ABSENT, davantage chez :**

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	34 %	35-44 ans	50 %
Personnes racisées immigrantes	42 %	Locataires	48 %
Femmes racisées	34 %	Ménages de 3 personnes	45 %
Femmes racisées immigrantes	38 %	Revenu < 40 000 \$	44 %

La question porte sur le réseau de soutien à Montréal, à savoir s'il est très fort, plutôt fort, plutôt faible, très faible ou absent. **À gauche**, sont indiqués les segments en lien avec les variables genre, racisation et appartenance aux communautés LGBTQ+. Pour ces dernières, on observe des écarts statistiquement significatifs positifs, c'est-à-dire pour lesquels le pourcentage de réponses *plutôt faible, très faible ou absent* est statistiquement plus élevé par rapport à l'ensemble des personnes répondantes. Dans cet exemple, ces segments sont les personnes racisées (avec la distinction entre les personnes racisées dans leur ensemble et les personnes racisées immigrantes) et les femmes racisées (avec la distinction entre les femmes racisées dans leur ensemble et les femmes racisées immigrantes). **À droite**, ce sont quatre segments en lien avec les variables âge, mode d'occupation, taille du ménage et revenu où l'on observe des écarts statistiquement significatifs positifs par rapport aux personnes immigrantes répondantes.

Schéma de variables significatives liées à l'ADS+, question comportant plusieurs variable (six)



Notoriété de services offerts par les organismes communautaires, plus élevée chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)				Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes immigrantes				Locataires	
Service d'aide alimentaire				Francisation	61 %
Francisation				Recherche d'emploi	59 %
Aide juridique				Aide juridique	48 %
Soutien psychologique				Recherche de logement	36 %
				Soutien psychologique	36 %
Femmes racisées	Toutes	Immigrantes		Ménages de 4 personnes et plus	
Service d'aide alimentaire	65 %	67 %		Recherche d'emploi	66 %
Francisation	64 %	70 %		Francisation	64 %
Recherche d'emploi	64 %	66 %		Service d'aide alimentaire	64 %
Soutien psychologique	45 %	41 %		Aide juridique	52 %
				Soutien psychologique	44 %
Personnes racisées	Toutes	Immigrantes	Non immigrantes	Ménages avec enfant	
Recherche d'emploi	59 %	61 %		Service d'aide alimentaire	63 %
Francisation	58 %	62 %		Recherche d'emploi	61 %
Soutien psychologique			46 %	Francisation	60 %
				Soutien psychologique	38 %

La question porte sur la connaissance (oui ou non) de six services offerts par des organismes communautaires à Montréal. **À gauche**, sont indiqués les segments en lien avec les variables genre, racisation et appartenance aux communautés LGBTQ+ pour lesquels des écarts statistiquement significatifs positifs sont constatés, c'est-à-dire qui sont plus nombreux à connaître les services par rapport à l'ensemble des personnes répondantes. Dans cet exemple, ces segments sont les femmes immigrantes, les femmes racisées (avec la distinction entre les femmes racisées dans leur ensemble et les femmes racisées immigrantes) et les personnes racisées (avec la distinction entre les personnes racisées dans leur ensemble, les personnes racisées immigrantes et les personnes racisées non immigrantes). Une case vide signifie qu'il n'y a pas d'écart significatif. **À droite**, ce sont trois segments en lien avec les variables mode d'occupation, taille du ménage et présence d'enfants dans le ménage pour lesquels on observe des écarts statistiquement significatifs positifs pour plusieurs des six variables mesurées par rapport aux personnes immigrantes répondantes.

Limites du sondage

Changement au critère de catégorisation des personnes immigrantes selon le nombre d'années au Canada

Au moment du changement apporté au critère de catégorisation des personnes immigrantes selon le nombre d'années au Canada (qui est passé de 5 ans à 7 ans), donc avant la modification apportée au questionnaire, 764 personnes immigrantes comprises dans la catégorie *au Canada depuis plus de 5 ans* (critère de catégorisation initial) avaient déjà répondu au sondage. Ces personnes ont été rappelées ou recontactées par courriel pour savoir si elles sont arrivées au Canada depuis 6 ou 7 ans ou depuis plus de 7 ans. 79 % de ces personnes (602) ont pu être rejointes et reclassées. Les 162 personnes répondantes non rejointes lors du rappel ont été classées dans la catégorie *au Canada depuis plus de 7 ans*. En procédant ainsi, il est probable que quelques-unes de ces personnes non rejointes auraient potentiellement dû changer de catégorie⁵.

Analyse par statut au sein des personnes résidentes non permanentes

L'échantillon des personnes répondantes qui sont résidentes non permanentes n'est pas représentatif de l'ensemble de cette population. En effet, les personnes ayant le statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire comptent pour 80 % des personnes répondantes après pondération des données. Les autres statuts comptent très peu de personnes répondantes : demandeur d'asile (9), réfugié (7), visiteur (5) et sans statut d'immigration (4). C'est pourquoi, dans l'analyse segmentée des données, il n'est possible de considérer que les personnes répondantes ayant le statut d'étudiant international et de travailleur temporaire. Les résultats doivent donc être interprétés à la lumière de ce constat.

La quasi-absence, dans le volet quantitatif de l'étude, de personnes ayant un statut précaire, principalement celles qui sont réfugiées et demandeuses d'asile, est compensée par le volet qualitatif, où deux des six groupes de discussion ont réuni des personnes ayant l'un ou l'autre de ces deux statuts ([voir la section suivante portant sur les groupes de discussion](#)).

Analyse par arrondissement

La présentation des résultats par arrondissement n'a pas été effectuée pour trois raisons :

- Le nombre total de personnes répondantes dans certains arrondissements (Anjou, Lachine, L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève et Outremont) est trop petit, environ 50 ou moins, pour procéder à une analyse statistique fiable. De plus, si on se limite aux personnes immigrantes répondantes, ce qui est le cas d'une partie importante de l'analyse, ce sont dix des dix-neuf arrondissements qui n'ont pas un nombre suffisant de personnes répondantes.
- La pondération induit un biais en elle-même. Lorsqu'on analyse les écarts statistiquement significatifs, on constate que ce sont presque toujours les mêmes arrondissements qui ressortent, c'est-à-dire les plus peuplés (Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Ville-Marie, Le Plateau-Mont-Royal, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, etc.).
- Enfin, la représentativité des personnes répondantes au sein des arrondissements selon le genre, l'âge, la scolarité ou la présence d'enfant.s dans le ménage n'est pas parfaitement conforme à la réalité.

5. Parmi les 602 personnes rejointes lors du rappel, 7 % ont été reclassées dans la catégorie *au Canada depuis 7 ans ou moins*, car elles ont mentionné être arrivées au Canada depuis 6 ou 7 ans. En appliquant le même pourcentage aux 162 personnes non rejointes (7 %), ce seraient 11 personnes qui auraient dû changer de catégorie mais qui n'ont pas été reclassées (elles sont demeurées dans la catégorie *au Canada depuis plus de 7 ans*). Ces 11 personnes ne comptent que pour 1 % des personnes immigrantes répondantes. Comme il s'agit d'un très petit nombre, le fait de les laisser dans la catégorie *au Canada depuis plus de 7 ans* n'a pas d'impact significatif sur les résultats ni les conclusions.

Analyse selon le genre

L'analyse des données a porté uniquement sur les genres masculin et féminin. En effet, seulement 1 % des personnes répondantes – à peine plus de 20 sur un total de 2 087 – n'ont indiqué ni homme ni femme à la question sur le genre (réponse *autre* ou *aucun*). Ce nombre est trop petit pour pouvoir effectuer des tests statistiques.

Handicap

Aucune question dans le sondage ne portait sur la situation de handicap.

Autres notes

Toutes les données exprimées en pourcentage ont été arrondies sans décimale dans le but d'alléger les tableaux et graphiques. Le fait de présenter les pourcentages sans décimale ne change en rien les constats.

Par ailleurs, il peut arriver que le total ne corresponde pas à la somme des parties, en raison de l'arrondissement des données, en raison de la non-réponse ou encore, parce que les choix à certaines questions sont en mentions multiples.

3 Volet qualitatif : groupes de discussion

En plus du sondage, le projet comportait un volet qualitatif. La méthode utilisée a été celle des groupes de discussion. Ces groupes visaient, d'une part, à disposer de résultats destinés à enrichir et compléter les analyses quantitatives et, d'autre part, à recueillir la perception de certaines catégories de personnes répondantes qui n'ont pas été nécessairement rejointes par le biais du sondage, comme celles ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile.

Seules les personnes immigrantes étaient ciblées pour participer aux groupes de discussion.

Le guide d'animation a été conçu conjointement par BIP Recherche et le service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal. Il couvre chacune des cinq thématiques abordées au cours du sondage (logement, emploi, appartenance et inclusion, discriminations et accès aux services de la Ville de Montréal). Un temps légèrement plus long a été accordé au logement et à l'emploi, car les personnes participantes avaient davantage de commentaires à exprimer sur ces deux thèmes.

Au total, six entrevues de groupe ont été menées au cours du mois d'octobre 2023 réunissant un total de 43 personnes participantes et ce, dans les deux langues officielles. Les entrevues ont duré en moyenne deux heures.

Le tableau suivant dresse un profil des groupes :

Groupe	Profil des personnes participantes (personnes immigrantes uniquement)	Langue de la discussion	Nombre
1	Personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes.	Français	7
2	La majorité sont à Montréal depuis au moins 10 ans.	Anglais	8
3	Personnes résidentes non permanentes ayant le statut d'étudiant international (environ les deux tiers) ou de travailleur temporaire	Français	9
4	(environ le tiers)	Anglais	8
5	Personnes résidentes non permanentes ayant le statut de réfugié	Anglais	2
6	ou de demandeur d'asile	Français	9

Pour l'ensemble des groupes, un certain équilibre entre les hommes et les femmes a été pris en compte dans le recrutement. Pour les groupes 1 et 2, un certain équilibre entre les différentes catégories d'âge (moins de 35 ans, 35 à 54 ans, 55 ans et plus) a été également pris en considération. Les personnes ayant participé aux groupes 3 à 6 étaient, en moyenne, plus jeunes que dans les groupes 1 et 2, en partie à cause de leur profil.

Le recrutement et l'animation des groupes 1 à 4 ont été effectués par BIP recherche. Les personnes ayant participé aux groupes 1 et 2 ont été recrutées aléatoirement par BIP Recherche et provenaient en partie des personnes ayant répondu au sondage. Celles ayant participé aux groupes 3 et 4 ont été recrutées par le biais d'un questionnaire de recrutement envoyé par BIP Recherche à plusieurs organismes d'accueil de personnes immigrantes ainsi que des universités et cégeps.

Le recrutement et l'animation des groupes 5 et 6 ont été effectués par les deux organismes d'accueil de personnes immigrantes dont leur situation est parmi les plus précaires. Il a été convenu que, pour faciliter la participation de personnes réfugiées ou demandeuses d'asile, les groupes de discussion seraient organisés et animés par ces organismes.

Rapport

À la fin de chaque thème des chapitres 2 à 6, une sous-section « volet qualitatif » est ajoutée. On y présente les principaux constats qui émanent des discussions ainsi que quelques citations représentatives de propos tenus par les personnes participantes. Lorsque des constats proviennent surtout ou uniquement de certains groupes (par exemple, les groupes 1 et 2, personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, les groupes 5 et 6, personnes réfugiées ou demandeuses d'asile ou encore les groupes anglophones) cela est mentionné.

Les groupes de discussion ont été retranscrits par BIP Recherche sous forme de verbatims.

Limites des groupes de discussion

Les renseignements recueillis au moyen de groupes de discussion sont uniquement de nature qualitative. Ils ne visent pas à tirer des conclusions statistiques généralisables sur l'ensemble des segments de population visés par ces groupes, mais à comprendre en profondeur l'opinion et les perceptions des personnes participantes à l'étude et à en mesurer l'intensité.

Faits saillants

1

Logement

Mode d'occupation

LOCATAIRE	Personnes immigrantes · 62 %	⊕	2020 : 62 %
	Personnes non immigrantes · 53 %	⊖	2020 : 56 %

- En plus grande proportion, les personnes immigrantes sont locataires de leur logement, comparativement aux personnes non immigrantes, un portrait assez similaire à celui de 2020.
- Les **personnes racisées** (immigrantes et non immigrantes) et les **femmes racisées** (immigrantes et non immigrantes) sont plus souvent locataires.

Nombre de chambres à coucher

- Parmi les personnes répondantes qui font partie de ménages nombreux (quatre personnes et plus), les personnes immigrantes disposent en moyenne d'un nombre de chambres à coucher fermées inférieur à celles qui sont non immigrantes (2,9 contre 3,3).

Problèmes vécus en tant que locataire

- En tant que locataires, plus de personnes immigrantes que non immigrantes ont vécu au moins l'un des six problèmes mesurés dans le cadre du sondage.

% AYANT VÉCU AU MOINS UN PROBLÈME EN TANT QUE LOCATAIRE	Personnes immigrantes · 47 %	⊕
	Personnes non immigrantes · 40 %	⊖

- Un écart important est constaté entre personnes immigrantes et non immigrantes quant au problème du logement trop petit⁶ pour le nombre de personnes occupantes (21 % contre 10 %).
- Les **personnes racisées** (immigrantes et non immigrantes) vivent davantage de problèmes en tant que locataires. Les **personnes racisées non immigrantes** vivent plus fortement le problème de voisinage causé par des différences culturelles⁷ et la menace d'éviction de la part des propriétaires.

6. Le terme « logement trop petit » est une auto-déclaration de la personne répondante. Il n'y a pas de définition pour l'appuyer.

7. Aucune définition du terme « différence culturelle » n'a été fournie aux personnes répondantes. Les résultats obtenus doivent donc être nuancés puisque diverses interprétations du concept sont possibles.

PRINCIPAUX PROBLÈMES VÉCUS EN TANT QUE LOCATAIRE	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées
Insalubrité	26%	23%	27%
Logement trop petit pour le nombre de personnes occupantes	21% ⊕	10% ⊖	22% ⊕
Problème de voisinage causé par des différences culturelles	15%	11%	19% ⊕
Conflit avec la personne propriétaire	14%	11%	15%

- Les personnes résidentes non permanentes ayant participé aux groupes de discussion affirment en majorité que l'état du logement actuellement occupé est plus ou moins sinon peu satisfaisant. Les principales raisons invoquées sont le refus de la personne propriétaire d'effectuer des réparations ou des rénovations nécessaires, le manque d'entretien dans l'immeuble et un problème d'insalubrité.
- Celles-ci ne connaissent généralement pas leurs recours possibles en cas de situation problématique ou de conflit avec leur propriétaire.

Difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins

- La proportion de personnes répondantes ayant vécu au moins une difficulté (sur neuf mesurées) à trouver un logement correspondant à leurs besoins est significativement plus élevée chez les personnes immigrantes.





% DE LOCATAIRES AYANT VÉCU AU MOINS UNE DIFFICULTÉ À TROUVER UN LOGEMENT CORRESPONDANT À SES BESOINS	Personnes immigrantes · 71 %	⊕
	Personnes non immigrantes · 54 %	⊖

- Les personnes immigrantes éprouvent avec nettement plus d'intensité que celles non immigrantes sept des neuf difficultés mesurées. L'écart est particulièrement important pour les quatre suivantes :

PRINCIPALES DIFFICULTÉS POUR TROUVER UN LOGEMENT	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées
Loyer trop cher	56% ⊕	36% ⊖	54% ⊕
Peu de logements disponibles	47% ⊕	31% ⊖	46% ⊕
Logement qui ne convient pas	41% ⊕	25% ⊖	43% ⊕
Pas de famille ou d'amis.es pour aider	28% ⊕	13% ⊖	27% ⊕

- Les **personnes racisées** (un peu plus si elles sont immigrantes que non immigrantes) ainsi que les **femmes racisées** éprouvent plus de difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins.

- **Par rapport à 2020**, on constate chez les personnes immigrantes une **hausse significative de sept des neuf difficultés** mesurées. La hausse est particulièrement forte pour les quatre suivantes :

PRINCIPALES DIFFICULTÉS POUR TROUVER UN LOGEMENT (base : ont vécu au moins une difficulté)	Personnes immigrantes 2023	Personnes immigrantes 2020
Peu de logements disponibles	67 % 	47 %
Logement qui ne convient pas	59 % 	37 %
Pas de famille ou d'amis.es pour aider	40 % 	14 %
Ne sait pas comment chercher un logement	30 % 	8 %

- Il ressort des groupes de discussion que les deux difficultés les plus importantes sont l'absence d'historique ou de dossier de crédit et de références au Canada et le fait de ne pas avoir de personne garante ou de cosignataire. À peu près toutes les personnes participantes estiment qu'il est plus difficile pour une personne immigrante qu'une personne née au Québec de se trouver un logement adéquat.

2 Emploi

Situation en emploi

- Une proportion plus élevée de personnes immigrantes que non immigrantes occupe un emploi salarié à temps plein ou à temps partiel, un écart explicable par une proportion plus élevée de personnes non-immigrantes qui sont retraitées. Chez les personnes racisées (immigrantes ou non), les taux d'occupation d'un emploi salarié sont encore plus élevés.

% OCCUPANT UN EMPLOI SALARIÉ	Personnes immigrantes · 56 %	+	Personnes racisées · 60 %
	Personnes non immigrantes · 49 %	-	Personnes racisées · 62 %

Difficultés vécues lors de la recherche d'un emploi à Montréal

- La proportion de personnes répondantes ayant vécu au moins une difficulté (sur neuf mesurées) lors de la recherche d'un emploi à Montréal est beaucoup plus élevée chez les personnes immigrantes.

% AYANT VÉCU AU MOINS UNE DIFFICULTÉ LORS DE SA RECHERCHE D'EMPLOI À MONTRÉAL	Personnes immigrantes · 74 %	+
	Personnes non immigrantes · 44 %	-

- Les difficultés sont vécues avec nettement plus d'intensité par les personnes immigrantes que par les personnes non immigrantes (sept sur neuf mesurées). L'exigence d'une expérience canadienne et la non-reconnaissance des compétences ou qualifications sont des difficultés auxquelles les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins font face encore plus fortement.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS VÉCUES LORS DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI À MONTRÉAL	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées
Exigence d'une expérience canadienne	36 % ⊕	13 %	34 % ⊕
Non-reconnaissance de leurs compétences ou qualifications	31 % ⊕	8 %	29 % ⊕
Non-connaissance de l'anglais	25 % ⊕	14 %	29 % ⊕
Manque d'information particulière à votre métier ou profession	23 %	18 %	26 % ⊕
Non-connaissance du français	22 % ⊕	14 %	26 % ⊕

- Les **personnes racisées** immigrantes et non immigrantes (écarts significatifs pour les neuf difficultés) et les **femmes racisées immigrantes** (écarts significatifs pour quatre difficultés) éprouvent plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi à Montréal.
- Les groupes de discussion mettent en lumière deux difficultés majeures rencontrées lors de la recherche d'un emploi à Montréal la non-reconnaissance des compétences et qualifications obtenues à l'extérieur du Canada par les ordres professionnels et les entreprises qui les emploient ainsi que l'exigence d'une expérience au Canada ou au Québec de la part de celles-ci.

Sentiment d'iniquité au travail

- En matière de sentiment d'iniquité au travail, peu de différences sont observées entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes. Le seul aspect où les personnes immigrantes ressentent plus d'iniquité est le sentiment que l'entreprise ne valorise pas la diversité parmi les gestionnaires et les cadres.
- Le sentiment d'iniquité au travail est proportionnellement plus ressenti par les **femmes racisées** (écarts significatifs pour quatre aspects mesurés).

% AYANT VÉCU AU MOINS UNE INIQUITÉ OU PRÉOCCUPATION AU TRAVAIL	Personnes immigrantes · 56 %
	Personnes non immigrantes · 60 %

PRINCIPALES INIQUITÉS AU TRAVAIL PERÇUES	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes
Le sentiment de ne pas avoir l'opportunité de progresser dans l'entreprise	36 %	36 %
Le sentiment que l'entreprise ne cherche pas activement à répondre aux besoins et préoccupations des personnes employées d'origines diverses	34 %	29 %
Le sentiment que l'entreprise ne valorise pas la diversité parmi les gestionnaires et cadres	31 % ⊕	24 % ⊖
Le sentiment de ne pas appartenir à l'entreprise	29 % ⊖	37 % ⊕

- On n'observe pas d'écart significatif entre les personnes immigrantes et non immigrantes en matière de micro-agressions⁸ en milieu de travail à Montréal au cours des trois dernières années.

% AYANT VÉCU AU MOINS UNE MICRO-AGRESSION EN MILIEU DE TRAVAIL	Personnes immigrantes · 29 %
	Personnes non immigrantes · 26 %

- Par contre, les micro-agressions en milieu de travail sont davantage vécues par les **personnes racisées**, nettement plus encore par les personnes racisées non immigrantes qu'immigrantes, les **femmes racisées** (immigrantes ou non) et les **personnes LGBTQ+** (immigrantes ou non).
- Les personnes résidentes non permanentes ayant participé aux groupes de discussion mentionnent que l'emploi occupé correspond généralement peu à leurs études, leurs qualifications ou leurs expériences. Elles occupent souvent des emplois peu qualifiés ou pour lesquels elles sont surqualifiées.
- En particulier, les personnes participantes ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile estiment ne pas avoir le sentiment ni les opportunités de pouvoir progresser dans d'entreprise. Elles vivent des inforts au travail tels que la nature difficile ou précaire du travail, des abus (non-respect du contrat) ou des menaces (retirer le permis de travail) de la part de la personne qui les emploie.

8. Une micro-agression désigne un comportement ou un propos d'apparence banale exprimé envers une personne issue d'une communauté marginalisée ou envers toute cette communauté, et qui est perçu comme dénigrant par celle-ci. Par exemple, blagues qui rendent mal à l'aise, commentaires discriminatoires basés sur l'origine ethnique, l'appartenance religieuse, la couleur de peau, la langue ou l'accent, etc.

3

Appartenance et inclusion

Qualité de vie à Montréal

- Les deux tiers des personnes immigrantes mais les trois quarts des personnes non immigrantes qualifient leur qualité de vie à Montréal d'*assez bonne* ou de *très bonne*, un écart statistiquement significatif. En contrepartie, les personnes immigrantes évaluent plus souvent leur qualité de vie comme étant *moyenne*.

QUALITÉ DE VIE À MONTRÉAL	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées	Personnes racisées immigrantes
<i>Très bonne</i>	21% ⊖	34% ⊕	19% ⊖	17% ⊖
Au moins <i>Assez bonne</i>	65% ⊖	74% ⊕	58% ⊖	54% ⊖
<i>Moyenne</i>	29% ⊕	21% ⊖	36% ⊕	39% ⊕

- Les **personnes racisées**, davantage si elles sont **immigrantes** et davantage les **hommes racisés**, sont plus nombreuses à avoir une **perception moyenne de leur qualité de vie** à Montréal et moins nombreuses à avoir une perception positive.
- Les personnes ayant participé aux groupes de discussion, quel que soit leur profil, ont une perception positive de Montréal. On y souligne notamment sa diversité et son multiculturalisme, son positionnement de ville culturelle et festive et un fort sentiment d'appartenance à la ville.
- Bien qu'en très grande majorité les personnes ayant participé aux groupes de discussion soient d'avis que la qualité de vie à Montréal est bonne ou excellente, celles qui y résident depuis plusieurs années disent constater une certaine détérioration. Cette dernière est principalement due à une hausse de l'itinérance, du vol et du vandalisme ainsi que du coût de la vie. Malgré ces problèmes, dans tous les groupes on dit se sentir en sécurité à Montréal.

Sentiment d'appartenance à Montréal

- Les trois quarts des personnes immigrantes et neuf personnes non immigrantes sur dix se sentent *tout à fait* ou *plutôt* Montréalaises, un écart significatif.

SENTIMENT D'APPARTENANCE À MONTRÉAL	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées	Personnes racisées immigrantes
<i>Tout à fait</i> Montréalais-e	36% ⊖	60% ⊕	36% ⊖	30% ⊖
Au moins <i>Plutôt</i> Montréalais-e	77% ⊖ 2020 : 86% ↘	88% ⊕ 2020 : 90%	76% ⊖	73% ⊖

- Par rapport aux résultats de 2020**, on observe une **baisse significative** des personnes immigrantes qui se sentent *tout à fait* ou *plutôt* Montréalaises (-9 points).
- Les **personnes racisées** (encore plus les personnes racisées immigrantes), les **hommes racisés** et les **femmes racisées** (encore plus les femmes racisées immigrantes) ont significativement un **plus faible sentiment d'appartenance** à Montréal. C'est également le cas des personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins et de celles ayant le statut de résident non permanent.
- En totalité, les personnes ayant participé aux groupes de discussion qui vivent à Montréal depuis plusieurs années disent avoir un sentiment d'appartenance *élevé* ou *assez élevé* à leur ville.

Réseau de soutien

- Près des deux tiers des personnes immigrantes mais quatre personnes non immigrantes sur cinq disent avoir un réseau de soutien *très fort* ou *plutôt fort* à Montréal, un écart statistiquement significatif.

QUALITÉ DU RÉSEAU DE SOUTIEN À MONTRÉAL	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées	Personnes racisées immigrantes
<i>Très fort</i>	21% ⊖	33% ⊕	27%	20% ⊖
Au moins <i>Plutôt fort</i>	62% ⊖ 2020 : 70% ↘	81% ⊕ 2020 : 73% ↘	66% ⊖	58% ⊖

- Par rapport aux résultats de 2020**, on constate une **baisse significative** des personnes immigrantes qui ont un réseau de soutien *très fort* ou *plutôt fort* (-8 points).
- Les **personnes racisées** (davantage les personnes racisées immigrantes) ainsi que les **femmes racisées** (davantage les femmes racisées immigrantes) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un **réseau de soutien faible ou absent**. C'est également le cas des personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins.
- Les personnes participantes aux groupes de discussion qui vivent à Montréal depuis plusieurs années mentionnent, en forte majorité, avoir développé un réseau de soutien étendu. Ce réseau est composé à la fois de personnes nées à l'étranger et de personnes nées au Québec ou au Canada. Par contre, chez les personnes résidentes non permanentes, leur réseau de soutien est beaucoup plus restreint, voire embryonnaire, et il est surtout ou exclusivement constitué de personnes nées à l'étranger.

Perception de l'accueil des Montréalaises et Montréalais

- Huit personnes immigrantes sur dix et neuf personnes non immigrantes sur dix estiment que les Montréalaises et Montréalais sont *très* ou *plutôt* accueillants, un écart statistiquement significatif.








PERCEPTION DE L'ACCUEIL DES MONTRÉALAISES ET MONTRÉALAIS	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées	Personnes racisées immigrantes
<i>Très accueillants</i>	23 % ⊖	27 % ⊕	23 % ⊖	22 % ⊖
Au moins <i>Plutôt accueillants</i>	79 % ⊖ 2020 : 88 % ▼	91 % ⊕ 2020 : 88 %	80 % ⊖	78 % ⊖

- Par rapport aux résultats de 2020**, on constate une **baisse significative** des personnes immigrantes qui considèrent les Montréalaises et Montréalais comme *très* ou *plutôt accueillants* (-9 points).
- Les **personnes racisées** (davantage immigrantes) ainsi que les **femmes racisées** (immigrantes et non immigrantes) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une **perception négative de l'accueil** des Montréalaises et des Montréalais.
- Tous les groupes de discussion, quel que soit leur profil, sont d'avis que les Montréalaises et les Montréalais sont accueillants envers les personnes immigrantes.















4 Discriminations

Discriminations perçues

- La proportion de personnes répondantes qui affirment avoir été victimes de discrimination ou avoir été traitées injustement par d'autres personnes, au cours des cinq dernières années ou depuis leur arrivée à Montréal, est beaucoup plus élevée chez les personnes immigrantes (une sur deux a perçu au moins une forme de discrimination) que les personnes non immigrantes (une sur trois).

% AYANT PERÇU AU MOINS UNE FORME DE DISCRIMINATION	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées	Personnes non racisées	Personnes racisées immigrantes	Personnes racisées non immigrantes
	49% 	33% 	62% 	33% 	61% 	67% 
2020 :	50%	35%	60%	35%	62%	57% 



- De tous les segments analysés, ce sont les **personnes racisées non immigrantes** qui sont les plus nombreuses à avoir perçu au moins une forme de discrimination (les deux tiers).
- Les **personnes immigrantes ont déclaré davantage avoir été victimes de discriminations** que les personnes non immigrantes **pour sept des dix formes mesurées**. L'écart est particulièrement important pour la langue ou l'accent (18 points), les origines ethniques ou nationales (15 points) et le statut d'immigration (15 points).
- En outre, l'ADS+ montre que certains groupes ont déclaré avoir été victimes de discrimination dans une proportion significativement plus élevée : les **personnes racisées** (dix formes de discrimination sur dix), les **personnes racisées non immigrantes** (sept), les **femmes racisées** (neuf), les **hommes racisés** (huit) et les **personnes LGBTQ+** (quatre).
- Comparativement aux **résultats du sondage de 2020**, la proportion de personnes répondantes ayant perçu au moins une forme de discrimination a **très peu changé**, tant chez les personnes immigrantes que non immigrantes.

PRINCIPALES FORMES DE DISCRIMINATION PERÇUES (Cinq dernières années ou depuis l'arrivée à Montréal)	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées
Langue ou accent	30%  2020 : 30%	12%  2020 : 17% 	31%  2020 : 33%
Origines ethniques ou nationales	25%  2020 : 29% 	10%  2020 : 9%	39%  2020 : 44%
Statut d'immigration	18%  2020 : non mesuré	3%  2020 : non mesuré	20%  2020 : non mesuré
Couleur de la peau	16%  2020 : 17%	8%  2020 : 6%	33%  2020 : 36%

- Environ la moitié des personnes ayant participé aux groupes de discussion disent avoir été au moins une fois victimes de discrimination depuis leur arrivée à Montréal. Celles installées à Montréal depuis plusieurs années sont majoritairement d'avis que la discrimination est plus souvent indirecte, subtile, sans intention malveillante que directe, ouverte et avouée. Par contre, plusieurs personnes résidentes non permanentes mentionnent avoir été victimes de discrimination directe. De nombreux contextes ou situations de discrimination ont été décrits, les plus fréquents étant liés à l'emploi et au logement.
- Sur le plan des comportements individuels, les personnes participantes sont majoritairement d'avis que la situation en matière de discrimination a peu évolué au cours des dernières années à Montréal (plusieurs personnes résidentes non permanentes n'ont pas d'opinion, n'étant pas à Montréal depuis assez longtemps). En contrepartie, on mentionne que des progrès notables sont observés au sein des instances gouvernementales, des entreprises et des organisations : l'enjeu est maintenant nommé et reconnu et on sent une volonté de réduire les discriminations.

Perceptions à l'égard des agentes et agents

- La perception à l'égard des agentes et agents, que ce soit de la police, d'une personne employée d'une société de transport ou d'une personne employée d'une entreprise de sécurité privée, est plutôt moyenne et aucune différence significative n'est observée entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes.

PERCEPTIONS À L'ÉGARD DES AGENTES ET AGENTS (note moyenne sur 5)*	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées
La police	3,7	3,6	3,4 
Une personne employée d'une société de transport	3,9	4,0	3,8 
Une personne employée d'une entreprise de sécurité privée	3,7	3,6	3,6

* Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie *très mauvaise* et 5 signifie *très bonne*.

- Par contre, les **personnes racisées** (immigrantes ou non), les **femmes racisées**, les **hommes racisés** ainsi que les **personnes LGBTQ+** ont une **perception à l'égard de la police significativement plus négative** que la moyenne des personnes répondantes.
- De même, les **personnes racisées** et les **femmes racisées** ont une **perception significativement plus négative à l'égard d'une personne employée d'une société de transport**.

5

Accès aux services de la Ville de Montréal

Actions pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes












- Selon les personnes répondantes, **faciliter l'accès à un logement adéquat** arrive en tête parmi six actions que la Ville de Montréal devrait prioriser pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes (54 % de « très prioritaire »). Suivent de près trois actions à relative égalité (près de 50 % de « très prioritaire ») : sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations, aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise et favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun.
- On ne constate aucune différence notable de résultat entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes.

ACTIONS JUGÉES LES PLUS PRIORITAIRES (% ayant attribué une note de 5 – Très prioritaire)	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes	Personnes racisées
Faciliter l'accès à un logement adéquat	54 %	55 %	53 %
Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations	48 %	45 %	47 %
Aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise	47 %	43 %	44 %
Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun	45 %	44 %	48 %

- L'ADS+ montre toutefois que deux groupes accordent une priorité plus grande à plusieurs actions de la Ville dans une proportion significativement plus élevée : les **femmes immigrantes** (cinq actions sur six) et les **femmes racisées** (quatre sur six).
- Alors que les résultats du sondage montrent une différence relativement faible quant au degré de priorité des six actions, les personnes participantes à tous les groupes de discussion estiment que deux actions sont très prioritaires, et très loin devant les autres : à savoir, faciliter l'accès à un logement adéquat et aider les personnes immigrantes à trouver un emploi.

Utilisation des installations et services de la Ville

- Les installations de sports et loisirs de quartier ainsi que la bibliothèque de quartier sont les plus utilisées parmi sept services et installations de la Ville mesurés, tant par les personnes immigrantes que non immigrantes.
- Les personnes immigrantes utilisent significativement plus leur bibliothèque de quartier (+12 points) et significativement moins le service 311 (-7 points) que les personnes non immigrantes.
- Les **personnes racisées** (immigrantes ou non) et les **femmes racisées immigrantes** utilisent significativement plus leur **bibliothèque de quartier**.
- Par rapport aux résultats de 2020, on remarque une **hausse significative de l'utilisation des quatre services mesurés lors des deux sondages** : installations de sports et loisirs de quartier (personnes immigrantes et non immigrantes), bibliothèque de quartier (personnes immigrantes seulement), services du bureau Accès Montréal (les deux populations) et service 311 (les deux populations).

UTILISATION DES SERVICES DE LA VILLE	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes
Installations de sports et loisirs	72 % 2020 : 61 % 	70 % 2020 : 59 % 
Bibliothèque de quartier	65 %  2020 : 55 % 	53 %  2020 : 50 %
Bureau Accès Montréal	46 % 2020 : 27 % 	43 % 2020 : 37 % 
Installations culturelles municipales	43 % 2020 : n/a	42 % 2020 : n/a
Service 311	39 %  2020 : 28 % 	46 %  2020 : 42 % 
Carte Accès Montréal	27 % 2020 : non mesuré	26 % 2020 : non mesuré
Service 211	18 % 2020 : non mesuré	16 % 2020 : non mesuré

- Au sein des groupes de discussion, une forte majorité de personnes participantes (neuf sur dix) a utilisé au moins l'un des services de la Ville, mais juste la moitié chez celles ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile. Les services les plus fréquemment mentionnés sont les installations sportives de quartier, la bibliothèque de quartier et les lignes téléphoniques 311 et 211. Les principales raisons invoquées de la non-utilisation sont la non-connaissance du service et l'absence de besoin.

Notoriété et utilisation des services offerts par les organismes communautaires à Montréal

- Les services de recherche d'emploi et de francisation offerts par les organismes communautaires à Montréal sont significativement plus connus par les personnes immigrantes alors que les services d'aide alimentaire, d'aide juridique et de recherche de logement le sont davantage par les personnes non immigrantes.

NOTORIÉTÉ DE SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes
Recherche d'emploi	55 % ⊕	48 % ⊖
Francisation	54 % ⊕	42 % ⊖
Service d'aide alimentaire	53 % ⊖	59 % ⊕
Aide juridique	46 % ⊖	55 % ⊕
Recherche de logement	34 % ⊖	40 % ⊕
Soutien psychologique	33 %	36 %

- Les services offerts par les organismes communautaires sont significativement **plus connus** par les **femmes immigrantes** (quatre des six services), **les femmes racisées** (quatre) et les **personnes racisées** (trois).
- Un tiers des personnes immigrantes a eu recours à au moins un des services offerts par les organismes communautaires, contre un cinquième chez les personnes non immigrantes. Il s'agit d'un écart significatif.

UTILISATION DE SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (3 dernières années)	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes
ONT EU RECOURS À AU MOINS UN SERVICE	32 % ⊕	19 % ⊖
Recherche d'emploi	30 % ⊕	13 % ⊖
Francisation	18 % ⊕	3 % ⊖
Service d'aide alimentaire	16 % ⊕	10 % ⊖
Aide juridique	14 % ⊕	10 % ⊖
Recherche de logement	19 % ⊕	9 % ⊖
Soutien psychologique	17 % ⊖	23 % ⊕

- Les personnes immigrantes, et encore davantage celles **qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins**, ont significativement plus eu recours à l'ensemble des services que les personnes non immigrantes. L'écart est particulièrement important pour la recherche d'emploi (17 points) et la francisation (15 points).
- Les services offerts par les organismes communautaires sont significativement **plus utilisés** par les **personnes racisées** (cinq des six services), les **hommes racisés** (cinq) et les **femmes racisées immigrantes** (trois).

1

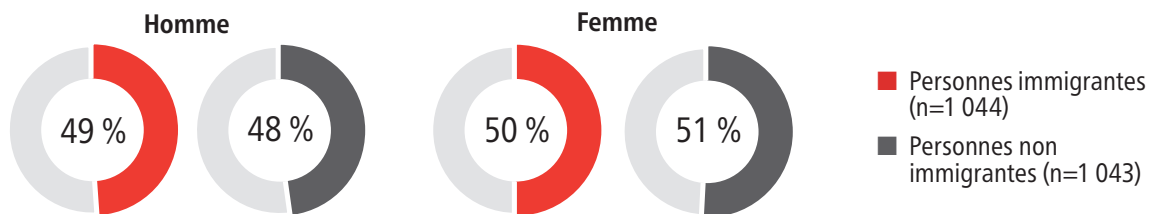
Données sociodémographiques des personnes répondantes



1

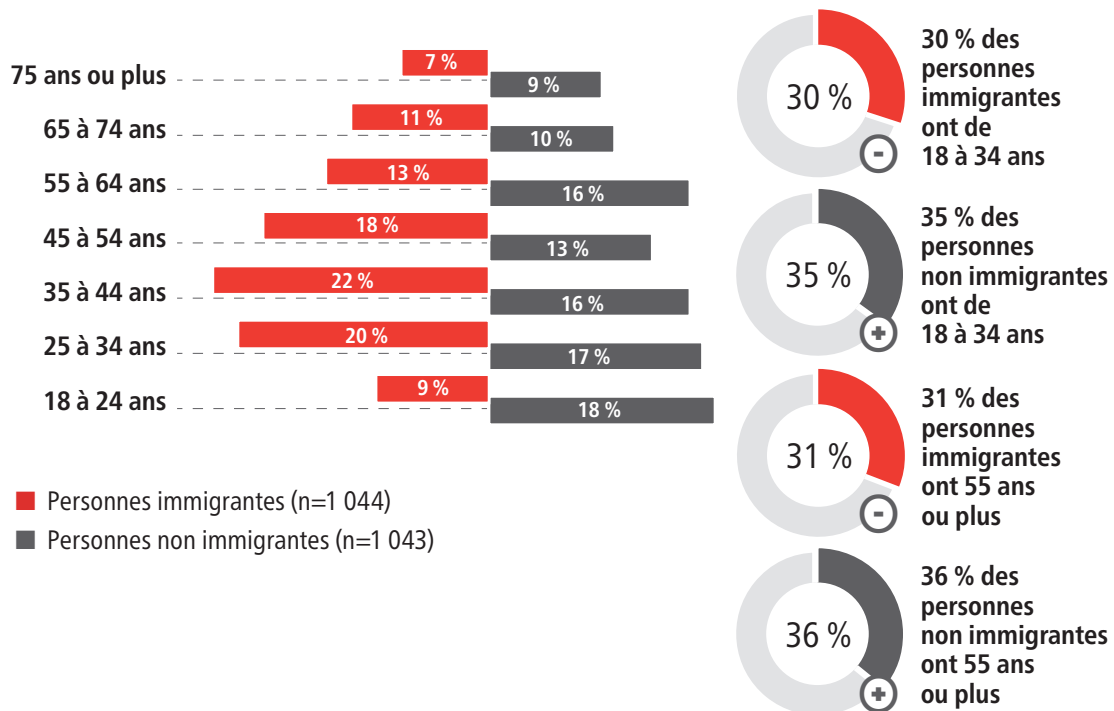
Genre, âge et orientation sexuelle

Genre



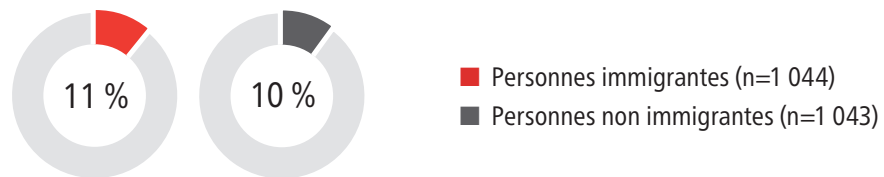
Tant au sein de l'échantillon des personnes immigrantes que de celui des personnes non immigrantes, la répartition entre les hommes et les femmes est sensiblement la même. Au total, vingt personnes (1 %) se sont déclarées non-binaires, soit parce qu'elles s'identifient autrement ou n'appartiennent à aucun genre.

Pyramide des âges



Les personnes immigrantes sont moins nombreuses à être âgées de moins de 35 ans et également moins nombreuses à être âgées de 55 ans et plus; c'est donc dire qu'elles sont plus nombreuses au sein de la tranche des 35 à 54 ans. Au global, la moyenne d'âge entre les deux échantillons est similaire, se situant à 46,5 ans chez les personnes immigrantes et 46,0 ans chez les personnes non immigrantes.

Appartenance aux communautés LGBTQ+

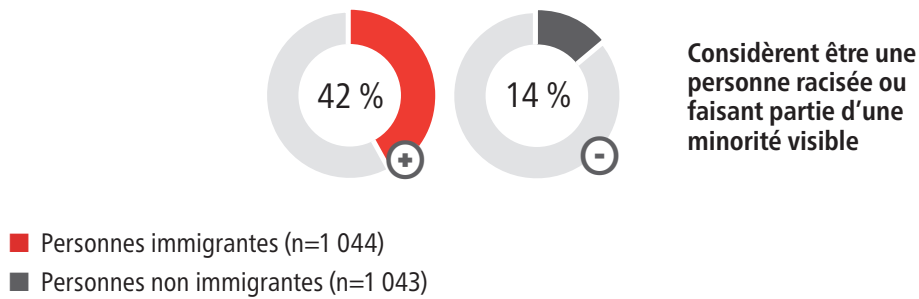


Les personnes qui s'identifient comme **LGBTQ+** sont au nombre de 10 % chez les personnes immigrantes et de 11 % chez les personnes non immigrantes, soit des proportions semblables. Dans un cas comme dans l'autre, 2 % ont indiqué *ne sait pas* ou ont préféré ne pas répondre.

2 Racisation

Quatre personnes immigrantes répondantes sur dix (42 %) s'identifient comme racisées ou faisant partie d'une minorité visible⁹, ce qui est trois fois plus qu'observé chez les personnes non immigrantes.

Personnes racisées ou faisant partie d'une minorité visible



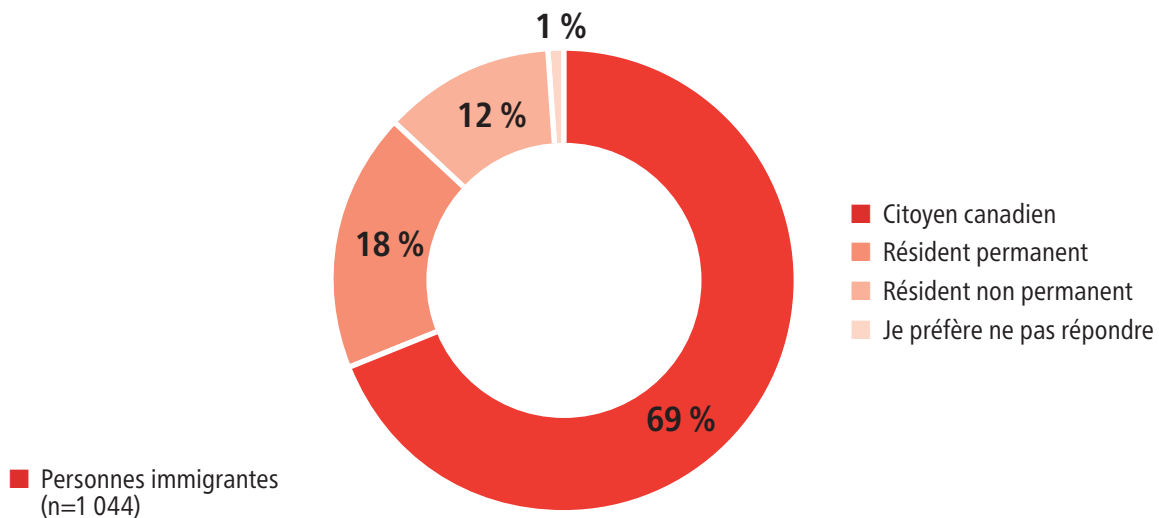
9. Dans le questionnaire, les deux libellés – personne racisée et minorité visible – ont été utilisés. Dans le rapport, l'expression *personne racisée* est privilégiée.

3

Statut d'immigration et nombre d'années d'installation

Plus des deux tiers des personnes immigrantes répondantes (69 %) détiennent leur citoyenneté canadienne. Par ailleurs, celles qui sont résidentes permanentes comptent pour 18 % de l'échantillon tandis que celles qui ont le statut de résident non permanent comptent pour 12 %.

Statut d'immigration¹⁰

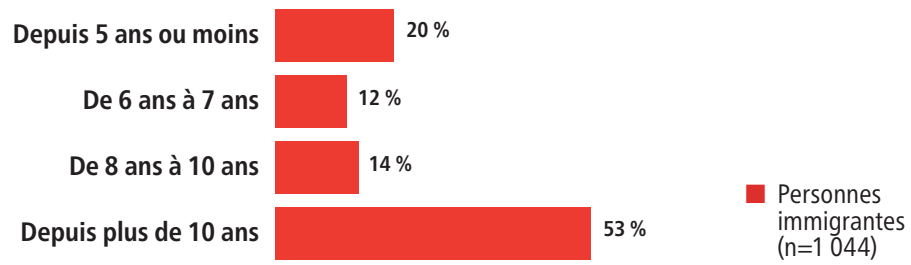


Une faible majorité des personnes immigrantes répondantes sont arrivées au Canada depuis plus de dix ans (53 %), près du tiers (32 %) depuis 7 ans ou moins et un cinquième (20 %) depuis 5 ans ou moins.

Selon les données du recensement de 2021, 71 % des personnes immigrantes à Montréal étaient arrivées au Canada depuis plus de 10 ans, 13 % entre 6 et 10 ans et 16 % depuis 5 ans ou moins. Parmi les personnes immigrantes répondantes au sondage, celles **arrivées au Canada depuis plus de 10 ans** comptent pour 53 % du total; elles **sont donc sous-représentées**.

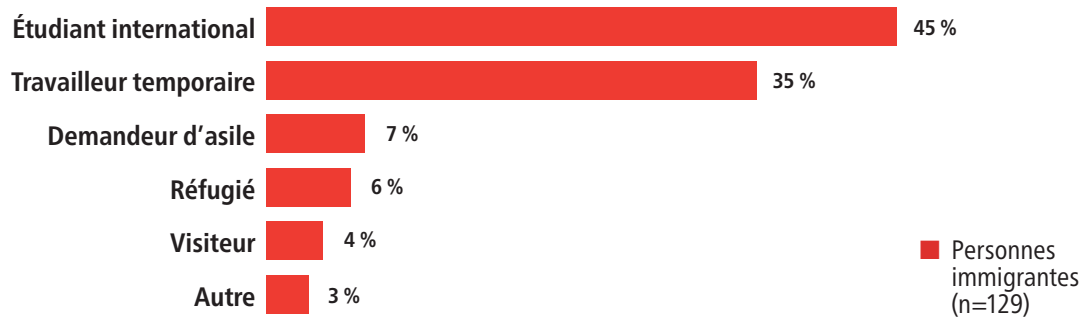
10. Dans le présent document, l'emploi du masculin est utilisé pour nommer les différents statuts tels qu'utilisé par Statistique Canada.

Nombre d'années d'installation au Canada



Parmi les personnes immigrantes répondantes qui sont résidentes non permanentes, quatre sur cinq ont le statut d'étudiant international (45 %) ou de travailleur temporaire (35 %).

Catégories d'admission des personnes ayant le statut de résident non permanent au Canada



4

Résidence et composition des ménages

Résidence

La répartition des personnes répondantes par arrondissement fait ressortir une représentation proportionnellement plus importante des **personnes immigrantes** dans les arrondissements de **Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Laurent, Saint-Léonard et Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension**. Dans tous ces cas, l'écart avec les personnes non immigrantes est significatif. Ces résultats sont conformes à ceux du recensement de 2021, qui montre que les arrondissements avec une présence plus significative des personnes immigrantes étaient, par ordre d'importance : Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Ahuntsic – Cartierville, Saint-Laurent et Ville-Marie.

Par ailleurs, la représentation des **personnes non immigrantes** est plus forte dans les arrondissements de **Rosemont – La Petite-Patrie, Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Le Sud-Ouest, Verdun et Lachine**.

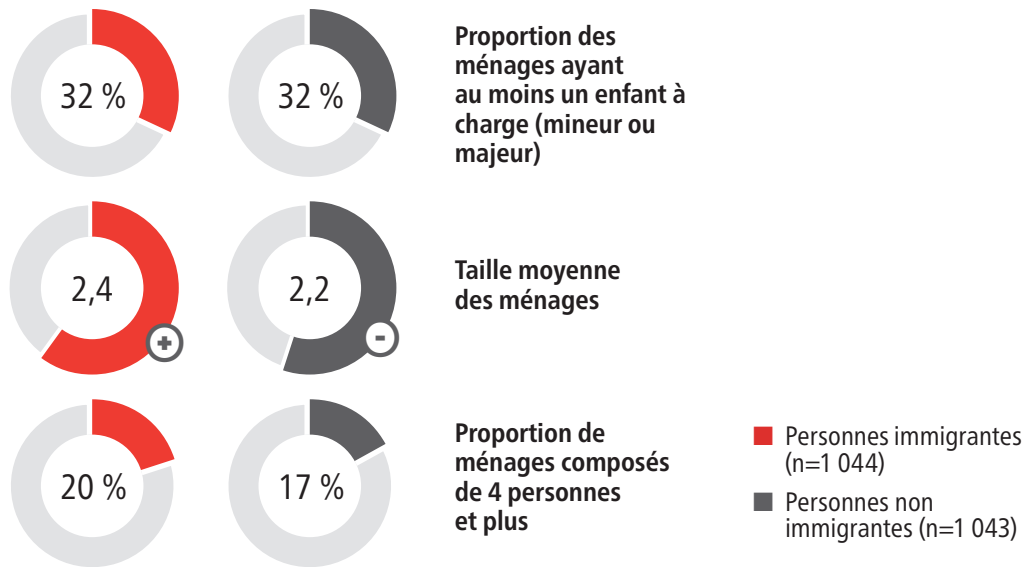
Répartition des personnes répondantes par arrondissement

Arrondissement	TOTAL	Personnes immigrantes (n = 1 044)	Personnes non immigrantes (n = 1 043)
Ahuntsic-Cartierville	7 %	8 %	7 %
Anjou	2 %	2 %	2 %
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	10 %	13 %	7 %
Lachine	2 %	2 %	3 %
LaSalle	5 %	5 %	4 %
Le Plateau-Mont-Royal	6 %	6 %	7 %
Le Sud-Ouest	5 %	4 %	6 %
L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève	1 %	1 %	1 %
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	8 %	5 %	10 %
Montréal-Nord	5 %	6 %	4 %
Outremont	1 %	1 %	1 %
Pierrefonds-Roxboro	4 %	4 %	4 %
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	6 %	4 %	8 %
Rosemont – La Petite-Patrie	8 %	5 %	11 %
Saint-Laurent	6 %	8 %	3 %
Saint-Léonard	4 %	5 %	3 %
Verdun	4 %	3 %	5 %
Ville-Marie	7 %	8 %	6 %
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	8 %	10 %	7 %

Composition des ménages

Près d'un tiers des personnes répondantes (32 %) font partie d'un ménage ayant au moins un enfant à charge (mineur ou majeur). Aucune différence n'est observée entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes. **La taille moyenne des ménages est significativement supérieure chez les personnes immigrantes** (2,4 contre 2,2 chez les personnes non immigrantes). Quant à la proportion de ménages composés de 4 personnes et plus, elle est de 20 % chez les personnes immigrantes et de 17 % chez les personnes non immigrantes, un écart non significatif.

TAILLE ET COMPOSITION DES MÉNAGES

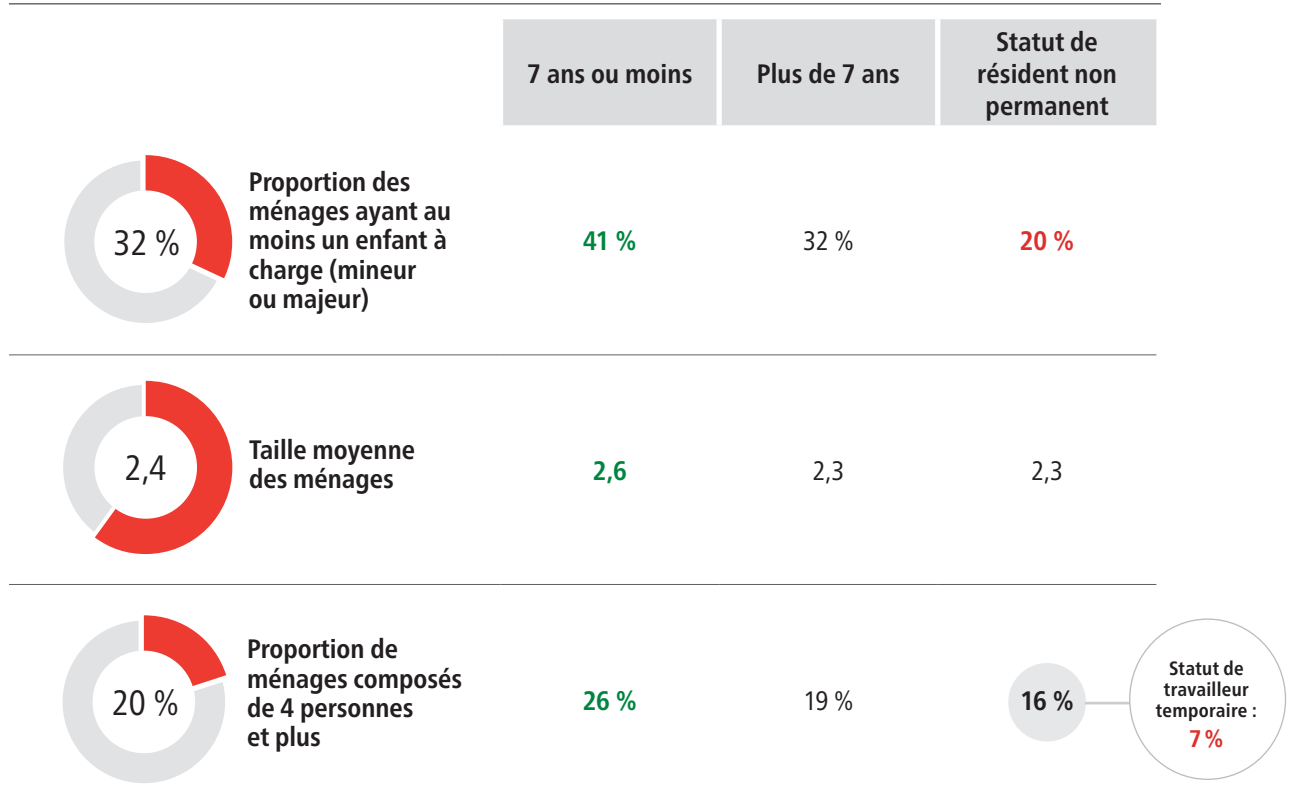


Chez les personnes immigrantes répondantes, la proportion des ménages ayant au moins un enfant à charge est significativement plus élevée que la moyenne parmi celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins (41 %) et plus basse parmi celles qui ont le statut de résident non permanent (20 %).

La taille moyenne des ménages est supérieure chez les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins (2,6).

La proportion de ménages composés de 4 personnes et plus est plus élevée chez les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins (26 %) et plus basse parmi celles ayant le statut de travailleur temporaire (7 %).

Taille et composition des ménages



■ Personnes immigrantes (n=1 044)

La proportion de **ménages ayant un enfant à charge** est plus élevée parmi les **femmes racisées** et, au sein de ce groupe, les femmes racisées immigrantes, ainsi que chez les **personnes racisées** (immigrantes et non immigrantes).

Chez les personnes immigrantes, cette proportion est plus élevée parmi les personnes de 35 à 54 ans, celles ayant un revenu élevé et les propriétaires.



% de ménages ayant un enfant à charge plus élevé chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes racisées immigrantes	39 %	35-44 ans	48 %
Femmes racisées	37 %	45-54 ans	44 %
Personnes racisées	37 %	Revenu > 80 000 \$	38 %
		Propriétaires	38 %

Chez les personnes immigrantes, la proportion de **ménages composés de quatre personnes et plus** est plus élevée parmi les ménages ayant au moins un enfant à charge, les personnes de 35 à 54 ans et celles ayant une scolarité de niveau collégial.



% de ménages de 4+ personnes plus élevé chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Aucun écart		Ménages avec enfant.s	58 %
		35-44 ans	32 %
		45-54 ans	29 %
		Collégial	25 %

5

Scolarité et revenu

Niveau de scolarité

Les personnes immigrantes **détiennent dans une plus grande proportion un diplôme d'études universitaires** que les personnes non immigrantes.

Parmi les personnes immigrantes ayant une scolarité de niveau collégial ou universitaire, **42 % ont obtenu leur diplôme le plus élevé au Canada.**

En outre, environ 56 % des personnes immigrantes répondantes ont entrepris d'autres études au Canada depuis leur arrivée.

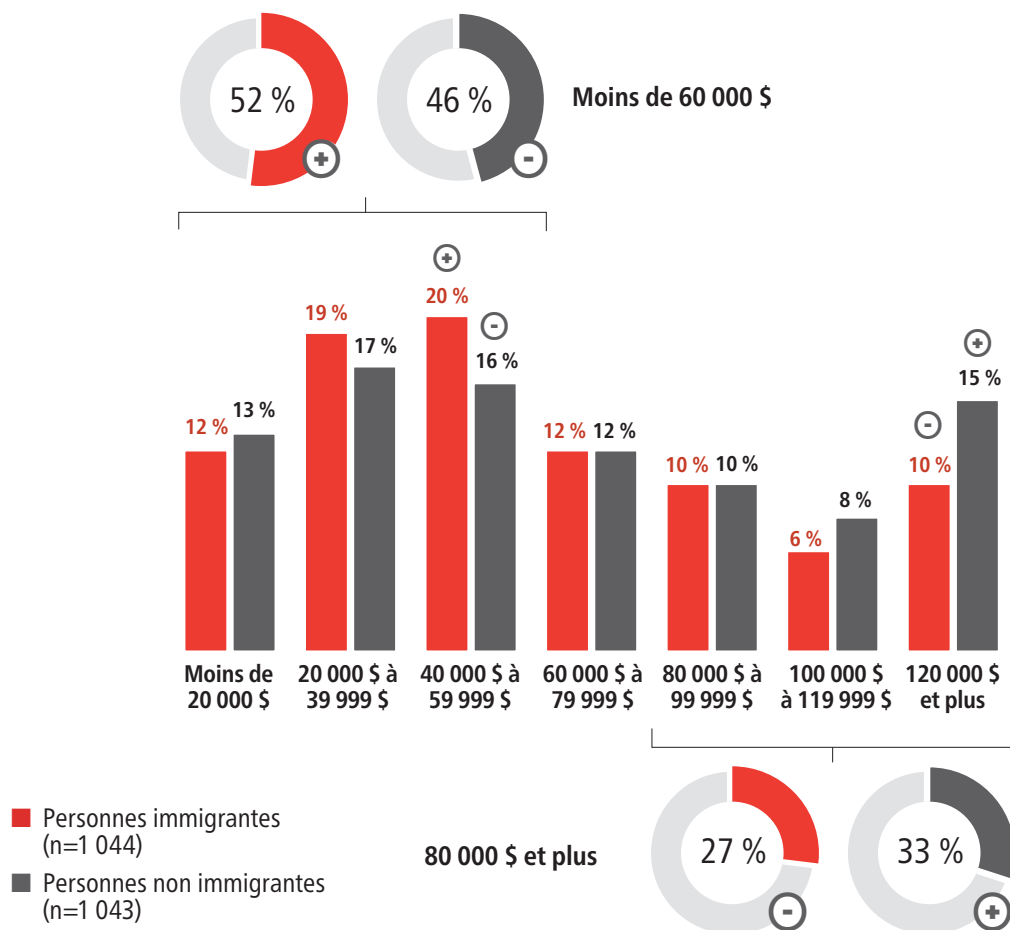
Niveau de scolarité

Scolarité	TOTAL	Personnes immigrantes (n=1 044)	Personnes non immigrantes (n=1 043)
Primaire	5 %	5 %	4 %
Secondaire	37 %	36 %	39 %
Collégial	16 %	13 %	18 %
Universitaire	42 %	45 %	38 %

Revenu du ménage

Malgré qu'elles soient davantage scolarisées, les **personnes immigrantes disposent d'un revenu de ménage plus faible en moyenne**. En effet, elles sont significativement plus nombreuses à toucher un revenu de ménage inférieur à 60 000 \$ et moins nombreuses à toucher un revenu supérieur à 80 000 \$. Le revenu moyen des ménages des personnes immigrantes se chiffre à 63 000 \$ comparativement à 68 900 \$ chez les personnes non immigrantes.

Revenu total avant impôts de tous les membres du ménage



Croisement de la scolarité avec le revenu

Revenu du ménage selon le niveau de scolarité

Personnes immigrantes (n=1 044)		Scolarité		
		Secondaire et moins	Collégial	Universitaire
Revenu du ménage	Moins de 40 000 \$	49 %	25 %	18 %
	40 000 \$ à 79 999 \$	32 %	35 %	32 %
	80 000 \$ et plus	11 %	30 %	41 %

Personnes non immigrantes (n=1 043)		Scolarité		
		Secondaire et moins	Collégial	Universitaire
Revenu du ménage	Moins de 40 000 \$	44 %	30 %	14 %
	40 000 \$ à 79 999 \$	29 %	36 %	23 %
	80 000 \$ et plus	17 %	27 %	55 %

Le croisement des variables scolarité et revenu montre qu'à scolarité égale, les personnes immigrantes ont un revenu inférieur aux personnes non immigrantes. Cela se constate surtout auprès des personnes ayant complété des études supérieures. Par exemple, **41 % des personnes immigrantes ayant une scolarité de niveau universitaire ont un revenu de 80 000 \$ et plus. Chez les personnes non immigrantes ayant la même scolarité, la proportion est de 55 %.**

Croisement de la scolarité avec le revenu et le genre

Revenu du ménage selon le niveau de scolarité et le genre

Personnes immigrantes (n=1 044)		Scolarité					
		Secondaire et moins		Collégial		Universitaire	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Revenu du ménage	Moins de 40 000 \$	57 %	40 %	24 %	27 %	19 %	18 %
	40 000 \$ à 79 999 \$	23 %	40 %	35 %	34 %	30 %	34 %
	80 000 \$ et plus	13 %	8 %	34 %	23 %	46 %	36 %

Le croisement des variables scolarité, revenu et genre au sein des personnes immigrantes montre qu'à scolarité égale, **les femmes immigrantes ont généralement un revenu inférieur aux hommes immigrants.** Cela se constate surtout auprès des personnes ayant une scolarité de niveau collégial (23 % des femmes ont un revenu de 80 000 \$ et plus contre 34 % chez les hommes) et universitaire (36 % des femmes ont un revenu de 80 000 \$ et plus contre 46 % chez les hommes). Par contre, parmi les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins, la proportion de celles ayant un revenu inférieur à 40 000 \$ est plus élevée chez les hommes (57 %) que chez les femmes (40 %).

Croisement du revenu avec l'âge

Revenu du ménage selon l'âge

Personnes immigrantes (n=1 044)		Âge				
		18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Revenu du ménage	Moins de 40 000 \$	42 %	15 %	35 %	27 %	34 %
	40 000 \$ à 79 999 \$	25 %	39 %	31 %	40 %	33 %
	80 000 \$ et plus	26 %	37 %	29 %	25 %	14 %

Personnes non immigrantes (n=1 043)		Âge				
		18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Revenu du ménage	Moins de 40 000 \$	33 %	10 %	24 %	33 %	41 %
	40 000 \$ à 79 999 \$	21 %	44 %	32 %	24 %	31 %
	80 000 \$ et plus	38 %	42 %	39 %	32 %	15 %

Le croisement des variables revenu et âge permet d'effectuer deux niveaux d'analyse.

Au sein des personnes immigrantes, les données montrent que **les plus jeunes (18 à 34 ans) sont surreprésentés dans la catégorie des faibles revenus**, 42 % ayant un revenu inférieur à 40 000 \$. À l'autre extrémité de l'échelle, les 35 à 44 ans sont surreprésentés dans la catégorie des revenus élevés, 37 % ayant un revenu de 80 000 \$ et plus. Quant à la catégorie des revenus intermédiaires (entre 40 000 \$ et 79 999 \$), on retrouve davantage les 35 à 44 ans et les 55 à 65 ans.

Lorsqu'on compare les personnes immigrantes avec les personnes non immigrantes, on constate que **les personnes immigrantes de 18 à 54 ans ont un revenu inférieur à celui des personnes non immigrantes du même âge**. Par exemple, en considérant la catégorie du faible revenu, 42 % des personnes immigrantes de 18 à 34 ans ont un revenu inférieur à 40 000 \$, contre 33 % chez les personnes non immigrantes; chez les 35 à 44 ans, les proportions respectives sont de 15 % et 10 % et chez les 45 à 54 ans, elles sont de 35 % et 24 %. Lorsqu'on considère la catégorie du revenu élevé, la situation inverse prévaut : 26 % des personnes immigrantes de 18 à 34 ans ont un revenu de 80 000 \$ et plus, contre 38 % chez les personnes non immigrantes; chez les 35 à 44 ans, les proportions sont respectivement de 37 % et 42 % et chez les 45 à 54 ans, elles sont de 29 % et 39 %.

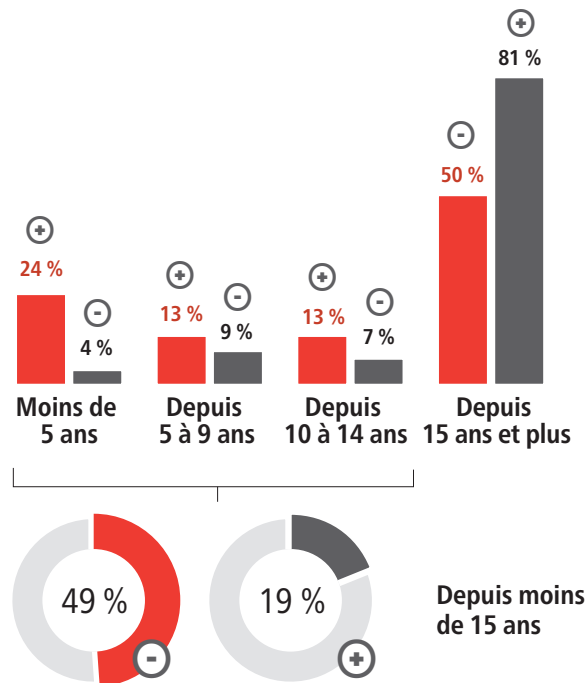
Cependant, **chez les 55 ans et plus, les personnes non immigrantes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un revenu inférieur à 40 000 \$** (33 % pour les 55 à 64 ans et 41 % pour les 65 ans et plus) que les personnes immigrantes (27 % pour les 55 à 64 ans et 34 % pour les 65 ans et plus).

6

Nombre d'années à Montréal

La moitié des personnes immigrantes répondantes (49 %) résident à Montréal depuis moins de 15 ans, comparativement à 19 % des personnes non immigrantes.

Ancienneté de résidence à Montréal



- Personnes immigrantes (n=1 044)
- Personnes non immigrantes (n=1 043)



2

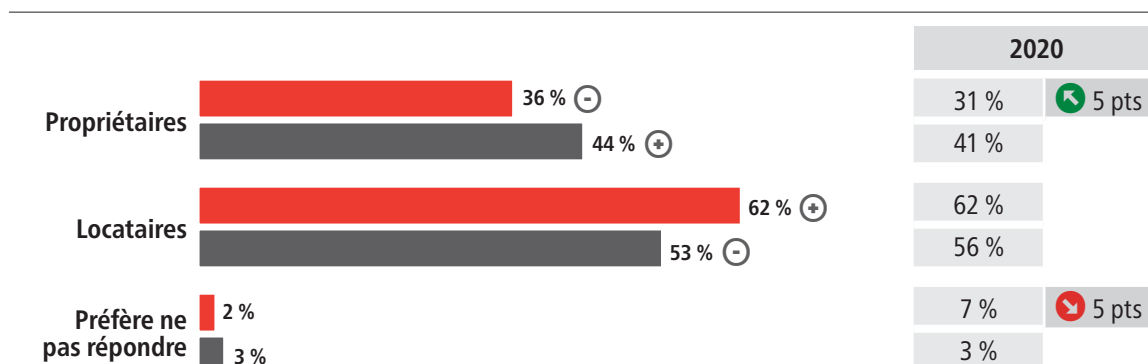
Logement

1

Mode d'occupation

Le **pourcentage de propriétaires est significativement plus bas parmi les personnes immigrantes** (36 %) que parmi les personnes non immigrantes (44 %). Par rapport aux résultats de 2020, on note une hausse significative de 5 points du taux de propriétaires chez les personnes immigrantes, mais une baisse de 5 points de celles qui ne préfèrent pas répondre.

Propriétaires ou locataires



- Personnes immigrantes (n=1 044)
- Personnes non immigrantes (n=1 043)

Parmi les personnes immigrantes répondantes, le pourcentage de propriétaires est significativement plus élevé chez les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans (46 %); notons que ce pourcentage est assez similaire à celui observé chez les personnes non immigrantes (44 %). À l’opposé, le pourcentage de propriétaires est nettement plus bas parmi les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins (22 %) et extrêmement bas chez les personnes résidentes non permanentes (4 %).

Propriétaires ou locataires

		7 ans ou moins	Plus de 7 ans	Statut de résident non permanent
Propriétaires	36 %	22 %	46 %	4 %
Locataires	62 %	73 %	52 %	95 %
Préfère ne pas répondre	2 %	4 %	1 %	2 %

■ Personnes immigrantes (n=1 044)



On trouve davantage de **propriétaires** au sein des groupes suivants :

- Les **personnes non racisées** (immigrantes ou non) et les **femmes non racisées** (immigrantes ou non).
- Parmi les personnes immigrantes, celles ayant **55 ans ou plus**, une **scolarité élevée** et un **revenu élevé**, les **ménages composés de deux personnes** et les **ménages avec enfant.s**.



Taux plus élevé de PROPRIÉTAIRES parmi :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes non racisées	45 %	65 ans +	62 %
Personnes non racisées	43 %	55-64 ans	52 %
		Revenu > 80 000 \$	60 %
		Ménages de 2 personnes	47 %
		Ménages avec enfant.s	42 %
		Diplôme Universitaire	42 %



On trouve proportionnellement plus de **locataires** chez les groupes suivants :

- Les **personnes racisées** – davantage les **personnes racisées immigrantes** – ainsi que les **femmes racisées** (immigrantes ou non).
- Parmi les personnes immigrantes, celles ayant **18 à 44 ans**, une **faible scolarité**, un **faible revenu**, les **ménages composés d'une seule personne** et les **ménages sans enfant**.



Taux plus élevé de LOCATAIRES parmi :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées immigrantes	69 %	Revenu < 40 000 \$	81 %
Femmes racisées	68 %	18-34 ans	78 %
Personnes racisées	65 %	35-44 ans	70 %
		Ménages de 1 personne	78 %
		Diplôme secondaire et moins	68 %
		Ménages sans enfant	64 %

Volet qualitatif

Toutes les personnes participantes aux groupes de discussion sont locataires, sauf quatre aux groupes 1 et 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes) qui vivent à Montréal depuis plus de dix ans.

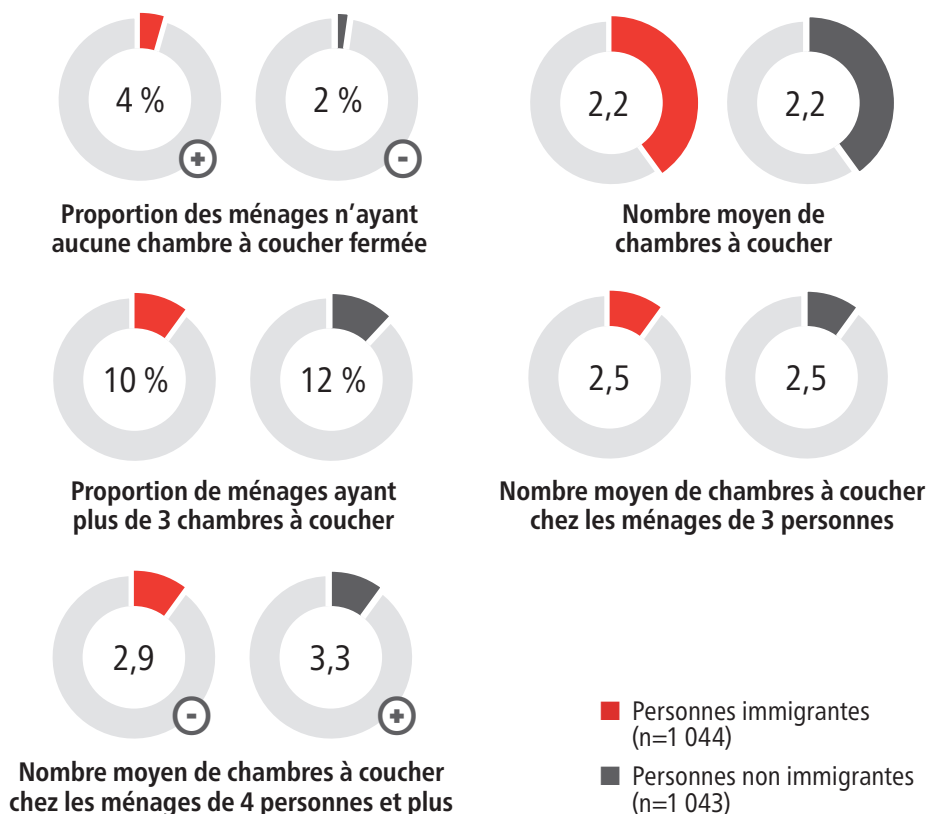
2

Nombre de chambres à coucher

La proportion des ménages n'ayant aucune chambre à coucher fermée est très basse dans les deux échantillons; elle est toutefois significativement plus élevée parmi les personnes immigrantes (4 %) que parmi les personnes non immigrantes (2 %). Le nombre moyen de chambres à coucher est le même dans les deux échantillons (2,2). Quant à la proportion de ménages ayant plus de 3 chambres à coucher, elle est sensiblement la même (10 % parmi les personnes immigrantes et 12 % parmi les personnes non immigrantes).

Une différence significative entre personnes immigrantes et non immigrantes est observée quant au nombre de chambres à coucher fermées dont disposent les ménages nombreux. En effet, **les personnes immigrantes qui font partie de ménages composés de quatre personnes et plus disposent en moyenne de 2,9 chambres à coucher fermées, contre 3,3 chez les personnes non immigrantes.**

Nombre de chambres à coucher fermées



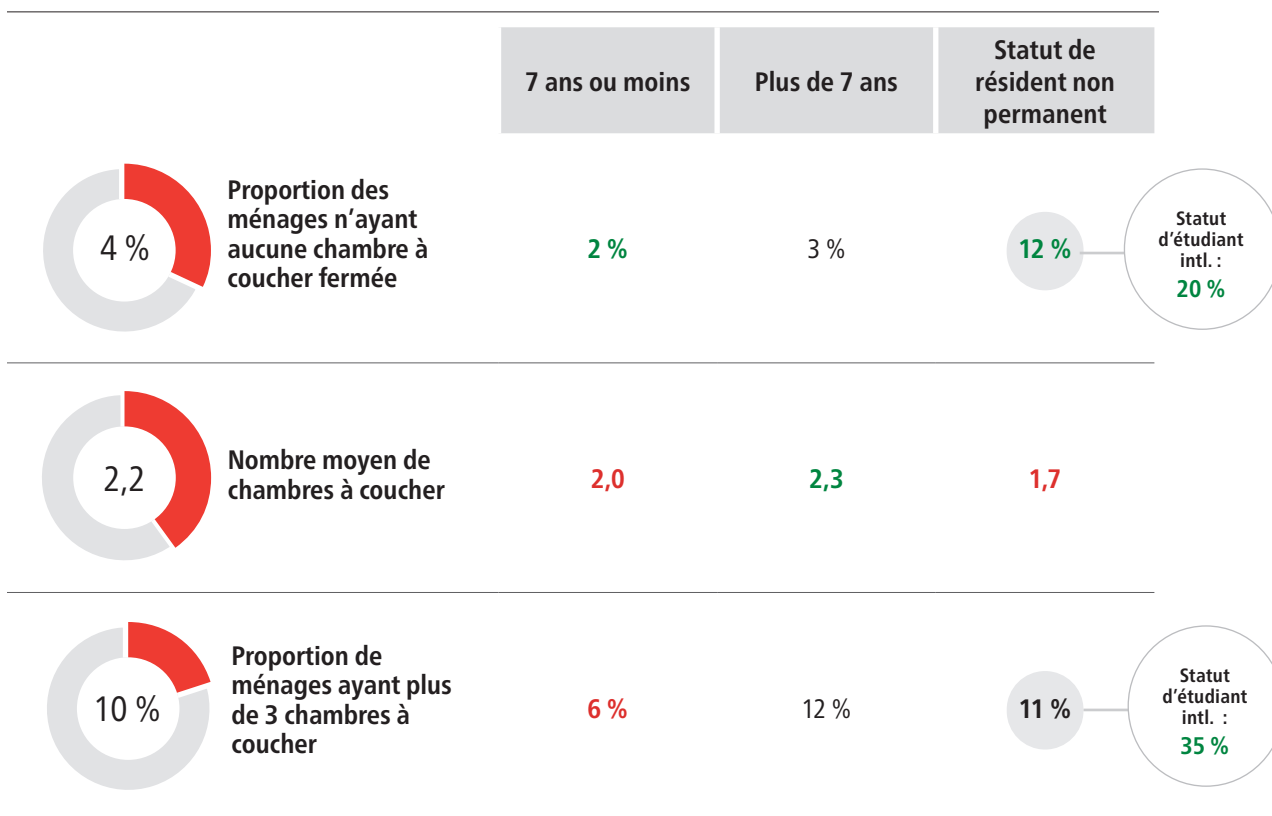
Parmi les personnes immigrantes répondantes, la proportion des ménages n'ayant aucune chambre à coucher fermée est beaucoup plus élevée que la moyenne chez celles qui sont résidentes non permanentes (12 %); au sein de ce groupe, elle est encore plus élevée chez celles ayant le statut d'étudiant international (20 %).

Le nombre moyen de chambres à coucher est significativement plus bas que la moyenne parmi les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins (2,0) et parmi les personnes résidentes non permanentes (1,7).

La proportion de ménages ayant plus de 3 chambres à coucher est plus basse que la moyenne parmi les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins (6 %). Elle est nettement plus élevée que la moyenne chez celles ayant le statut d'étudiant international (35 %); cela s'explique par le fait qu'une proportion importante de ces personnes vivent en colocation.

Il est intéressant de constater que **les personnes ayant le statut d'étudiant international sont à la fois surreprésentées parmi les ménages n'ayant aucune chambre à coucher fermée et surreprésentées parmi les ménages ayant plus de 3 chambres à coucher.**

Nombre de chambres à coucher fermées



■ Personnes immigrantes (n=1 044)

La proportion de ménages **n'ayant aucune chambre à coucher fermée** est plus élevée parmi les **hommes racisés** (immigrants et non immigrants), les **hommes immigrants** et les **personnes racisées non immigrantes**. Parmi les personnes immigrantes, cette proportion est plus élevée chez les plus jeunes, les locataires, les personnes ayant un faible revenu, les ménages composés d'une seule personne et les ménages sans enfant.



% de ménages n'ayant aucune chambre à coucher fermée est plus élevé chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Hommes racisés	7 %	18-34 ans	9 %
Personnes racisées non immigrantes	7 %	Ménages de 1 personne	9 %
Hommes immigrants	6 %	Revenu < 40 000 \$	7 %
		Locataires	6 %
		Ménages sans enfant	6 %

Parmi les personnes immigrantes, la proportion de ménages ayant **plus de trois chambres à coucher fermées** est plus élevée chez les propriétaires, les personnes ayant un revenu élevé, les ménages composés de quatre personnes ou plus et les ménages avec enfant.



% de ménages ayant plus de 3 chambres à coucher fermées est plus élevé chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Aucun écart		Ménages de 4+ personnes	25 %
		Ménages avec enfant.s	18 %
		Propriétaires	21 %
		Revenu > 80 000 \$	15 %

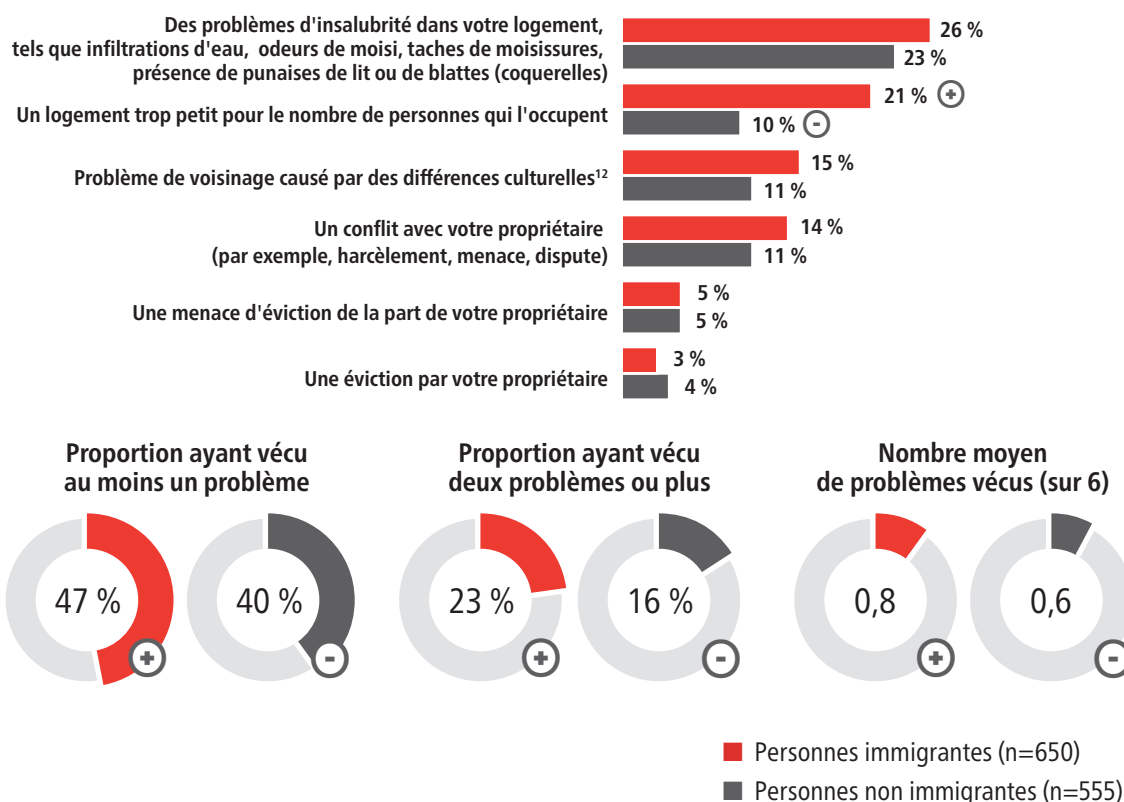
3

Problèmes vécus en tant que locataire (au cours des trois dernières années)

En matière de problèmes vécus en tant que locataire, les **problèmes d'insalubrité dans le logement** ainsi qu'un **logement trop petit**¹¹ pour le nombre de personnes qui l'occupent recueillent le plus de mentions. À l'opposé, une menace d'éviction de la part du propriétaire et une éviction par le propriétaire sont les moins mentionnées.

Il n'y a pas de différence statistiquement significative de résultats entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes sur cinq des six éléments mesurés. Par contre, le **logement trop petit** pour le nombre de personnes qui l'occupent est un problème **beaucoup plus fréquent chez les personnes immigrantes** (21 %) que chez les personnes non immigrantes (10 %).

Problèmes vécus en tant que locataire au cours des 3 dernières années



11. Le terme « logement trop petit » est une auto-déclaration de la personne répondante et il n'y a pas de définition pour l'appuyer.

12. Aucune définition du terme « différence culturelle » n'a été fournie aux personnes répondantes. Les résultats obtenus doivent donc être nuancés puisque diverses interprétations du concept sont possibles.

Par ailleurs, la proportion de personnes répondantes ayant vécu **au moins un problème** en tant que locataire est significativement **plus élevée chez les personnes immigrantes** (47 %) que chez les personnes non immigrantes (40 %). Il en est de même pour la proportion de personnes répondantes ayant vécu deux problèmes ou plus (23 % chez les personnes immigrantes contre 16 % chez les personnes non immigrantes) ainsi que le nombre moyen de problèmes vécus (0,8 chez les personnes immigrantes contre 0,6 chez les personnes non immigrantes).

Chez les personnes immigrantes répondantes, le pourcentage de celles ayant vécu des **problèmes d'insalubrité** dans leur logement est significativement plus élevé parmi les personnes qui sont **au Canada depuis 7 ans ou moins** (33 %). Sinon, pour les cinq autres problèmes mesurés, aucun écart significatif n'est observé entre les trois échantillons de répondants (personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins, celles qui sont au Canada depuis plus de 7 ans et celles qui sont résidentes non permanentes).

Au sein des personnes résidentes non permanentes, on n'observe aucune différence significative entre les deux principaux statuts (étudiant international et travailleur temporaire).

Problèmes vécus en tant que locataire au cours des 3 dernières années

		7 ans ou moins	Plus de 7 ans	Statut de résident non permanent
Des problèmes d'insalubrité dans votre logement, tels que infiltrations d'eau, odeurs de moisi, taches de moisissures, présence de punaises de lit ou de blattes (coquerelles)	26 %	33 %	26 %	18 %
Un logement trop petit pour le nombre de personnes qui l'occupent	21 %	19 %	20 %	25 %
Problème de voisinage causé par des différences culturelles	15 %	15 %	16 %	9 %
Un conflit avec votre propriétaire (par exemple, harcèlement, menace, dispute)	14 %	18 %	13 %	12 %
Une menace d'éviction de la part de votre propriétaire	5 %	6 %	5 %	3 %
Une éviction par votre propriétaire	3 %	4 %	2 %	5 %

■ Personnes immigrantes, locataires (n=650)



Les **personnes racisées** vivent davantage de problèmes en tant que locataires. Parmi les personnes immigrantes, les **ménages composés de trois personnes**, les **ménages avec enfant.s** et les **personnes de 18 à 34 ans** vivent davantage de problèmes.

Deux problèmes en particulier, un problème de voisinage causé par des différences culturelles et une menace d'éviction de la part du ou de la propriétaire, sont vécus plus fortement par les personnes racisées non immigrantes que par les personnes racisées immigrantes.



Problèmes vécus en tant que locataire, plus fréquents chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)				Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	Toutes	Immigrantes	Non immigrantes		
Logement trop petit	22 %	26 %		Ménages de 3 personnes	
Problème de voisinage causé par des différences culturelles	19 %		31 %	Problèmes d'insalubrité	39 %
Menace d'éviction	7 %		12 %	Logement trop petit	33 %
				Menace d'éviction	9 %
				Ménages avec enfants	
				Logement trop petit	25 %
				Menace d'éviction	8 %
				18-34 ans	
				Problèmes d'insalubrité	32 %
				Logement trop petit	29 %
Femmes racisées immigrantes					
			22 %		
Femmes racisées					
			19 %		
Personnes LGBTQ+					
			26 %		

Volet qualitatif

État du logement actuel – Difficultés vécues en tant que locataire

Dans les **groupes 1 et 2** (dont les personnes participantes sont pour la plupart au Canada et à Montréal depuis au moins 10 ans), **l'état du logement** actuellement occupé est **généralement satisfaisant**, que l'on soit locataire ou propriétaire. Dans le cas des locataires, peu ou pas de conflits sont vécus avec le ou la propriétaire. Le principal problème vécu par quelques personnes participantes est le manque d'entretien par le ou la propriétaire.

Pour ce qui est des **groupes 3 à 6 (personnes résidentes non permanentes)**, **l'état du logement** actuellement occupé est souvent **plus ou moins sinon peu satisfaisant**, plusieurs réparations ou rénovations étant nécessaires. Les principales difficultés vécues sont les suivantes :

- Le **refus du ou de la propriétaire d'effectuer des réparations ou des rénovations nécessaires** (chauffage, murs, cuisine, fenêtres, etc.) dans le logement ou encore, la lenteur à agir dans ce sens (fréquemment mentionné dans les quatre groupes). Parfois, le ou la propriétaire blâme le ou la locataire pour le mauvais état de son logement.
- Le manque d'entretien dans l'immeuble.
- Un problème d'insalubrité (moisissures, blattes, punaises, etc.).
- Dans le groupe 6, on mentionne que le ou la propriétaire a profité ou abusé de leur statut de personne réfugiée ou demandeuse d'asile.

Ajoutons que ces difficultés ont aussi été mentionnées par les personnes ayant participé aux groupes 1 et 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes), lorsqu'elles faisaient référence au premier ou aux deux premiers logements qu'elles ont occupés à Montréal.

Par ailleurs, deux personnes ont souligné que les relations avec le ou la propriétaire sont meilleures et les difficultés moindres lorsque celui-ci occupe l'immeuble.

« J'avais un appartement très bien situé; cependant il y avait un manque d'entretien de la part du propriétaire. Il ne voulait pas investir. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« When you have problems say mold or other problems, they try to push it back saying it is you that caused it so I see a problem there, and there is no recourse where do I go, where do I take it to, they turn back and they say it is because of you which is not so. That I have experienced a few times and that disturbs me.¹³ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Lorsque tu ne paies pas, le propriétaire est prêt à t'amener où il faut pour avoir son argent; par contre, lorsque tu as besoin d'entretien, ça ne compte pas et tu n'as pas le droit d'aller voir la loi à cause de ton statut. Les propriétaires utilisent beaucoup cette situation contre les gens. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

13. « Lorsque vous avez des problèmes, par exemple des moisissures ou d'autres soucis, ils essaient de vous renvoyer la balle en disant que c'est vous qui avez causé le problème. Si je vois un problème, et il n'y a pas de recours, où dois-je aller, à qui dois-je m'adresser ? Ils (les propriétaires) disent ensuite que c'est à cause de vous, ce qui n'est pas le cas. J'en ai fait l'expérience à plusieurs reprises et cette situation m'a troublé. » – Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

Connaissance des recours possibles

En cas de situations problématiques – par exemple, logement insalubre, conflit avec le ou la propriétaire, augmentation drastique du loyer, demande d'enquête de crédit – une forte majorité des personnes participantes aux groupes 1 et 2 (citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes) mentionnent que l'on peut s'adresser au Tribunal administratif du logement (Régie du logement). Par contre, certaines personnes participantes déplorent que les délais de traitement des demandes ou des plaintes soient très longs. D'autres ont la perception que le Tribunal ne favorise pas suffisamment les locataires.

Quelques personnes participantes mentionnent que des organismes communautaires comme des comités de logement ou associations de locataires peuvent aider les locataires en cas de conflit avec le ou la propriétaire.

Quant aux **groupes 3 à 6 (personnes résidentes non permanentes)**, la plupart ne connaissent pas leurs **recours possibles**. Cela s'explique par le fait que leur arrivée au Canada et à Montréal est généralement très récente.

« Ça ne sert à rien d'envoyer des lettres à la Régie du logement (Tribunal administratif du logement) car ça prend au moins 1-2 ans pour que le problème soit traité, et les propriétaires sont au courant de ce facteur. Le propriétaire fait toujours ce qu'il veut; il faut alors déménager. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Il ne faut pas négliger les ressources communautaires qui aident beaucoup; les comités de logements. Avec la Régie, les propriétaires sont toujours protégés. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

4

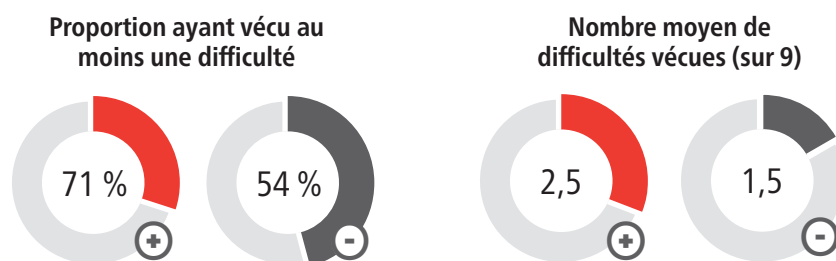
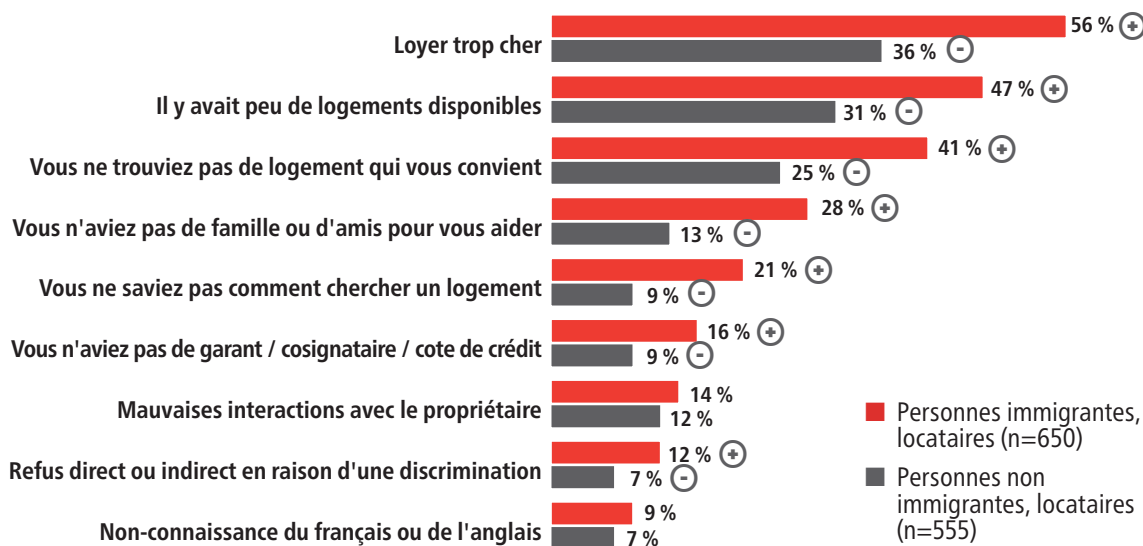
Difficultés à trouver un logement correspondant à ses besoins (au cours des 3 dernières années)

Les résultats portant sur les difficultés à trouver un logement correspondant à ses besoins montrent que le **loyer trop cher**, le **peu de logements disponibles** et le fait de **ne pas trouver de logement qui convienne** constituent les difficultés les plus mentionnées. À l’opposé, les mauvaises interactions avec le ou la propriétaire, le refus direct ou indirect en raison d’une discrimination ainsi que la non-connaissance du français ou de l’anglais sont les difficultés les moins mentionnées.

On constate un écart significatif de résultats entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes : **sur sept des neuf aspects mesurés, les personnes immigrantes éprouvent de plus grandes difficultés.** L’écart est particulièrement important pour le loyer trop cher (20 points), le peu de logements disponibles (16 points), le fait de ne pas trouver de logement qui convient (16 points), l’absence de famille ou d’amis ni amies pour aider (15 points) et le fait de ne pas savoir comment chercher un logement (12 points).

Par ailleurs, la **proportion de personnes répondantes ayant vécu au moins une des neuf difficultés est significativement plus élevée chez les personnes immigrantes (71 %)** que chez les personnes non immigrantes (54 %). Il en est de même pour le nombre moyen de difficultés vécues (2,5 chez les personnes immigrantes contre 1,5 chez les personnes non immigrantes).

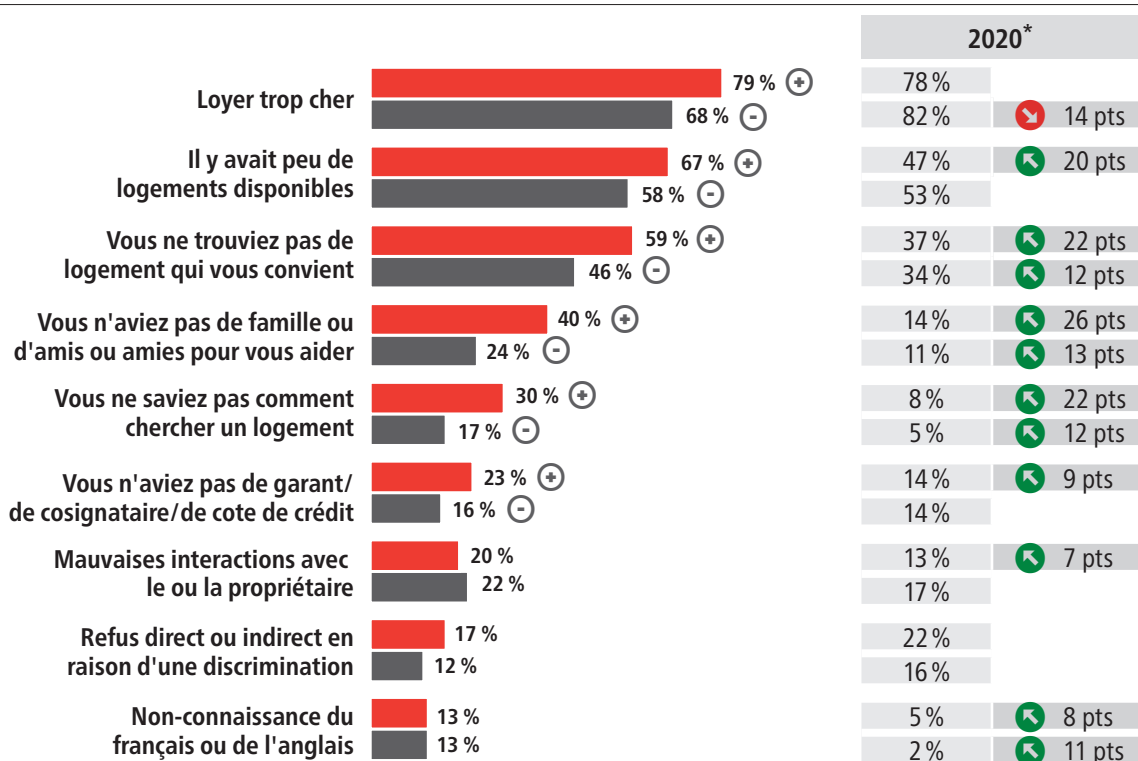
Difficultés à trouver un logement correspondant à ses besoins (3 dernières années)



La comparaison des résultats avec le sondage de 2020 requiert de présenter des données du présent sondage en incluant uniquement les répondants ayant vécu au moins une difficulté. Il faut également considérer avec réserve cette comparaison (voir la note sous le graphique ci-bas). Globalement, on constate une **hausse significative des difficultés à trouver un logement correspondant à ses besoins et cette hausse est nettement plus importante chez les personnes immigrantes que chez les personnes non immigrantes**.

- Chez les personnes immigrantes, des hausses significatives sont observées pour sept des neuf difficultés mesurées : pas de famille ou d'amis ni amis pour aider (26 points), ne trouve pas de logement qui convient (22 points), ne sait pas comment chercher un logement (22 points), peu de logements disponibles (20 points), pas de garante ou garant/de cosignataire/de cote de crédit (9 points), non-connaissance du français ou de l'anglais (8 points) et mauvaises interactions avec le ou la propriétaire (7 points).
- Chez les personnes non immigrantes, on remarque des hausses significatives pour quatre difficultés : pas de famille ou d'amis ni amis pour aider (13 points), ne trouve pas de logement qui convient (12 points), ne sait pas comment chercher un logement (12 points) et non-connaissance du français ou de l'anglais (11 points). Étonnamment, on observe une baisse de 14 points du loyer trop cher.

Difficultés à trouver un logement correspondant à ses besoins (3 dernières années)



Locataires ayant vécu au moins une de ces difficultés :

- Personnes immigrantes (n=459)
- Personnes non immigrantes (n=298)

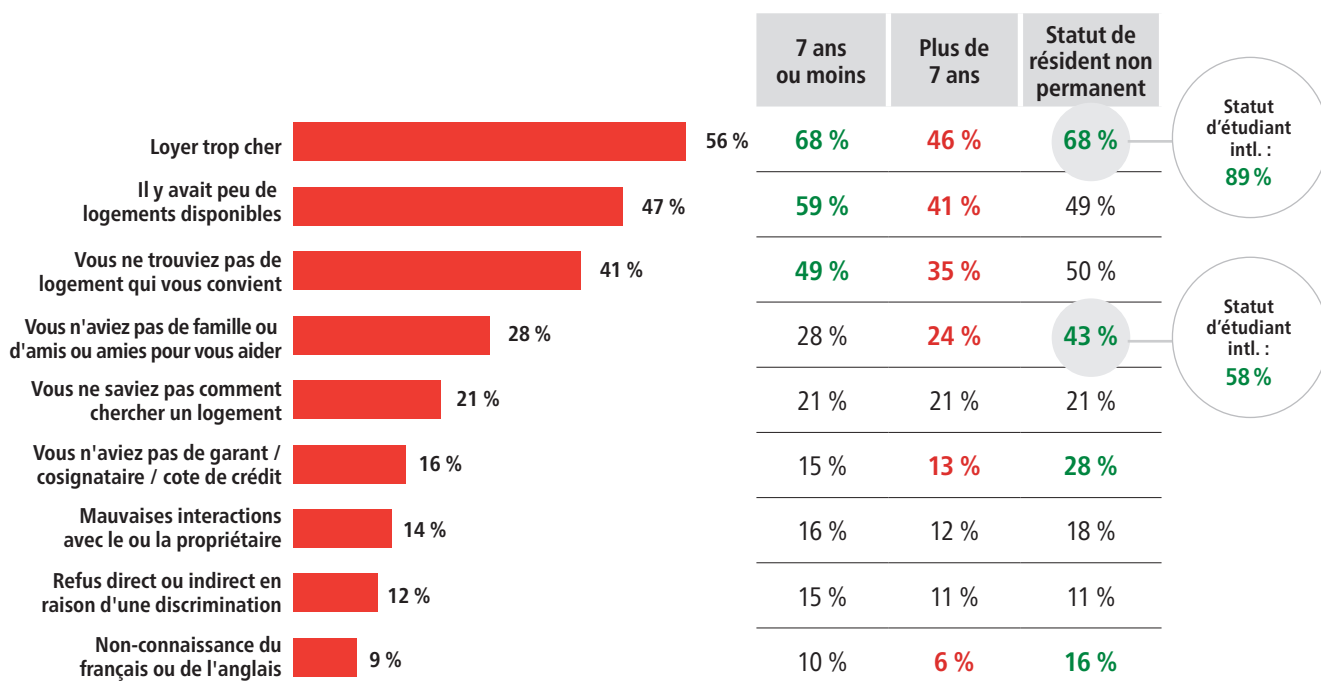
* Pour fins de comparaison avec les données du sondage de 2020, les résultats de cette année ont été présentés sur la base « ont vécu au moins une de ces difficultés ». Attention toutefois puisque des différences prévalent quant à l'administration de la question, ce qui ne rend pas parfaite la comparaison entre les deux années. Pour cette raison, il faut considérer avec réserve la comparaison avec les données de 2020.

- Cette année, la question était posée à l'ensemble des locataires de façon assistée (réponse « oui/non » à chacun des énoncés). De même, ils se prononçaient sur des difficultés vécues au cours des trois dernières années.
- En 2020, on demandait d'abord aux locataires s'ils avaient déjà connu des difficultés pour trouver un logement qui correspond à leurs besoins (à vie), puis de se prononcer sur les difficultés qu'ils ont vécues à l'aide d'une question à choix multiples.

Parmi les personnes immigrantes répondantes, plusieurs écarts sont observés selon le moment d'arrivée ou le statut.

- Les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins sont proportionnellement plus nombreuses à vivre trois difficultés : loyer trop cher (68 %), peu de logements disponibles (59 %) et ne pas trouver de logement qui leur convient (49 %).
- Les personnes résidentes non permanentes vivent proportionnellement davantage quatre difficultés : loyer trop cher (68 %), pas de famille ou d'amis ni amies pour les aider (43 %), pas de garant ou garante/de cosignataire/de cote de crédit (28 %) et non-connaissance du français ou de l'anglais (16 %).
 - Au sein de ce groupe, celles qui ont un statut d'étudiant international sont plus nombreuses à vivre deux difficultés : loyer trop cher (89 %) et pas de famille ou d'amis pour les aider (58 %).
- Par rapport aux deux échantillons précédents, les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans vivent avec moins d'intensité les difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins. Pour six des neuf difficultés mesurées, les résultats sont significativement plus bas : loyer trop cher (46 %), peu de logements disponibles (41 %), ne pas trouver de logement qui leur convient (35 %), pas de famille ou d'amis ni amies pour les aider (24 %), pas de garant ou garante/de cosignataire/de cote de crédit (13 %) et non-connaissance du français ou de l'anglais (6 %).

Difficultés à trouver un logement correspondant à ses besoins (3 dernières années)



■ Personnes immigrantes (n=650)



Les **personnes racisées** ainsi que les **femmes racisées** éprouvent **plus de difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins**.

Parmi les personnes immigrantes, les **18 à 34 ans**, les **35 à 44 ans**, les personnes ayant un **faible revenu** et les **ménages composés de trois personnes** éprouvent davantage de difficultés.

Les personnes racisées éprouvent presque toutes les difficultés (huit des neuf mesurées dans le sondage). Au sein de ce groupe, les personnes racisées immigrantes éprouvent un peu plus fortement six de ces difficultés.



Difficultés à trouver un logement correspondant à ses besoins – plus élevées chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)			Autres variables (personnes immigrantes)	
			18-34 ans	
Personnes racisées	Toutes	Immigrantes	Loyer trop cher	65 %
Loyer trop cher	54 %	56 %	Peu de logements disponibles	56 %
Peu de logements disponibles	46 %	49 %	Pas de logement qui leur convient	50 %
Pas de logement qui leur convient	43 %	44 %	Ne sait pas comment chercher un logement	28 %
Pas de famille ou d'amis ou amies pour les aider	27 %	29 %	Pas de garant/de cosignataire/ de cote de crédit	21 %
Ne sait pas comment chercher un logement	22 %	24 %	Mauvaises interactions avec le propriétaire	19 %
Pas de garant/ de cosignataire/ de cote de crédit	17 %		Non-connaissance du français ou de l'anglais	15 %
Mauvaises interactions avec le ou la propriétaire	16 %			
Refus direct ou indirect en raison d'une discrimination	13 %	14 %	35-44 ans	
Femmes racisées	Toutes	Immigrantes	Loyer trop cher	70 %
Loyer trop cher	57 %	58 %	Peu de logements disponibles	56 %
Peu de logements disponibles	53 %	54 %	Pas de logement qui leur convient	48 %
Pas de logement qui leur convient	44 %	43 %	Faible revenu (< 40 000 \$)	
Ne sait pas comment chercher un logement	27 %		Pas de famille ou d'amis pour les aider	39 %
Refus direct ou indirect en raison d'une discrimination	15 %		Ne sait pas comment chercher un logement	30 %
			Pas de garant/de cosignataire/ de cote de crédit	23 %
			Refus direct ou indirect en raison d'une discrimination	18 %
			Ménages de 3 personnes	
			Loyer trop cher	74 %
			Pas de famille ou d'amis ou amies pour les aider	41 %
			Ne sait pas comment chercher un logement	40 %
Femmes immigrantes				
Peu de logements disponibles		53 %		
Personnes LGBTQ+ (immigrantes ou non)				
Mauvaises interactions avec le propriétaire		25 %		

VOLET QUALITATIF

Difficultés vécues lors de la recherche d'un logement

Les personnes participantes aux groupes de discussion ont, globalement, **vécu plusieurs défis ou difficultés lors de la recherche d'un logement**. Dans le cas des groupes 1 et 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes), il a été demandé aux personnes participantes – qui sont pour la plupart au Canada et à Montréal depuis au moins 10 ans – de se référer à leurs premières années au Canada. Deux difficultés sont particulièrement importantes, car mentionnées dans tous les groupes et en majorité :

- **L'absence d'historique ou de cote de crédit et de références** au Canada. Plusieurs se faisaient refuser un appartement pour cette raison.
- **Le fait de ne pas avoir de personne garante** ou cosignataire pour pouvoir endosser la personne qui recherche un logement.

D'autres défis ou difficultés ont été invoquées assez fréquemment :

- Le fait de trouver un logement disponible, nonobstant toutes autres considérations. La pénurie de logement est particulièrement sévère depuis quelques années (moins mentionné dans les groupes 1 et 2).
- Le coût élevé des logements disponibles. Certaines personnes participantes récemment arrivées au Canada se sont dites étonnées du prix très élevé des loyers. Des personnes participantes aux groupes 1 et 2, installées depuis plus de dix ans à Montréal, mentionnent que le prix de leur loyer actuel est le double de celui de leur premier loyer lors de leur arrivée.
- En lien avec les deux facteurs précédents, quelques personnes participantes ont cherché une ou des colocataires – parfois de la famille élargie – avec qui partager un appartement. Cela est surtout constaté au sein des groupes 3 et 4, principalement par les personnes ayant un statut d'étudiant international.
- Le fait que le ou la propriétaire exige de payer un ou deux mois de loyer à l'avance, ce qui est illégal au Québec, alors que plusieurs ont peu de revenus et peu d'économies.
- Des refus attribuables au statut migratoire précaire de la personne immigrante, qui n'a pas sa résidence permanente (réfugié, demandeur d'asile, travailleur temporaire). Cela a particulièrement été mentionné dans le groupe 6.
- Des refus plus fréquents sont constatés dans le cas de familles avec enfants, surtout s'il y a deux enfants ou plus.
- La difficulté de trouver un logement suffisamment grand, dans le cas de ménages comportant au moins quatre personnes (familles avec enfants, familles élargies, familles intergénérationnelles).
- La non-connaissance des ressources en aide à la recherche d'un logement, le manque de connaissance concernant le fonctionnement du marché locatif montréalais.
- Plusieurs personnes participantes de différents groupes mentionnent que posséder un animal de compagnie constitue un obstacle à la recherche d'un logement.
- Quelques personnes ont mentionné de la discrimination de la part des propriétaires basée sur l'origine ethnique (accent, nom ayant une connotation étrangère) ou la couleur de la peau.
- Bien que la question ait été assez peu discutée, la plupart s'entendent pour dire que la situation sur le plan du logement s'est détériorée depuis la COVID-19, surtout en matière de rareté et de coût des logements.

« Pour moi, c'était surtout l'historique de crédit; je me faisais refuser plusieurs appartements, car je n'avais pas d'historique de crédit au Canada, jusqu'à ce qu'un ami se porte comme garant. Par la suite, c'était plus facile. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« I have three kids-and I remember going to see an apartment a 5½ and they said this is not big enough for your family and I said no for three kids a 5½ is big enough we are taking. we have three young kids. So, I thought we felt discriminated, it was really hard at first to find our first apartment¹⁴. »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« J'ai essayé de trouver un appartement, mais on a commencé à me demander mon numéro d'assurance sociale (pas accessible avec le statut de résident non permanent à statut précaire), de compte de banque et des références. Leur demande (d'un historique) de 3 mois de paie complique aussi l'accès au loyer. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

« Je viens de déménager et mon loyer est le double de celui que mon mari devait payer à notre premier logement. Les prix sont beaucoup plus élevés qu'il y a deux ans. Le propriétaire a demandé le paiement un mois d'avance alors que ce n'est pas en accord avec la loi; on nous a dit : ou vous habitez ici, ou quelqu'un d'autre le prend. »

Groupe 3 (personnes résidentes non permanentes, étudiantes et étudiants internationaux ou travailleuses et travailleurs temporaires)

14. « J'ai trois enfants et je me souviens d'avoir visité un 5½ et ils m'ont dit que ce n'était pas assez grand pour ma famille. J'ai répondu que non, pour trois enfants, un 5½ était assez grand et que nous avions trois enfants en bas âge. Nous nous sommes donc sentis victimes de discrimination. Au début, nous avons eu beaucoup de mal à trouver notre premier appartement. »—(Groupe 2—personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

À la quasi-unanimité, les personnes participantes de l'ensemble des groupes estiment qu'il est plus difficile pour une personne immigrante qu'une personne née au Québec de se trouver un logement adéquat comme locataire. Les principales raisons mentionnées sont :

- L'absence de cote ou d'expérience de crédit.
- L'absence de garant ou garante.
- Le statut financier précaire, peu d'actifs.
- La méconnaissance du fonctionnement du marché du logement locatif à Montréal.
- La discrimination selon l'origine ethnique : accent, nom ayant une consonance étrangère, couleur de la peau, etc. (davantage mentionné dans les groupes 5 et 6, surtout composés de personnes réfugiées et demandeuses d'asile).
- La discrimination selon le statut : réfugié, demandeur d'asile, travailleur temporaire, etc. (surtout mentionné dans les groupes 5 et 6).

« Je pense qu'il y a de la discrimination à propos de la personne et d'où elle vient. Un propriétaire que j'avais visité m'avait demandé d'où je venais car il n'aimait pas les Indiens; il disait que leur présence allait nuire à la propreté et l'entretien de l'appartement. Il m'a littéralement nommé les catégories ethniques de gens qu'il acceptait, soit les Québécois, Italiens, Français et Chinois. »

Groupe 3 (personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses et temporaires)

« Sometimes you don't have a lot of information where is the best place you don't know anything about the country or the city, anything about the neighborhoods. You just pick what you can find at the beginning and then once you are inside the apartment you see all the small problems coming out.¹⁵ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« It is not easy for new immigrants to get stuff compared to somebody who is from here already. You don't really know your way and you don't know how the system works. You are asked questions, you can fall in the hands of scammers on Facebook, where you are searching for apartments.¹⁶ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou de demandeuses d'asile)

« Lorsqu'ils ou elles entendent ton accent, ils ou elles hésitent à t'accueillir correctement, à te faire entrer dans l'appartement. On a vécu tout ça. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

15. « Parfois, vous n'avez pas beaucoup d'informations sur le meilleur emplacement, vous ne savez rien du pays ou de la ville, rien des quartiers. Alors, vous choisissez ce que vous pouvez trouver au début et une fois que vous êtes dans l'appartement, vous voyez tous les petits problèmes qui surgissent. » (Groupe 2 – personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile, traduction)

16. « Il n'est pas facile pour les nouveaux immigrants de trouver des informations par rapport à quelqu'un qui est déjà d'ici. Vous ne connaissez pas vraiment les procédures et vous ne savez pas comment fonctionne le système. On vous pose des questions, vous pouvez tomber entre les mains de fraudeurs sur Facebook, lorsque vous cherchez un appartement. » (Groupe 5 – personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile, traduction)

Ce qui pourrait aider lors de la recherche d'un logement

Les personnes participantes ont mentionné certains facteurs ou actions qui auraient pu faciliter leur recherche d'un logement lors de leur arrivée à Montréal.

- Connaître les ressources gouvernementales, municipales et communautaires disponibles pour comprendre comment fonctionne le marché locatif à Montréal et aider à la recherche d'un logement qui convient aux besoins (davantage dans les groupes 1 et 2, personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes).
- Avoir un réseau de contacts de personnes provenant de la même communauté. Les gens d'une même communauté les aident à se chercher un logement (groupes 3, 4 et 6, personnes résidentes non permanentes).
- Connaître les plateformes, notamment sur les médias sociaux, qui présentent des logements disponibles.
- Mettre les personnes qui viennent de s'installer à Montréal en contact avec un réseau de gens qui cherchent des locataires.
- Faire en sorte d'éviter d'avoir à présenter un dossier de crédit. Qu'un organisme d'accueil des personnes immigrantes se porte garant.
- Revoir les normes en matière de salubrité.
- Rendre disponibles davantage de logements sociaux ou abordables.
- Se doter d'un registre des loyers et que l'État intervienne pour limiter la spéculation.
- Faire en sorte qu'il y ait une personne intermédiaire entre les locataires et les propriétaires (représentante de l'état, travailleuse sociale) pour faciliter le contact entre les personnes nouvellement arrivées et les propriétaires et éviter les abus (groupe 6, statut de réfugié ou de demandeur d'asile).
- Se doter d'une structure de référence qui oriente les personnes dont le statut est précaire (groupe 6).

« I joined a Montreal group on a platform called Telegram and people that are Iranian list their apartment to transfer or sublet and it is easier to get an apartment there.¹⁷ »

Groupe 4 (personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« Pour ma part, j'ai eu beaucoup d'aide pour me loger lorsque je suis arrivée car j'avais déjà des connaissances sur place qui pouvaient dans un premier temps m'héberger, puis me mettre en contact avec des gens qui cherchaient des locataires. Avoir un réseau déjà sur place pourrait être une aide non négligeable. »

Groupe 3 (personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« Il faut que les critères soient réalistes et allégés pour aider toutes les familles. Le statut visiteur n'est pas considéré comme un statut; tu es bloquée et tu dois vivre derrière quelqu'un qui a un statut. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

17. « J'ai rejoint un groupe sur une plateforme appelée Telegram où les Iraniens de Montréal listent leurs appartements à transférer ou à sous-louer. Il a été plus facile d'obtenir un appartement via cette plateforme. » (Groupe 4 – personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

3

Emploi



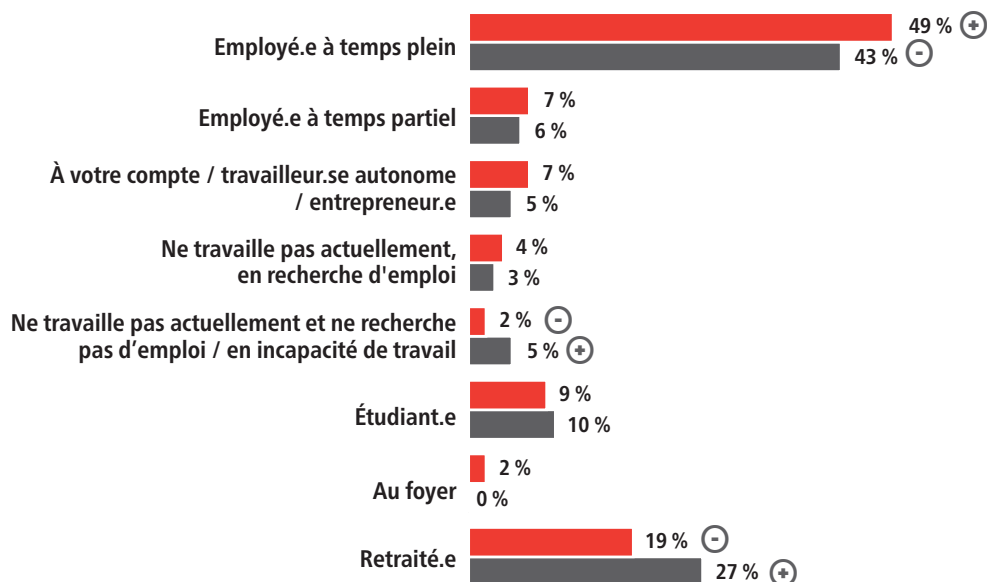
1

Situation en emploi

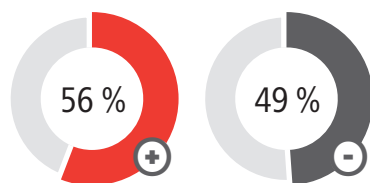
Plus de la moitié des personnes immigrantes répondantes (56 %) occupent un emploi salarié (à temps plein ou partiel), soit significativement plus que les personnes non immigrantes (49 %). En contrepartie, on trouve une proportion significativement plus élevée de personnes non immigrantes à la retraite (27 %) que de personnes immigrantes (19 %).

Au cours des cinq dernières années, une proportion nettement plus élevée de personnes immigrantes que de personnes non immigrantes ont fait au moins une recherche d'emploi sur le territoire de la Ville de Montréal (58 % contre 41 %).

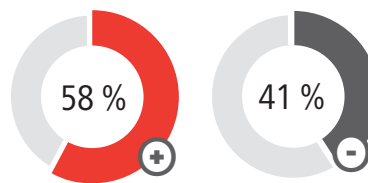
Occupation actuelle et recherche d'un emploi à Montréal (au cours des 5 dernières années)



Proportion occupant un emploi salarié (temps plein ou partiel)



Ont fait au moins une recherche d'emploi sur le territoire de la Ville de Montréal (5 dernières années)

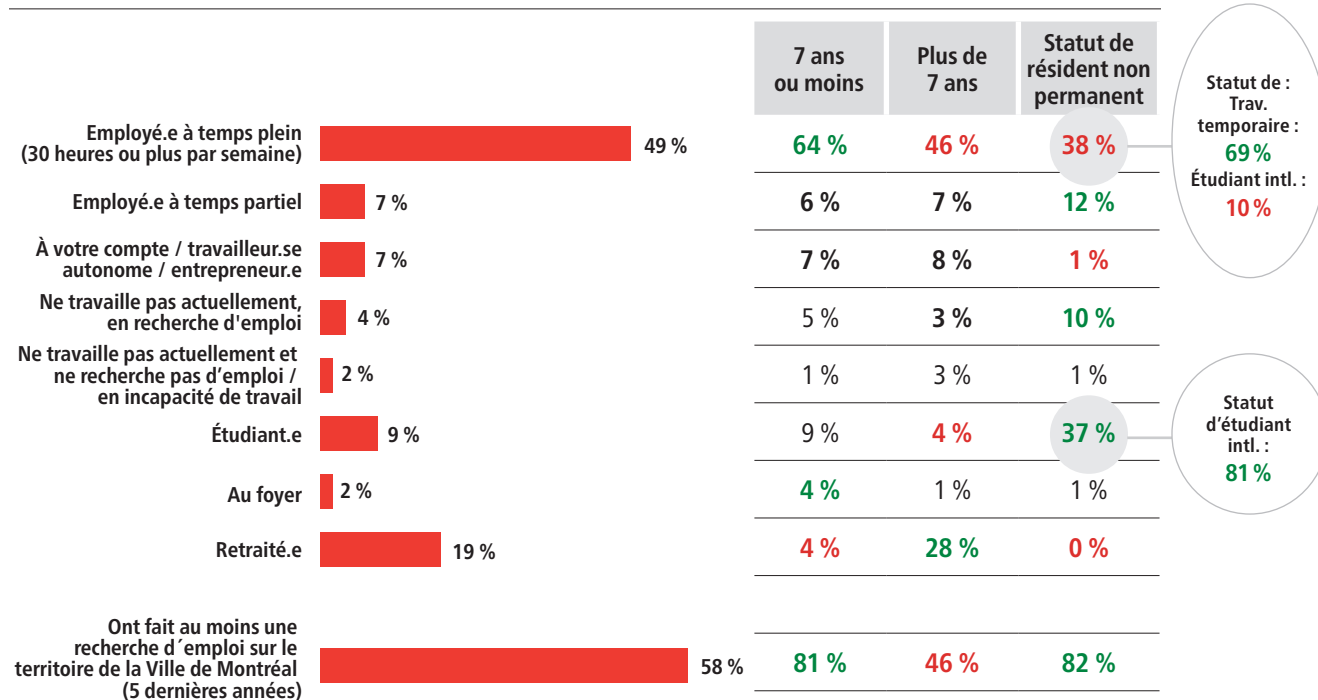


■ Personnes immigrantes (n=1 044)
■ Personnes non immigrantes (n=1 043)

Parmi les personnes immigrantes répondantes, certains écarts significatifs sont observés selon l'année d'arrivée ou le statut.

- Les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins sont proportionnellement plus nombreuses à occuper un emploi à temps plein (64 %) et à avoir fait au moins une recherche d'emploi à Montréal (81 %).
- Les personnes résidentes non permanentes sont davantage présentes dans les occupations suivantes : en emploi à temps partiel (12 %), en recherche d'emploi (10 %) et aux études (37 %). Elles ont davantage fait au moins une recherche d'emploi à Montréal (81 %). Au sein de ce groupe, les personnes ayant le statut d'étudiant international se disent étudiantes dans une proportion de 82 % tandis que 69 % de celles ayant le statut de travailleur temporaire occupent un emploi à temps plein.
- Les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans sont plus nombreuses à être retraitées (28 %). Cela s'explique par le fait que ces personnes sont, en moyenne, nettement plus âgées que celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins ou ayant le statut de résident non permanent.

Occupation actuelle et recherche d'un emploi à Montréal (au cours des 5 dernières années)



■ Personnes immigrantes (n=1 044)

La proportion de personnes qui occupent un **emploi à temps plein** est plus élevée parmi les **personnes LGBTQ+**, les **personnes racisées** (davantage les personnes racisées non immigrantes), les **hommes racisés** et les **hommes immigrants**.

Parmi les personnes immigrantes, cette proportion est plus élevée chez les 18 à 44 ans, les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire, un revenu de 40 000 \$ et plus et les ménages avec enfant.



Emploi à temps plein, taux plus élevé parmi :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes LGBTQ+ immigrantes	65 %	35-44 ans	72 %
Personnes LGBTQ+	60 %	18-34 ans	56 %
Personnes racisées non immigrantes	60 %	Revenu > 80 000 \$	71 %
Hommes racisés	58 %	Revenu 40 000 \$–80 000 \$	56 %
Hommes immigrants	54 %	Diplôme Universitaire	61 %
Personnes racisées	54 %	Ménages avec enfant	57 %

La proportion de personnes qui ont fait **au moins une recherche d'emploi à Montréal** depuis 5 ans est plus élevée parmi les **femmes racisées** (davantage les femmes racisées immigrantes), les **personnes LGBTQ+ immigrantes** et les **personnes racisées**.

Au sein des personnes immigrantes, cette proportion est plus élevée chez les 18 à 44 ans, les personnes ayant une scolarité de niveau universitaire et les locataires.



Recherche d'emploi à Montréal depuis 5 ans, taux plus élevé parmi :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes racisées immigrantes	71 %	18-34 ans	89 %
Personnes LGBTQ+ immigrantes	70 %	35-44 ans	75 %
Personnes racisées	69 %	Locataires	68 %
Personnes racisées immigrantes	69 %	Diplôme Universitaire	66 %
Femmes racisées	68 %		

2

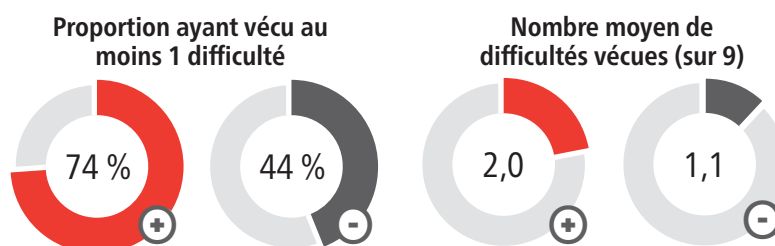
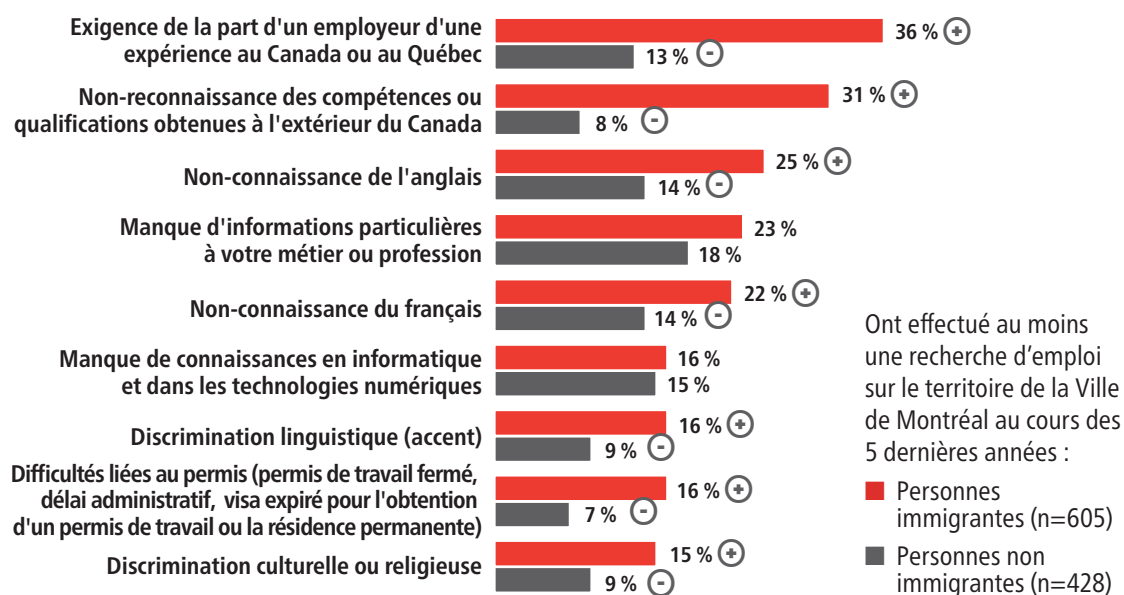
Difficultés vécues lors de la recherche d'un emploi à Montréal

Les résultats portant sur les difficultés vécues lors de la recherche d'un emploi à Montréal, par les personnes répondantes ayant fait au moins une recherche d'emploi sur le territoire de la Ville au cours des cinq dernières années, révèlent de **très grandes différences entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes**.

- D'une part, **les difficultés les plus importantes ne sont pas les mêmes pour les deux échantillons**. Chez les personnes immigrantes, l'exigence de la part d'un employeur d'une expérience au Canada ou au Québec (36 %), la non-reconnaissance des compétences ou qualifications obtenues à l'extérieur du Canada (31 %) et la non-connaissance de l'anglais (25 %) arrivent en tête. Chez les personnes non immigrantes, ce sont le manque d'information particulière à leur métier ou profession (18 %) et le manque de connaissance en informatique (15 %).
- D'autre part, **les difficultés sont vécues avec nettement plus d'intensité par les personnes immigrantes**. Sur sept des neuf éléments mesurés, l'écart est significatif. Celui-ci est majeur pour l'exigence de la part d'un employeur d'une expérience au Canada ou au Québec (23 points) et la non-reconnaissance des compétences ou qualifications obtenues à l'extérieur du Canada (23 points).

En outre, la proportion de personnes répondantes ayant vécu **au moins une difficulté lors de la recherche d'un emploi à Montréal** est **beaucoup plus élevée chez les personnes immigrantes (74 %)** que chez les personnes non immigrantes (44 %). Il en est de même pour le nombre moyen de difficultés vécues (2,0 contre 1,1).

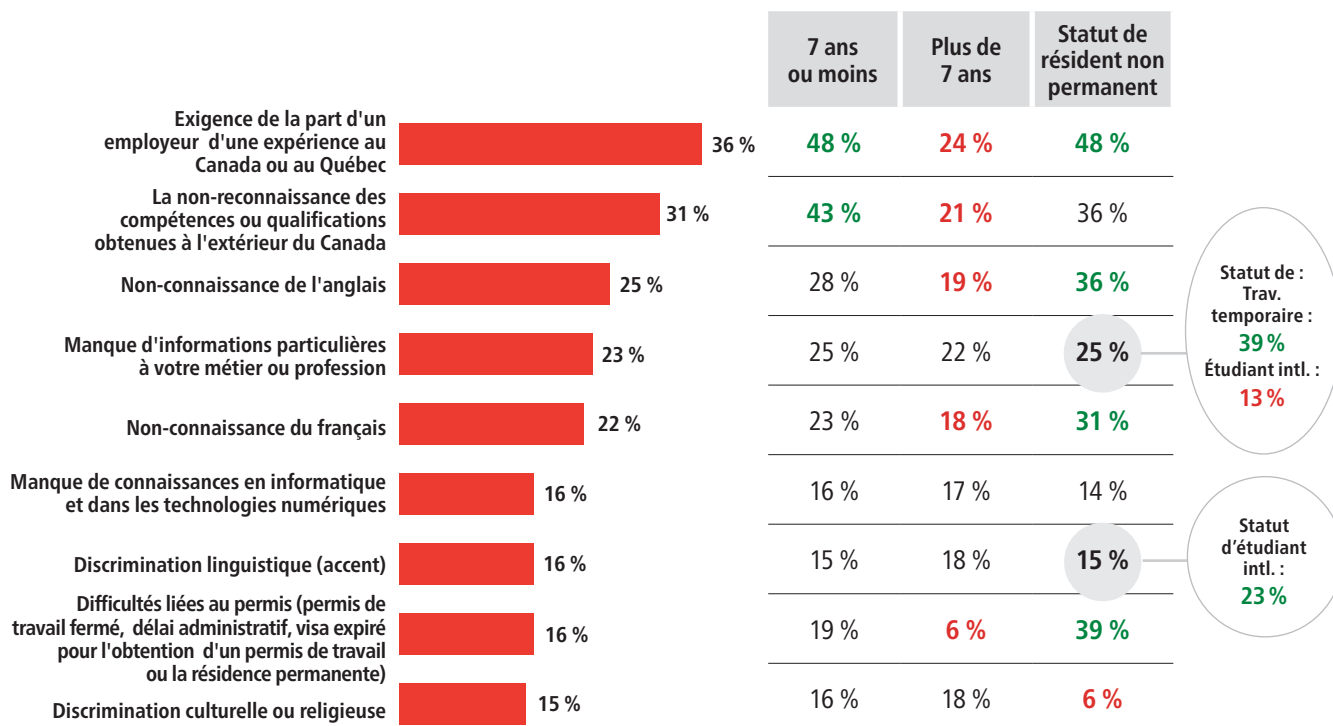
Difficultés vécues lors de la recherche d'un emploi à Montréal



Parmi les personnes immigrantes répondantes, les écarts significatifs montrent que **celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins et celles qui sont résidentes temporaires vivent de plus grandes difficultés** que les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans.

- Les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins sont proportionnellement plus nombreuses à connaître deux difficultés : exigence de la part d'un employeur d'une expérience au Canada ou au Québec (48 %) et la non-reconnaissance des compétences ou qualifications obtenues à l'extérieur du Canada (43 %).
- Les personnes résidentes non permanentes connaissent, plus que la moyenne, quatre difficultés : exigence de la part d'un employeur d'une expérience au Canada ou au Québec (48 %), non-connaissance de l'anglais (36 %), non-connaissance du français (31 %) et difficultés liées au permis (39 %).
 - Au sein de ce groupe, celles ayant le statut d'étudiant international manquent davantage d'informations particulières à leur métier ou profession (39 %) et subissent plus de discriminations linguistiques (23 %).

Difficultés vécues lors de la recherche d'un emploi à Montréal



■ Personnes immigrantes ayant effectué au moins une recherche d'emploi sur le territoire de la Ville de Montréal au cours des 5 dernières années (n=605)



Les **personnes racisées** (immigrantes ou non) ainsi que les **femmes racisées immigrantes** ont vécu **plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi** à Montréal.

Parmi les personnes immigrantes, celles ayant un **faible revenu** et les **ménages avec enfant.s** ont vécu plus de difficultés que la moyenne.

Les personnes racisées sont, de loin, le groupe ayant vécu le plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi à Montréal, l'écart étant significatif pour les neuf difficultés mesurées dans le sondage. Les personnes racisées immigrantes n'éprouvent pas plus de difficultés que les personnes racisées en général.



Difficultés vécues lors de la recherche d'un emploi à Montréal, plus fréquentes chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)			Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	Toutes	Immigrantes	Faible revenu (< 40 000 \$)	
Exigence d'une expérience au Canada ou au Québec	34 %	37 %	Exigence d'une expérience au Canada ou au Québec	44 %
Non-reconnaissance des compétences hors du Canada	29 %	29 %	Non-connaissance de l'anglais	40 %
Manque d'informations particulières au métier ou à la profession	29 %	27 %	Non-connaissance du français	32 %
Non-connaissance de l'anglais	26 %	27 %	Manque d'informations particulières au métier ou à la profession	31 %
Non-connaissance du français	26 %	27 %	Discrimination culturelle ou religieuse	26 %
Manque de connaissances en informatique et dans les TI	24 %	22 %	Manque de connaissances en informatique et dans les TI	24 %
Discrimination culturelle ou religieuse	22 %	19 %	Difficultés liées au permis	21 %
Difficultés liées au permis	17 %	17 %	Ménages avec enfant.s	
Discrimination linguistique	17 %	17 %	Exigence d'une expérience au Canada ou au Québec	42 %
Femmes racisées immigrantes			Non-reconnaissance des compétences hors du Canada	37 %
Exigence d'une expérience au Canada ou au Québec		36 %	Manque de connaissances en informatique et dans les TI	21 %
Non-connaissance du français		30 %		
Manque d'informations particulières au métier ou à la profession		28 %		
Discrimination linguistique		20 %		
Femmes immigrantes				
Non-connaissance du français		26 %		
Personnes LGBTQ+ immigrantes				
Non-connaissance du français		33 %		

VOLET QUALITATIF

Difficultés vécues lors de la recherche d'un emploi à Montréal

Les personnes participantes aux groupes de discussion ont, **en quasi-totalité, vécu une ou plusieurs difficultés lors de la recherche d'un emploi à Montréal**. Deux difficultés sont particulièrement importantes, car mentionnées dans tous les groupes par plusieurs personnes participantes :

- **Compétences ou qualifications** obtenues à l'extérieur du Canada **non reconnues par les ordres professionnels ou par les employeurs** et ce, malgré une longue expérience dans leurs pays d'origine. Des secteurs et métiers sont mentionnés comme exemples : pharmacie, architecture, administration, droit, inhalothérapie, etc. On souligne qu'il est difficile de faire reconnaître ses acquis ou d'obtenir des équivalences dans le réseau scolaire.
- **Exigence de la part des employeurs d'une expérience au Canada ou au Québec**. Sans cette expérience, les employeurs font preuve de méfiance ou refusent d'embaucher. Cette situation oblige plusieurs personnes immigrantes, pour acquérir une première expérience au Canada, à se chercher ou accepter un emploi exigeant peu de qualifications (alors qu'elles détiennent souvent un diplôme universitaire), sans lien avec leurs qualifications initiales, physiquement difficiles, mal rémunérés et dont les conditions de travail peuvent être pénibles, voire dangereuses. Ou encore, elles se font offrir un emploi dans leur domaine, mais pour lequel elles sont surqualifiées. Deux personnes participantes disent qu'il est nécessaire de ne pas mentionner certaines qualifications dans leur curriculum vitae pour trouver un emploi exigeant peu de qualifications.

Ces constats vont dans le même sens que les résultats du sondage.

D'autres difficultés ont été évoquées assez fréquemment :

- Méconnaissance des exigences en matière de formations, de compétences ou de qualifications par les employeurs, le système d'éducation et les ordres professionnels.
- Méconnaissance du fonctionnement et des codes du marché du travail au Québec : ce qu'il faut mettre en valeur dans un curriculum vitae, en entrevue d'embauche.
- Absence de réseau professionnel, méconnaissance du réseau en lien avec la profession ou le champ d'expertise.
- Non-connaissance du français, barrière linguistique et culturelle (souvent mentionné dans les groupes anglophones, un peu mentionnée dans les groupes francophones). Dans le cas des groupes francophones, on mentionne la difficulté de compréhension du français parlé au Québec.
- Connaissance insuffisante de l'anglais (peu mentionné et essentiellement dans les groupes francophones).
- Difficultés liées au permis (délai administratif, obtention d'un permis de travail, obtention de la résidence permanente), surtout mentionné dans les groupes 5 et 6 (statut de réfugié ou de demandeur d'asile). Quelques personnes participantes mentionnent la difficulté d'occuper un emploi, quel qu'il soit, si on n'a pas la résidence permanente.
- Exploitation par certains employeurs qui font travailler au noir ou paient mal les personnes immigrantes qui n'ont pas la résidence permanente (surtout le groupe 6).
- Discrimination. Ce facteur a été peu mentionné comme tel, bien que certains des facteurs précédents montrent que des formes de discrimination sont bien présentes, surtout envers les personnes immigrantes ayant un statut précaire.

« Mon diplôme en architecture du bâtiment n'était pas reconnu ici, donc ça a été un problème. On m'a donné comme excuse que je ne connaissais pas le système de mesure utilisé avec les pieds-pouces. Une autre difficulté rencontrée est que lorsqu'on arrive, on ne connaît pas les codes pour les CV et les entrevues d'embauche. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« When you go to the interview, the first thing they will ask is "have you already worked somewhere in Canada?" You cannot have this Canada experience and this is a big issue. We just arrived so we need to find a job to have that experience. I had 2 or 3 appointments, and it was the same thing, the same experience. ¹⁸ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Une autre difficulté se trouve au niveau de la langue. Ma langue première est l'espagnol. Avant d'arriver, j'avais commencé à apprendre le français; je ne savais pas cependant que le français québécois n'était pas similaire au français de France, donc je ne comprenais pas bien les gens ici. »

Groupe 3 (personnes résidentes non permanentes, statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire)

« I don't work yet because it is very difficult to find a job because of the French language. You get to some places because you can't speak French, they don't want to employ you. ¹⁹ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile)

« Il y a un salaire de base que les employeurs doivent respecter, mais ils profitent des nouveaux arrivants en les sous-payant. Ils savent qu'ils ont besoin d'argent car ils n'ont pas encore leur permis de travail; ils les font travailler sous la table. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile)

« Ça détruit ta santé, mais on n'a pas le choix; tu dois payer un logement et tu as des enfants à nourrir. On a toujours peur de se retrouver dans la rue. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile)

18. « Lorsque vous passez un entretien d'embauche, la première chose que l'on vous demande est : « Avez-vous déjà travaillé au Canada ? ». Il est difficile d'avoir une expérience au Canada, et c'est un gros problème. Nous venons d'arriver, nous devons donc trouver un emploi pour acquérir cette expérience. J'ai eu deux ou trois rendez-vous, et c'était la même chose, la même difficulté. » (Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

19. « Je ne travaille pas encore car il est très difficile de trouver un emploi à cause de la langue française. Dans certains endroits, on ne veut pas vous embaucher parce que vous ne parlez pas français. » (Groupe 5 – personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile, traduction)

Actions réalisées pour contrer ces difficultés

- Suivre des cours de francisation, très mentionné dans tous les groupes sauf le groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes).
- Compléter des études dans leur domaine pour obtenir des équivalences ou un diplôme reconnu.
- Refaire des études dans un autre domaine, changer de carrière.
- Effectuer des démarches avec des organismes ou des services de placement.

« My French and English were very poor when I arrived and what made things difficult at the beginning was because I was waiting on the list for francization and it took a while to start. (...) I went to all those ateliers to learn how to find a job, job interview, how to write a résumé, everything that was available at the time and finally after the francization, I was able to find a job.²⁰ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

Ce qui aurait pu faciliter l'accès à un emploi (non discuté dans les groupes 3 et 4, statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire)

- La reconnaissance des diplômes obtenus dans le pays d'origine et la reconnaissance des acquis, tant par les ordres professionnels que par les employeurs. Cela a été mentionné unanimement dans le groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes) et un peu dans le groupe 6 (statut de réfugié ou de demandeur d'asile).
- Une plus grande ouverture de la part des employeurs sur la réalité des personnes nouvellement arrivées, une attitude plus accueillante (surtout le groupe 6).
- Un encadrement plus proactif pour les nouveaux arrivants en ce qui concerne les rouages et exigences dans les processus d'embauche.
- Élargissement de l'admissibilité à l'emploi, peu importe le statut : plus de flexibilité, donner la possibilité à toutes les personnes présentes sur le territoire de travailler (groupe 6).
- La présence d'un réseau personnel (réseau de soutien, famille et amis) et professionnel.

« Il est beaucoup plus facile de décrocher un emploi lorsque nous sommes entourés de gens et de contacts. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Que les employeurs fassent preuve de plus d'accueil. Cesser de dire aux immigrants de rentrer chez eux. Tenir compte que si nous sommes ici, c'est que nous avons besoin d'être ici. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

20. « Mon français et mon anglais étaient très faibles lorsque je suis arrivée et les choses ont été difficiles au début parce que j'étais sur une liste d'attente pour les cours de francisation et cela a pris du temps avant de commencer. (...) J'ai fréquenté tous ces ateliers pour apprendre à trouver un emploi, à passer un entretien d'embauche, à rédiger un CV, tout ce qui était disponible à l'époque et finalement, après la francisation, j'ai pu trouver un emploi. » (Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

3

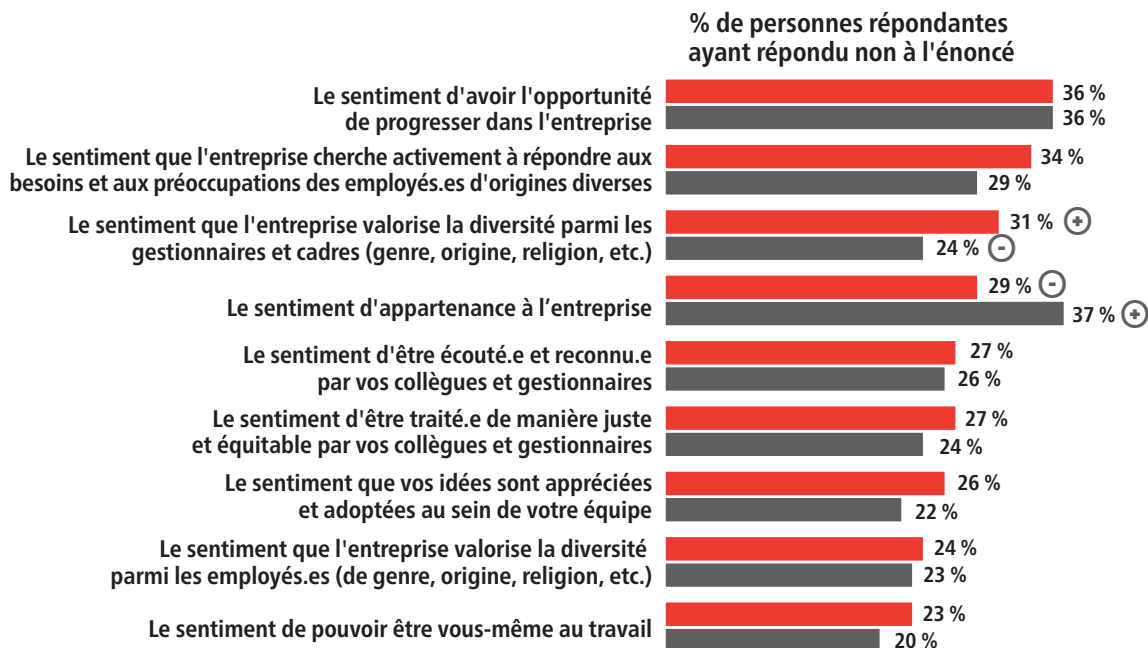
Sentiment d'iniquité au travail

En matière de sentiment d'iniquité au travail, **peu de différences sont observées entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes.**

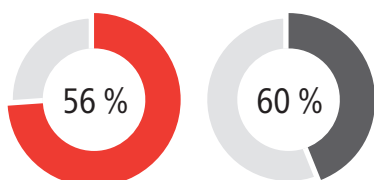
Sur sept des neuf aspects mesurés, le sentiment d'iniquité est un peu plus grand chez les personnes immigrantes. Toutefois, l'écart n'est significatif que pour l'affirmation « **Le sentiment que l'entreprise ne valorise pas la diversité parmi les gestionnaires et cadres** » (31 % pour les personnes immigrantes contre 24 % pour les personnes non immigrantes). L'absence de sentiment d'appartenance à l'entreprise est le seul aspect où le résultat est plus négatif chez les personnes non immigrantes que chez les personnes immigrantes (37 % contre 29 %, un écart significatif).

La proportion des répondants ayant vécu au moins une iniquité est de 56 % chez les personnes immigrantes et de 60 % chez les personnes non immigrantes, une différence non significative.

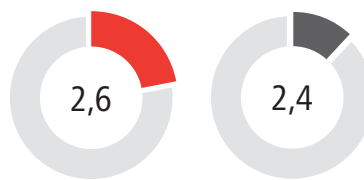
Sentiment d'iniquité et préoccupations au travail



Proportion ayant vécu au moins 1 iniquité/préoccupation



Nombre moyen iniquités / préoccupations vécues (sur 9)



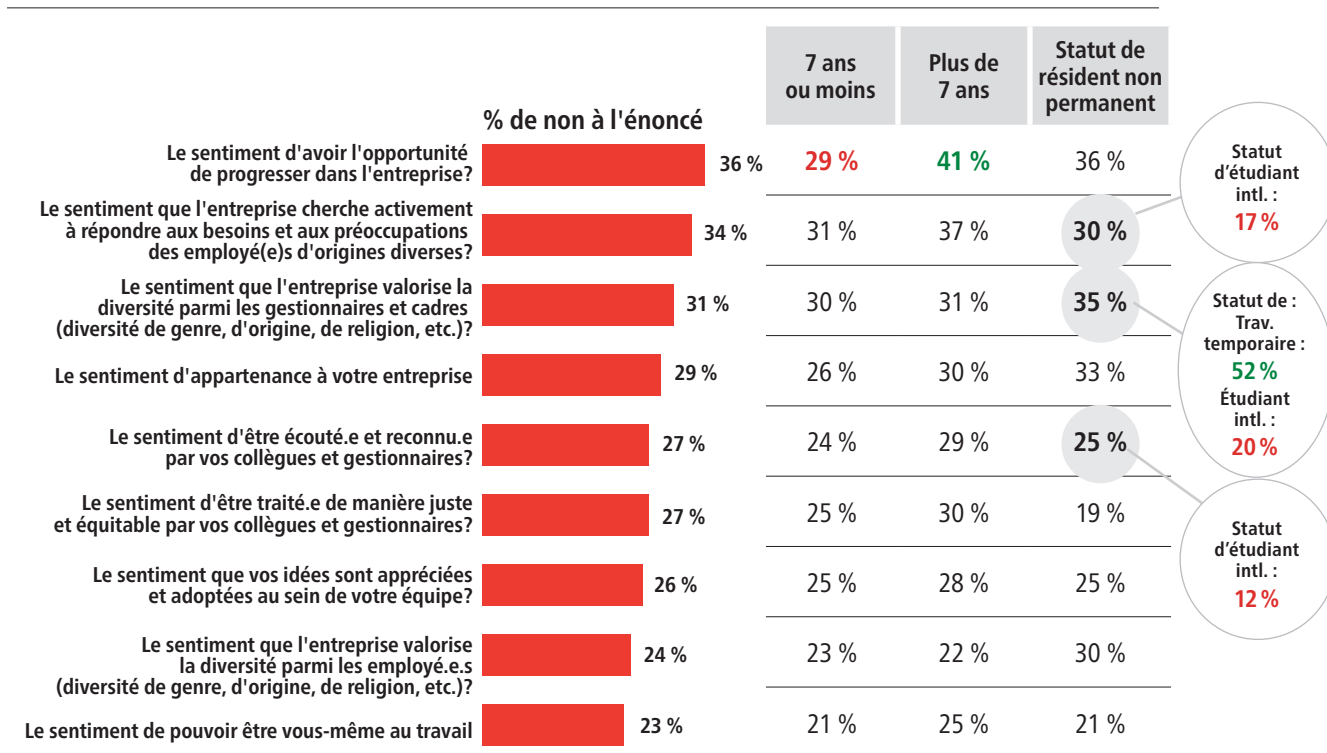
Ont effectué au moins une recherche d'emploi sur le territoire de la Ville de Montréal au cours des 5 dernières années :

- Personnes immigrantes (n=605)
- Personnes non immigrantes (n=428)

Parmi les personnes immigrantes ayant répondu, **très peu d'écart** sont observés selon l'année d'arrivée ou le statut.

- Les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans sont plus nombreuses à ne pas avoir de sentiment d'appartenance à l'entreprise (41 %).
- Au sein des personnes résidentes non permanentes, celles ayant le statut de travailleur temporaire ont davantage le sentiment que l'entreprise ne valorise pas la diversité parmi les gestionnaires et cadres (52 %).

Sentiment d'iniquités et préoccupations au travail



- Personnes immigrantes ayant effectué au moins une recherche d'emploi sur le territoire de la Ville de Montréal au cours des 5 dernières années (n=605)



Le **sentiment d'iniquité au travail** est proportionnellement davantage ressenti par les **femmes racisées** (immigrantes ou non).

Parmi les personnes immigrantes, celles ayant un **faible revenu** et les **45 à 64 ans** ont également un plus grand sentiment d'iniquité au travail.



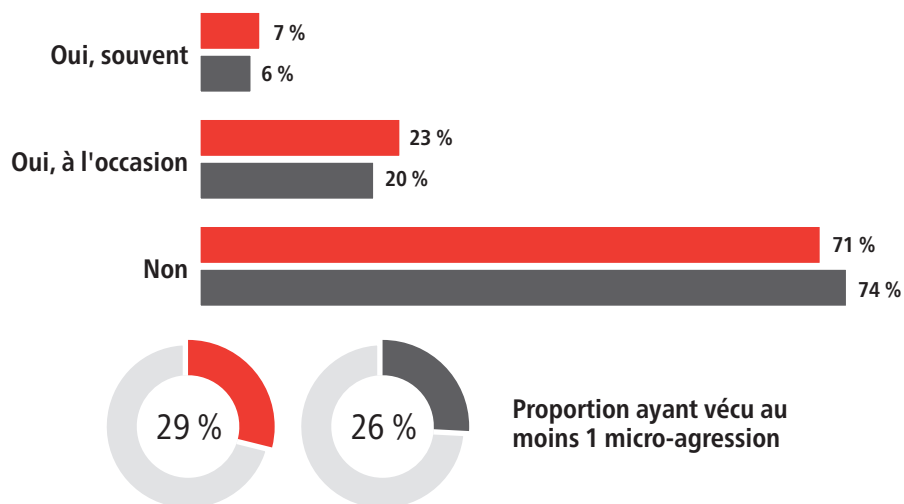
Sentiment d'iniquité au travail, plus ressenti par :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)			Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes racisées	Toutes	Immigrantes	Faible revenu (< 40 000 \$)	
Sentiment d'avoir l'opportunité de progresser dans l'entreprise	44 %		Sentiment que l'entreprise cherche activement à répondre aux besoins et aux préoccupations des employé.e.s d'origines diverses	41 %
Sentiment d'appartenance à l'entreprise	43 %		Sentiment d'être écouté.e et reconnu.e par ses collègues et gestionnaires	35 %
Sentiment que ses idées sont appréciées et adoptées au sein de son équipe	32 %	34 %	Sentiment que ses idées sont appréciées et adoptées au sein de son équipe	34 %
Sentiment de pouvoir être soi-même au travail	31 %	31 %	Sentiment d'être traité.e de manière juste et équitable par ses collègues et gestionnaires	33 %
Femmes immigrantes			55-64 ans	
Sentiment d'appartenance à l'entreprise		33 %	Sentiment d'avoir l'opportunité de progresser dans l'entreprise	55 %
Personnes racisées immigrantes			Sentiment d'appartenance à l'entreprise	47 %
Sentiment de pouvoir être soi-même au travail		29 %	Sentiment que ses idées sont appréciées et adoptées au sein de son équipe	41 %
Personnes LGBTQ+ immigrantes			Sentiment que l'entreprise valorise la diversité parmi les employé.e.s	36 %
Sentiment d'appartenance à l'entreprise		42 %	45-54 ans	
			Sentiment que l'entreprise cherche activement à répondre aux besoins et aux préoccupations des employés.es d'origines diverses	45 %
			Sentiment que l'entreprise valorise la diversité parmi les gestionnaires et cadres	45 %
			Sentiment que l'entreprise valorise la diversité parmi les employé.e.s	34 %

Au cours des trois dernières années, 29 % des personnes immigrantes et 26 % des personnes non immigrantes ont déjà vécu, souvent ou à l'occasion, des micro-agressions²¹ en milieu de travail à Montréal. Cet écart n'est pas significatif.

Micro-agressions vécues en milieu de travail à Montréal (3 dernières années)



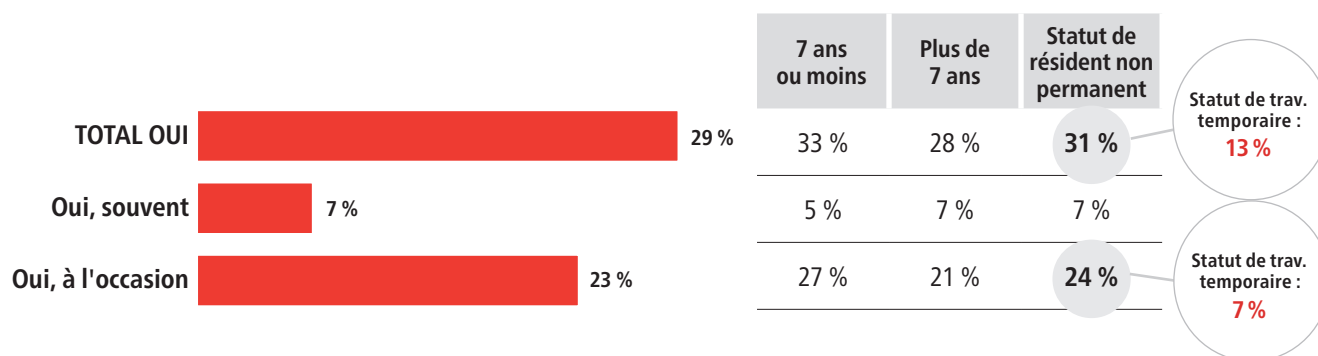
Ont occupé un emploi à Montréal au cours des 3 dernières années :

- Personnes immigrantes (n=872)
- Personnes non immigrantes (n=870)


21. Une micro-agression désigne un comportement ou un propos d'apparence banale exprimé envers une personne issue d'une communauté marginalisée ou envers toute cette communauté, et qui est perçu comme dénigrant par celle-ci. Par exemple, des blagues qui rendent mal à l'aise, des commentaires discriminatoires basés sur l'origine ethnique, l'appartenance religieuse, la couleur de peau, la langue ou l'accent, etc.

Aucune différence n'est constatée en matière de micro-agressions en milieu de travail chez les personnes immigrantes ayant répondu en fonction du nombre d'années d'installation. Parmi les personnes résidentes non permanentes, celles qui ont le statut de travailleur temporaire ont moins souvent vécu des micro-agressions (13 %).

Micro-agressions vécues en milieu de travail à Montréal (3 dernières années)



■ Personnes immigrantes ayant occupé un emploi à Montréal au cours des 3 dernières années (n=872)



Les **micro-agressions en milieu de travail** sont davantage vécues par les **personnes racisées**, nettement plus encore par les personnes racisées non immigrantes qu'immigrantes, les **femmes racisées** et les **personnes LGBTQ+** (immigrantes ou non). Parmi les personnes immigrantes, les **18 à 44 ans** vivent plus de micro-agressions que la moyenne.



Micro-agressions en milieu de travail – davantage vécues par :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	39 %	18-34 ans	39 %
Personnes racisées immigrantes	35 %	35-44 ans	36 %
Personnes racisées non immigrantes	52 %		
Femmes racisées	39 %		
Femmes racisées immigrantes	35 %		
Personnes LGBTQ+	39 %		

VOLET QUALITATIF

Situation d'emploi actuelle – adéquation avec les études, les intérêts ou l'expérience

Les personnes participantes aux **groupes 1 et 2 (citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)**, qui sont en majorité au Canada et à Montréal **depuis au moins 10 ans**, mentionnent en très grande majorité que **l'emploi occupé actuellement correspond généralement bien à leurs études, leurs qualifications ou leur expérience**. Seulement un participant se considère surqualifié pour l'emploi qu'il occupe. Il faut toutefois préciser que ce n'était pas le cas lors de leur premier emploi à Montréal, car ces personnes ont toutes connues les difficultés mentionnées à la section précédente.

Dans le cas des personnes participantes aux **groupes 3 à 6 (statut de résident non permanent)**, qui sont au Canada depuis peu de temps pour la plupart, la situation est tout autre, car **l'emploi occupé correspond généralement peu à leurs études, leurs qualifications ou leur expérience**. Ces personnes vivent présentement plusieurs difficultés mentionnées à la section précédente dont les principales sont :

- Non-reconnaissance des compétences obtenues dans leur pays d'origine.
- Exigence de la part des employeurs d'une expérience au Canada ou au Québec.
- Non-connaissance du français (groupes anglophones) ou connaissance insuffisante de l'anglais (groupes francophones).
- Difficultés liées au permis (surtout les groupes 5 et 6, personne ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile).
- Discrimination reliée au statut (groupes 5 et 6).

Ces personnes occupent souvent des emplois peu qualifiés ou pour lesquels elles sont surqualifiées. Dans le cas de celles ayant le statut d'étudiant international (groupes 3 et 4), la situation s'applique moins, car ces personnes occupent en majorité un emploi à temps partiel en attendant de terminer leurs études. Dans les **groupes 5 et 6, à peu près personne n'occupe un emploi en lien avec son domaine de formation**.

« Dans mon pays, j'ai une carrière en tant qu'avocate. Ici, c'est impossible; on me demande un niveau de français qui dépasse ce que même les professeurs doivent atteindre comme exigence. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« Effectivement pour l'enseignement, malgré mes années d'expérience ailleurs, j'ai fait face à un point bloquant où mes acquis n'étaient pas reconnus, ce qui m'a poussée à aller vers mes autres compétences. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« I do not have a full-time job. I take on gigs. My field is photography and sometimes those gigs are directly related but most of the time they aren't and my most difficult obstacle is French because a lot of people here are francophone, but I can't communicate everything that I need to communicate while doing a photo shoot. ²² »

Groupe 4 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« En arrivant ici, on ne fait pas ce qu'on aime. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

22. « Je n'ai pas d'emploi à temps plein. J'accepte des contrats. Mon domaine est la photographie et parfois ces contrats sont directement liés, mais la plupart du temps ils ne le sont pas. Mon obstacle le plus difficile est le français parce que beaucoup de gens ici sont francophones, mais je ne peux pas communiquer tout ce que j'ai besoin de communiquer lors d'une séance photo. » (Groupe 4 – Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires, traduction)

Sentiment d'avoir l'opportunité de progresser dans l'entreprise/ l'organisme (groupes 1, 2 et 6 seulement)

La majorité des personnes participantes aux groupes 1 et 2 (citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes) ont le sentiment d'avoir l'opportunité de pouvoir progresser dans l'entreprise ou l'organisme qui les emploie. Les personnes qui n'ont pas le sentiment de pouvoir progresser, sauf une, mentionnent que cela n'est pas dû au fait qu'elles soient immigrantes mais plutôt à la nature de l'organisation qui permet peu d'avancement. Il y a toutefois quelques nuances, par exemple le fait de ne pas être payé à la hauteur de ses efforts.

Dans le groupe 6 (personnes ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile), on mentionne unanimement ne pas avoir le sentiment ni les opportunités de pouvoir progresser, le travail occupé étant très en-dessous de ses qualifications et de ses compétences professionnelles.

« Oui, mais reste que ce n'est pas à la hauteur de tous mes efforts et de tout ce que je réalise. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Le fait que je sois immigrant ne vient pas influencer les possibilités en ce sens (possibilités de progresser); il s'agit vraiment du type d'entreprise en question. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

Travail autonome ou entrepreneuriat

Une participante au groupe 1 possède sa propre entreprise et deux personnes participantes (un au groupe 2 et une au groupe 3) sont travailleuses autonomes.

Parmi les autres, sept personnes participantes des groupes 1, 2 et 5 ont pensé au travail autonome ou à l'entrepreneuriat. Mais après réflexion, seulement une envisage sérieusement de devenir travailleuse autonome ou entrepreneure.

« C'est un statut que j'avais avant; j'ai toujours été entrepreneure. Au début, je voulais trouver un emploi régulier ici pour la suite de mon immigration, mais j'ai vite vu que pour ça je devais refaire des études dans les domaines où j'avais déjà ce qu'il fallait en termes d'expérience. Je me suis aussi dit qu'ici tout comme en Europe, c'était un bel endroit pour explorer l'art et la culture, donc je me suis lancée. »

Groupe 3 (personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou de travailleuses temporaires)

Inconfort au travail

Environ trois quarts des personnes participantes aux groupes 1 et 2 (citoyennes canadiennes et résidentes permanentes) affirment ne pas avoir ressenti d'inconforts au travail. Les personnes qui ont déjà ressenti de l'inconfort au travail mentionnent les aspects suivants :

- Être la seule ou la première femme à occuper le poste.
- Se faire reprocher d'occuper un poste en particulier juste parce que la personne était racisée et non parce qu'elle était qualifiée. La personne aurait voulu obtenir le poste à cause de sa formation et de ses qualifications et non parce qu'elle est racisée.
- Recevoir des commentaires ou des remarques – qui se voulait humoristiques – en lien avec l'origine ethnique ou l'accent. Sans qu'ils soient mal intentionnés, ils deviennent agaçants ou lassants et peuvent constituer des micro-agressions.

Dans le cas des personnes participantes aux **groupes 3 à 6 (résidentes non permanentes), des inconforts au travail, ou même des abus, ont été plus souvent exprimés** et ils sont généralement différents :

- Menace de retirer le permis de travail si la personne exprime du mécontentement ou exprime des revendications, par exemple pour obtenir un meilleur salaire ou de meilleures conditions de travail.
- Abus de la part de l'employeur : non-respect du contrat (changement des heures ou augmentation des heures), crainte que certaines heures ne soient pas payées (groupe 6, statut de réfugié ou de demandeur d'asile).
- Nature difficile ou précaire du travail : très physique, accidents de travail, pas d'assurances, etc. (groupe 6).
- Ingérence dans le travail, microgestion de la part de l'employeur.
- Harcèlement psychologique de la part de l'employeur (pour surveiller ou dénoncer du personnel) ou de la part de collègues désagréables.
- Commentaires sur l'accent.
- Commentaires racistes de la part d'usagers ou de collègues.

« Pour ma part, ça venait de petites blagues ou réflexions dès que j'ouvrais la bouche et qu'on entendait mon accent; ce n'était pas méchant mais parfois c'était inadéquatement exprimé. Ce n'était pas nécessaire. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Je travaille avec une collègue désagréable; personne ne veut travailler avec elle. (...) Elle me chicane toujours sans raison. Je suis allée au bureau pour demander qu'on me change au plancher car c'était insupportable, mais on m'a dit que je devais attendre six mois pour avoir un autre poste. Je dois donc subir ma collègue tout ce temps malgré ma plainte. (...) À cause de son ancienneté, personne ne la raisonne. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

4

Appartenance et inclusion

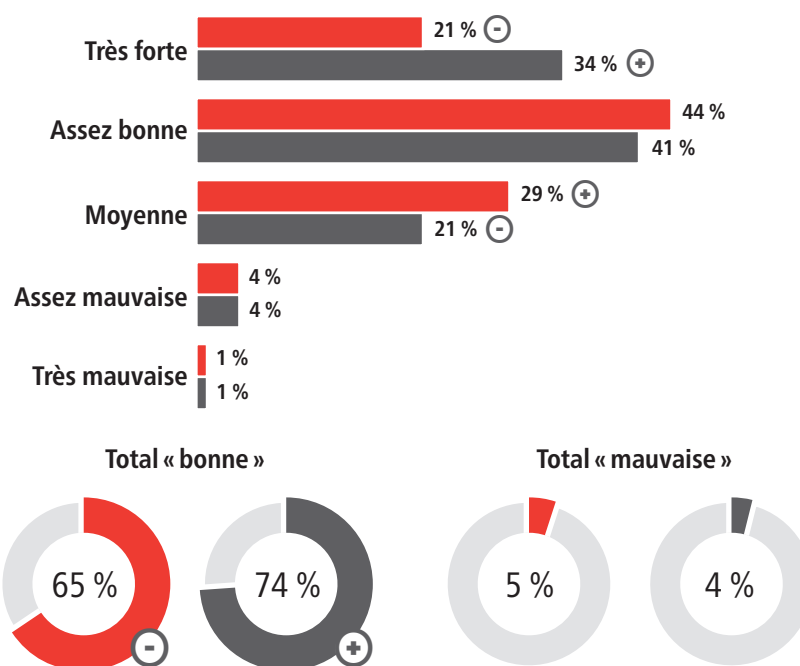


1

Qualité de vie à Montréal

Tant les personnes immigrantes que non immigrantes qualifient majoritairement leur qualité de vie à Montréal comme étant *assez bonne* ou *très bonne*. Si ce constat est valable pour les trois quarts des personnes non immigrantes (74%), ce n'est que deux tiers des personnes immigrantes qui le partagent (65%), ce qui constitue un écart statistiquement significatif. Cette différence s'explique par une plus faible proportion d'évaluation *très bonne* (21%) et une proportion plus élevée d'évaluation *moyenne* (29%) chez les personnes immigrantes que chez les personnes non immigrantes (respectivement 34% et 21%).

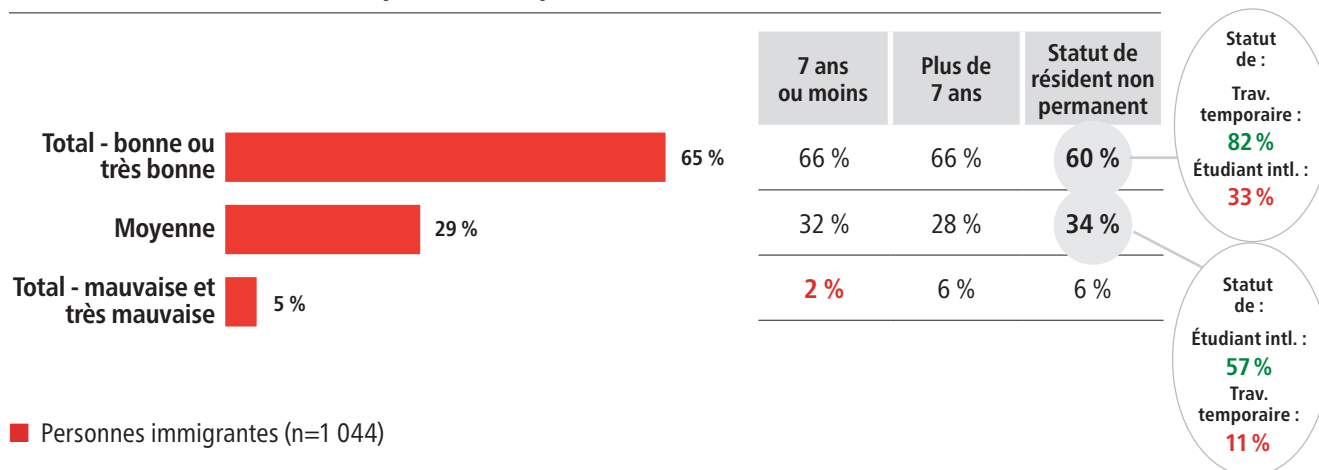
Perception de la qualité de vie à Montréal



■ Personnes immigrantes (n=1 044)
■ Personnes non immigrantes (n=1 043)

Parmi les personnes immigrantes répondantes, aucune différence n'est constatée selon le moment d'arrivée. Chez les personnes ayant un statut de résident non permanent, celles ayant un statut de travailleur temporaire sont beaucoup plus nombreuses à évaluer leur qualité de vie à Montréal comme étant *assez bonne* ou *très bonne* (82 %) tandis que celles qui sont étudiantes étrangères l'évaluent davantage comme étant *moyenne* (57 %).

Perception de la qualité de vie à Montréal



Les **personnes non racisées** et les **femmes non racisées** sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une **perception positive de leur qualité de vie** à Montréal.

Parmi les personnes immigrantes, les personnes **âgées**, ayant une **scolarité élevée**, un **revenu moyen ou élevé**, les **propriétaires** et les **ménages sans enfant ou composés de deux personnes** ont également une perception plus positive de leur qualité de vie à Montréal.



Perception POSITIVE de leur qualité de vie à Montréal, plus élevée chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes non racisées	75 %	Revenu > 80 000 \$	80 %
Personnes non racisées immigrantes	74 %	Revenu 40 000 \$–80 000 \$	72 %
Femmes non racisées	74 %	Propriétaires	78 %
		65 ans et plus	76 %
		Ménages de 2 personnes	74 %
		Ménages sans enfant	70 %
		Universitaire	69 %



Les **personnes racisées** (davantage si elles sont immigrantes) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une **perception moyenne de leur qualité de vie** à Montréal. Parmi les personnes racisées, **les hommes racisés, plus que les femmes racisées**, ont davantage une **perception moyenne** de leur qualité de vie à Montréal.

Parmi les personnes immigrantes, les **jeunes**, celles ayant un **faible revenu**, les **locataires**, les **ménages avec enfant.s ou composés de quatre personnes et plus** ont davantage une perception moyenne de leur qualité de vie à Montréal.



Perception MOYENNE de leur qualité de vie à Montréal, plus élevée chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	36 %	Revenu < 40 000 \$	41 %
Personnes racisées immigrantes	39 %	18-34 ans	36 %
Femmes racisées	31 %	Ménages de 4+ personnes	35 %
Femmes racisées immigrantes	35 %	Locataires	34 %
Hommes racisés	43 %	Ménages avec enfant	33 %



Au sein des personnes immigrantes, les **locataires**, les personnes de **35 à 44 ans**, les personnes ayant un **faible revenu** et les **ménages composés de trois personnes** ont plus souvent une **perception négative de leur qualité de vie** à Montréal.



Perception NÉGATIVE de leur qualité de vie à Montréal, plus élevée chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Aucun écart significatif		Ménages de 3 personnes	13 %
		35-44 ans	8 %
		Revenu < 40 000 \$	8 %
		Locataires	7 %

VOLET QUALITATIF

Mots ou expressions qui caractérisent le mieux Montréal

Lorsqu'on demande aux personnes participantes de nommer en deux ou trois mots ou expressions ce qui décrirait le mieux Montréal, **les termes à connotation positive l'emportent très largement sur les termes à connotation négative** et ce, dans tous les groupes.

Termes ayant une connotation positive

- Diversité, multiculturalisme, pluralité : nombreuses langues et cultures, plusieurs origines ethniques, différents styles de vie, etc. (très mentionné).
- Sentiment identitaire; on s'y sent chez soi (très mentionné).
- Parcs, espaces verts, promenades.
- Festivals, vie estivale; ville culturelle et festive.
- Excellente qualité de vie; ville où il fait bon vivre.
- Ville accueillante, chaleureuse, tolérante, inclusive; gentillesse, politesse des gens.
- Ville sécuritaire.

Termes ayant une connotation négative

- Construction, circulation obstruée, cônes orange (principal aspect négatif mentionné).
- Une certaine détérioration du sentiment de sécurité (itinérance, drogue, violence), davantage perçue depuis la pandémie. Malgré cela, on souligne que Montréal demeure une ville sécuritaire.
- Coût de la vie élevé (relativement peu mentionné).

Terme ayant une connotation neutre

- Ville francophone (principalement mentionné dans les groupes anglophones).

« C'est ma maison. Je m'y sens chez moi. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Green spaces. It is important for people to go take a walk in the park or kids to go play, have a good time with their parents. Montreal is a very good place for that and on every two corners you find a small park even if you are downtown.²³ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« I felt at home when I came to Montreal. First word home. It felt like home for me. Peace. Comfort. Safety. I encountered racism. Even where I come from it happened. It does not really bother me. I still feel its home to me, I am comfortable, and I think what I really like the most is the fact that I can go out and I don't need to walk in fear. I still feel safe as of today.²⁴ »

Groupe 5 (Personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

23. « Les espaces verts. Il est important pour les gens d'aller se promener dans un parc ou pour les enfants d'aller jouer, de passer un bon moment avec leurs parents. Montréal est un lieu idéal pour cela et à tous les deux coins de rue, vous trouverez un petit parc, même si vous êtes au centre-ville. » (Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction))

24. « Je me suis senti à la maison quand je suis arrivé à Montréal. C'est le premier terme qui vient à l'esprit. Je me suis senti chez moi. Paix. Confort. Sécurité. J'ai été confronté au racisme. Même là d'où je viens, ça arrive également. Cela ne m'a pas vraiment dérangé. Je me sens toujours chez moi, je suis à l'aise, et je pense que ce que j'aime le plus, c'est le fait de pouvoir sortir sans avoir à craindre quoi que ce soit. Je me sens toujours en sécurité. » (Personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile, traduction)

Perception de la qualité de vie à Montréal

En très grande majorité, les personnes participantes sont d'avis que **la qualité de vie à Montréal est bonne ou excellente**. La plupart disent qu'il fait bon vivre à Montréal (on se réfère aux mots ou expressions mentionnés précédemment qui caractérisent le mieux Montréal). Cette perception va dans le même sens que les résultats du sondage.

Toutefois, un grand nombre de personnes participantes, davantage dans les groupes 1 et 2 (citoyennes canadiennes et résidentes permanentes, qui ont une beaucoup plus longue expérience de vie à Montréal), disent constater **une certaine détérioration de la qualité de vie au cours des dernières années**. Les perceptions appuyant cette affirmation sont les suivantes :

- Forte hausse de l'itinérance, des problèmes de santé mentale et de consommation, très visible au centre-ville et dans les quartiers centraux.
- Accroissement du vol, de la délinquance et du vandalisme.
- Hausse importante du coût de la vie (logement, alimentation, transport, etc.).
- Insuffisance du transport collectif (moins mentionné).

En même temps, on précise que ces facteurs ne sont pas propres à Montréal et sont observés dans toutes les grandes villes en Amérique du Nord, en Europe et ailleurs.

Les personnes participantes au groupe 6 (statut de réfugié ou de demandeur d'asile) affichent des perceptions nettement plus mitigées quant à leur qualité de vie à cause de leur statut. Plusieurs de ces personnes ont l'impression que l'avenir est bloqué, qu'il leur est difficile de vivre leurs rêves.

*« La qualité de vie est bonne, mais c'est de plus en plus cher.
Des nécessités comme l'épicerie deviennent hors de prix. »*

Groupe 3 (personnes résidentes non permanentes, statut d'étudiant étranger ou de travailleur temporaire)

*« It is pretty chill. I can do everything on foot in my area, nice green spaces nearby.
I can leave the house and go buy milk like 1500 meters away so for me it is important.
I am from Europe so it is normal to not drive everywhere. Public transport is pretty good
too. The city is very laid back compared to other European cities of the same size.²⁵ »*

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Ce ne sont pas les gens qui sont mauvais; c'est le statut qui diminue la qualité de vie . »

Groupe 6 (Personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

25. « C'est assez calme. Je peux tout faire à pied dans mon quartier, il y a de beaux espaces verts à proximité. Je peux quitter la maison et aller acheter du lait à 1500 mètres de là, donc pour moi c'est important. Je viens d'Europe donc c'est normal de ne pas conduire partout. Les transports en commun sont également très bons. La ville est très reposante par rapport à d'autres villes européennes de la même taille. » (Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

Sentiment de sécurité

Les commentaires relatifs au sentiment de sécurité sont assez similaires à ceux exprimés à propos de la qualité de vie à Montréal. Une **très forte majorité** de personnes participantes de tous les groupes disent **se sentir en sécurité à Montréal**. Par contre, de nombreux commentaires portent à croire que **ce sentiment s'est quelque peu détérioré, surtout depuis la pandémie**. On évoque les arguments suivants :

- Hausse marquée de l'itinérance, des problèmes de santé mentale et de consommation. En corollaire, hausse des comportements agressifs. Alors que ce problème était surtout confiné au centre-ville jusqu'à récemment, il est observé dans de nombreux quartiers, même assez éloignés du centre-ville.
- Accroissement de la violence, du phénomène des gangs de rue, des fusillades et des coups de feu.
- Accroissement du vol et du vandalisme.
- Sentiment d'insécurité de plus en plus élevé dans certaines stations de métro le soir.
- Plusieurs participantes disent ne pas se sentir à l'aise ou se sentir moins à l'aise de marcher seules tard en soirée.

Ces commentaires ont été exprimés plus souvent dans les groupes 1 et 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes), qui ont davantage pu constater l'évolution de la situation, étant à Montréal depuis plus longtemps.

Par ailleurs, plusieurs remettent en perspective ces problèmes et mentionnent que Montréal demeure une ville sécuritaire, surtout lorsqu'on la compare à la plupart des grandes villes et à la situation qui prévaut dans leur pays d'origine.

« Récemment, je ne me sens pas en sécurité si je marche toute seule dans mon quartier. Nous avons entendu des coups de feu dans mon quartier beaucoup trop souvent. (...). Il y a de moins en moins de présence policière dans certains quartiers et je ne me sens pas à l'aise de marcher seule en rentrant, par exemple vers 23h. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Il m'arrive de me promener dans le centre-ville et je constate qu'il y a davantage un problème d'itinérance et de drogue. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« I took the metro more regularly lately. I noticed there is more people mentally unhealthy, unhoused. I see more police inspectors patrolling the metro also but I think the city really needs to take a hold on homelessness.²⁶ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« I would say I feel pretty safe here a lot safer than when I was in Iran. Here I can walk around late at night. I am not worried of anything bad happening to me.²⁷ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Je constate l'accroissement des problèmes de santé mentale car je vis au centre-ville; j'ai un peu plus peur qu'avant à ce niveau. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« On doit savoir où il est possible d'aller, quelles sont les places sécuritaires et les places à éviter. À Montréal-Nord, ce n'est pas sécuritaire d'être dehors le soir à partir de 22h. Le périmètre n'est pas sécurisé et certaines personnes prennent trop d'alcool. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

26. « J'ai pris le métro plus régulièrement ces derniers temps. J'ai remarqué qu'il y avait plus de personnes avec des problèmes de santé mentale, ou en situation d'itinérance. Je vois aussi plus d'inspecteurs de police patrouiller dans le métro. Je pense que la ville doit vraiment s'occuper de la situation. » (Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

27. « Je dirais que je me sens plutôt en sécurité ici, bien plus que lorsque j'étais en Iran. Ici, je peux me promener tard le soir. Je n'ai pas peur qu'il m'arrive quelque chose de grave. » (Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

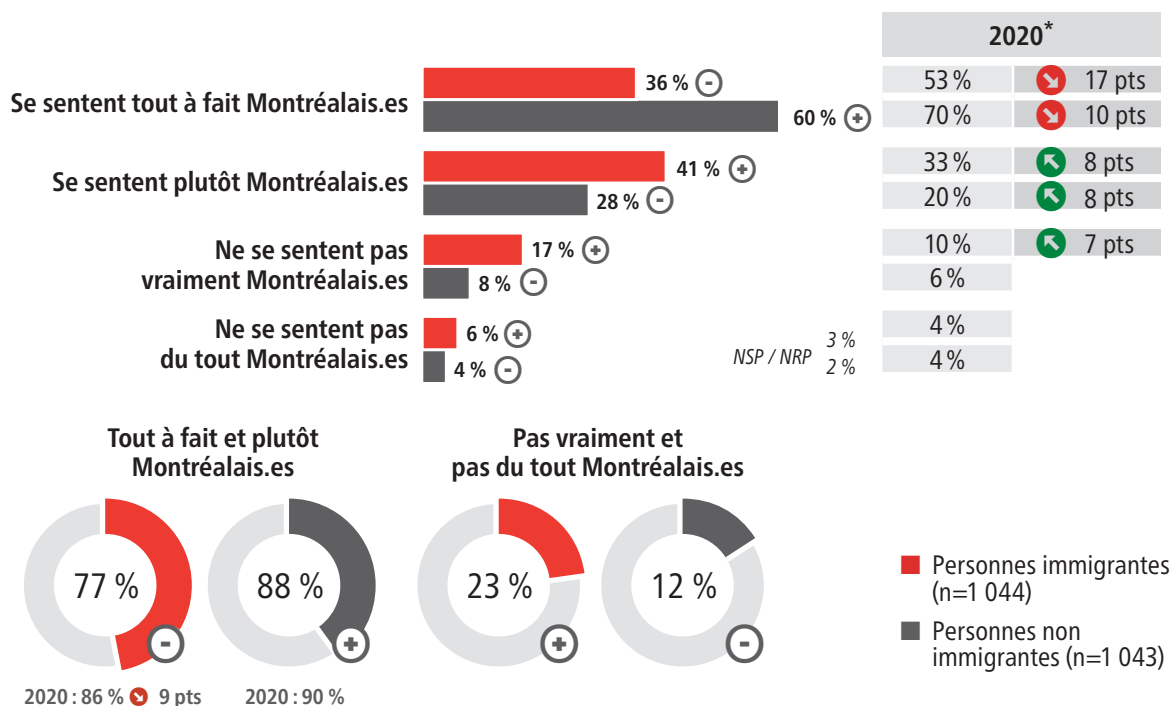
2

Sentiment d'appartenance à Montréal

Une forte majorité des personnes immigrantes et des personnes non immigrantes se sentent *tout à fait* ou *plutôt* Montréalaises, avec respectivement 77 % et 88 %, soit un écart statistiquement significatif. Cette différence entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes s'explique par le fait que **les personnes immigrantes sont nettement moins nombreuses à se sentir *tout à fait* Montréalaises que les personnes non immigrantes** (36 % contre 60 %) et sont plus nombreuses à se sentir *plutôt* Montréalaises, ou encore, *pas vraiment* Montréalaises.

Par rapport aux résultats de 2020, on observe une **baisse significative des personnes répondantes qui se sentent *tout à fait* Montréalaises**, tant chez les personnes immigrantes (-17 points) que non immigrantes (-10 points). En contrepartie, il y a hausse des personnes qui se sentent *plutôt* Montréalaises (8 points dans chacun des deux groupes). En considérant les réponses *tout à fait* et *plutôt* Montréalais-es²⁸ combinées, une baisse significative est constatée par rapport à 2020 chez les personnes immigrantes uniquement (-9 points).

Sentiment d'appartenance à Montréal



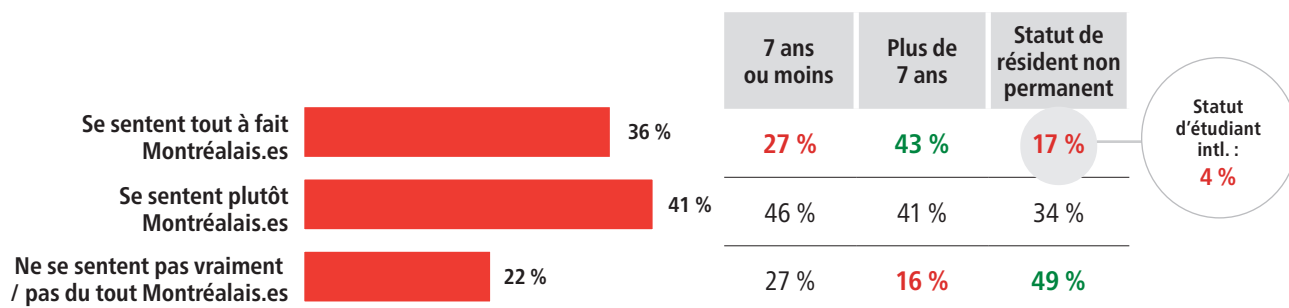
* Les résultats de 2020 ont été recalculés sur 100 % pour exclure les NSP/NRP.

28. Dans le questionnaire, le terme Montréalais-es est utilisé.

Parmi les personnes immigrantes répondantes, on remarque certaines différences selon le moment d'arrivée ou le statut.

- Les **personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans sont plus nombreuses à se sentir *tout à fait* Montréalaises** (43 %) que celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins (27 %) ou qui ont le statut de résident non permanent (17 %). Au sein de ce dernier groupe, les personnes ayant le statut d'étudiant international sont encore moins nombreuses à se sentir *tout à fait* Montréalaises (4 %).
- Les personnes résidentes non permanentes sont nettement plus nombreuses à ne pas se sentir Montréalaises (49 %).

Sentiment d'appartenance à Montréal



■ Personnes immigrantes (n=1 044)



Les **femmes non racisées** et les **personnes non racisées** (immigrantes ou non) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un **sentiment d'appartenance très élevé** à Montréal.

Chez les personnes immigrantes, les **propriétaires**, les personnes de **45 ans et plus** et celles ayant un **revenu moyen** ont davantage un sentiment d'appartenance très élevé à Montréal.



Sentiment d'appartenance TRÈS ÉLEVÉ à Montréal – davantage chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes non racisées	55 %	55-64 ans	53 %
Personnes non racisées	53 %	65 ans et plus	47 %
		45-54 ans	44 %
		Propriétaires	49 %
		Revenu 40 000 \$ – 80 000 \$	43 %



Les **personnes racisées** (encore plus les personnes racisées immigrantes), les **hommes racisés** et les **femmes racisées** (encore plus les femmes racisées immigrantes) ont plus souvent un **faible sentiment d'appartenance** à Montréal.

Chez les personnes immigrantes, les **locataires**, les jeunes et les personnes ayant un **faible revenu** ont davantage un faible sentiment d'appartenance.



FAIBLE sentiment d'appartenance à Montréal – davantage chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	24 %	Revenu < 40 000 \$	36 %
Personnes racisées immigrantes	27 %	18-34 ans	34 %
Hommes racisés	26 %	Locataires	28 %
Femmes racisées	23 %		
Femmes racisées immigrantes	27 %		

VOLET QUALITATIF

Sentiment d'appartenance à Montréal (*question posée aux groupes 1 et 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes – et au groupe 5 – statut de réfugié ou de demandeur d'asile – seulement*)

Les personnes participantes ont exprimé un **sentiment d'appartenance élevé ou assez élevé à Montréal**, en cohérence avec les résultats du sondage. Lorsqu'on leur demande si elles se décrivent d'abord comme Montréalaises, Québécoises ou Canadiennes, **l'appartenance à Montréal est dominante**.

Dans le groupe 1 (francophone) :

- À peu près les deux tiers d'entre elles s'identifient avant tout comme Montréalaises. La moitié de celles-ci se disent par la suite Québécoises, puis Canadiennes, tandis que l'autre moitié se disent par la suite Canadiennes, puis Québécoises.
- Dans l'autre tiers, elles s'identifient comme Canadiennes d'abord, puis comme Montréalaises, puis comme Québécoises.

Dans le groupe 2 (anglophone), la moitié des personnes participantes s'identifient comme Montréalaises d'abord, puis comme Canadiennes, puis comme Québécoises. L'autre moitié des personnes s'identifient comme Canadiennes d'abord, puis comme Montréalaises, puis comme Québécoises. Certaines disent ne pas du tout s'identifier comme Québécoises.

Dans le groupe 5, on mentionne s'identifier avant tout comme Montréalais.

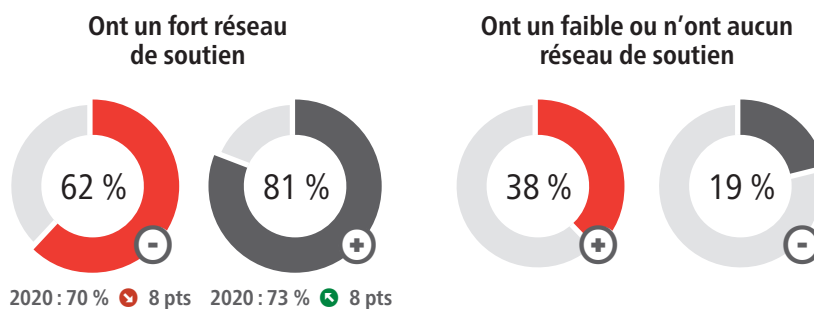
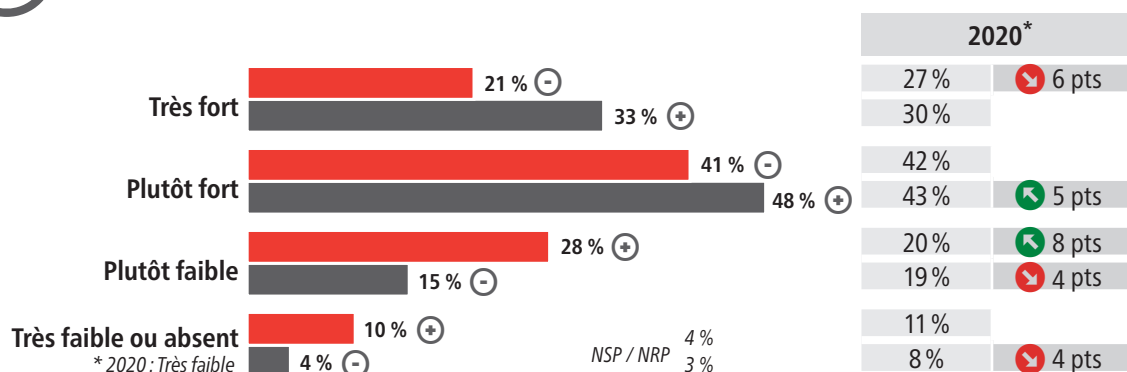
3 Réseau de soutien

Une majorité de personnes répondantes disent avoir un réseau de soutien *très fort* ou *plutôt fort* à Montréal, **mais cette majorité est nettement moindre chez les personnes immigrantes (62 %) que non immigrantes (81 %)**. Cet écart significatif est observable tant pour la réponse *très fort* (-12 points) qu'*assez fort* (-7 points).

Par rapport aux résultats de 2020, on constate une **baisse significative des personnes immigrantes qui ont un réseau de soutien très fort ou plutôt fort** (-8 points). Il est difficile d'expliquer la ou les raisons de cette baisse et de savoir si elle est le résultat de la pandémie, car elle n'a pas été mentionnée en groupes de discussion. Chez les personnes non immigrantes, on remarque la situation inverse (+8 points).



Accès à un réseau de soutien (famille, amis) à Montréal



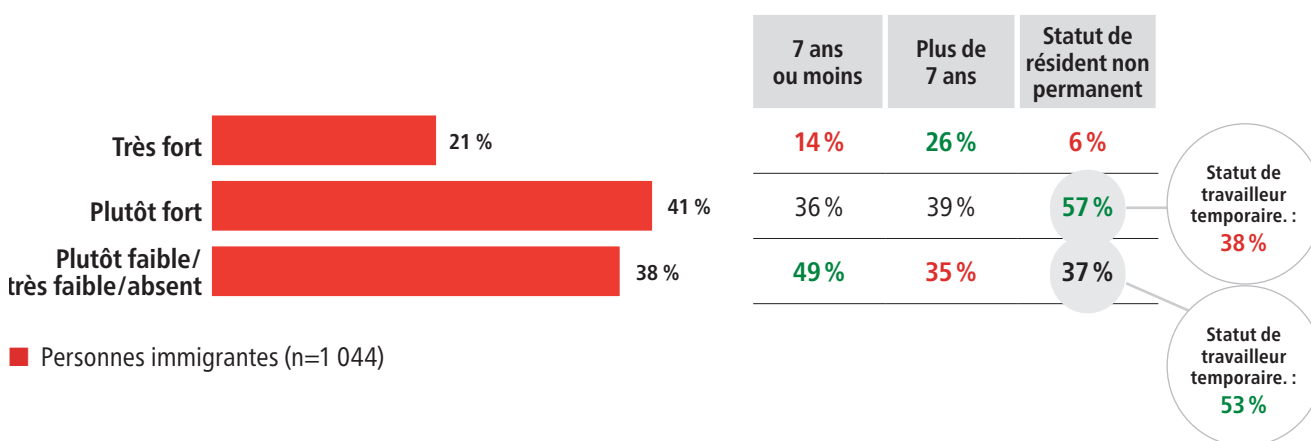
* Les résultats de 2020 ont été recalculés sur 100 % pour exclure les NSP/NRP.

- Personnes immigrantes (n=1 044)
- Personnes non immigrantes (n=1 043)

Au sein des personnes immigrantes répondantes, quelques différences sont observées selon le moment d'arrivée ou le statut.

- Les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans sont significativement plus nombreuses à avoir un réseau de soutien *très fort* ou *plutôt fort* à Montréal (26 %).
- Les personnes **qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins sont significativement plus nombreuses à avoir un réseau de soutien *plutôt faible, très faible ou absent* (49 %). C'est aussi le cas des personnes ayant le statut de travailleur temporaire (53 %).**
- Les personnes résidentes non permanentes ont majoritairement un réseau de soutien *plutôt fort* (57 %), mais nettement moins chez celles ayant le statut de travailleur temporaire (38 %).

Accès à un réseau de soutien (famille, amis) à Montréal



Les **personnes racisées non immigrantes** et les **femmes non racisées**, ont dans une plus forte proportion, un **très fort réseau de soutien** à Montréal.

Chez les personnes immigrantes, les personnes de **65 ans et plus** et les **propriétaires** ont plus souvent un très fort réseau de soutien très élevé.



TRÈS FORT réseau de soutien à Montréal – davantage chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées non immigrantes	48 %	65 ans et plus	39 %
Femmes non racisées	31 %	Propriétaires	28 %



Les **personnes racisées** (et surtout les personnes racisées immigrantes) ainsi que les **femmes racisées** (davantage les femmes racisées immigrantes) sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un **réseau de soutien faible ou absent** à Montréal.

Parmi les personnes immigrantes, les personnes de **35 à 44 ans**, celles qui ont un **faible revenu**, les **locataires** et les **ménages composés de trois personnes** ont davantage un réseau de soutien faible ou absent.



Réseau de soutien à Montréal FAIBLE OU ABSENT – davantage chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	34 %	35-44 ans	50 %
Personnes racisées immigrantes	42 %	Locataires	48 %
Femmes racisées	34 %	Ménages de 3 personnes	45 %
Femmes racisées immigrantes	38 %	Revenu < 40 000 \$	44 %

VOLET QUALITATIF

Réseau de soutien, sentiment d'isolement

Les personnes participantes aux **groupes 1 et 2 (citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)**, après plusieurs années vécues à Montréal, ont en forte majorité **développé un réseau de soutien étendu** et sur lequel il est possible de compter pour demander de l'aide. Certaines sont arrivées au Canada ou à Montréal sans aucune famille ou amis et ont dû bâtir leur réseau à partir de rien. D'autres sont arrivées avec des membres de leur famille ou avaient déjà de la famille ou des amis installés ici.

Ces personnes ont graduellement bâti leur réseau au fil des ans : colocataires ou voisins, personnes rencontrées dans le cadre d'activités sportives, communautaires, culturelles, ou de loisir, collègues de travail, collègues d'études (université ou cégep, classes de francisation), etc. Très peu disent se sentir socialement isolées.

Dans le cas des personnes participantes aux **groupes 3 à 6 (statut de résident non permanent)**, parce que la plupart sont à Montréal depuis peu d'années ou seulement quelques mois, **leur réseau de soutien est généralement beaucoup plus restreint**, voire embryonnaire. Davantage de personnes, surtout dans les groupes 5 et 6, disent ressentir un sentiment d'isolement, car leur réseau est en grande partie limité à leur famille.

Dans les groupes 3 et 4, on mentionne que le réseau s'est bâti par le biais des études universitaires (statut d'étudiant international) ou du travail (statut de travailleur temporaire). Les personnes ayant le statut d'étudiant international mentionnent que les universités organisent beaucoup d'activités sociales et d'intégration.

Dans les groupes 5 et 6, au moins quatre personnes participent à des activités communautaires ou bénévoles. Cela les aide à établir des relations et constituer un début de réseau social.

« Au début mon réseau était plutôt constitué de mes colocataires qui sont restés mes amis. Je me rappelle que quelques années plus tard suivant mon arrivée, j'avais l'impression de stagner; je me suis alors obligé à suivre un cours de théâtre pour élargir mon réseau. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« The lack of family and of long-term friends is really missing. I did not succeed in having the same friendship with people here. I think it is normal as it is but it is a little hard. »²⁹

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« L'université que je fréquente organise beaucoup d'événements, alors je me suis fait des amis de cette façon. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« I have a network of friends, no family, just friends. We have been really a support for each other. We met at the shelter and we all come from different places. We have decided to make ourselves a family. I can say I have a family in Canada now because we celebrate each other, we stand by each other. Maybe because I feel like it is home to me, I really don't miss home. I remember my family and I want to see them some day. I feel like I have a family here also.³⁰ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

29. « Le manque de famille et d'amis de longue date me manquent vraiment. Je n'ai pas réussi à avoir les mêmes amitiés avec les gens d'ici. Je pense que c'est normal, mais c'est un peu difficile. » (Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

30. « J'ai un réseau d'amis, pas de famille, juste des amis. Nous nous sommes vraiment soutenus les uns les autres. Nous nous sommes rencontrés au refuge et nous venons tous d'endroits différents. Nous avons décidé de former une famille. Je peux dire que j'ai une famille au Canada maintenant parce que nous nous fêtons les uns les autres, nous nous soutenons les uns les autres. C'est peut-être parce que j'ai l'impression d'être chez moi que mon pays ne me manque pas. Je me souviens de ma famille et je veux la revoir un jour. J'ai l'impression d'avoir une famille ici aussi. » (Groupe 5 – personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile, traduction)

Nature du réseau : plus de personnes nées à l'étranger ou de personnes nées au Québec/au Canada ? (Tous les groupes, sauf le 3)

Dans les **groupes 1 et 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)**, la plupart ont **un réseau composé à la fois de personnes nées à l'étranger et de personnes nées au Québec/au Canada** selon un dosage qui varie : davantage de personnes nées à l'étranger, davantage de personnes nées au Québec/au Canada ou moitié-moitié.

Dans les **groupes 4 à 6 (statut de résident non permanent)**, une majorité de personnes participantes affirment que leur **réseau est surtout, voire exclusivement constitué de personnes nées à l'étranger**.

Dans tous les groupes, plusieurs ont d'abord établi des relations avec des personnes du même pays d'origine, ou ayant la même langue, avec lesquelles des affinités culturelles ou linguistiques sont partagées. Par la suite, des relations se sont nouées avec d'autres personnes immigrantes et avec des personnes nées ici, par le biais du travail, des études, d'activités sportives, culturelles ou bénévoles.

Dans plusieurs groupes, principalement les groupes anglophones, les personnes participantes estiment qu'il est difficile d'établir des liens avec des francophones nés au Québec notamment à cause de la barrière linguistique.

« Tout mon réseau est constitué de personnes immigrantes, qui ont soit immigré il y a longtemps ou qui viennent d'arriver. Aucune personne montréalaise de souche. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Pour ma part, c'est un petit mélange. Mon premier réseau d'amis qui a été formé était avec des mamans au parc; nous avions toutes la même réalité d'avoir un conjoint qui travaille de soir. Mon réseau s'est également forgé au travail. Il y avait autant de personnes nées ici que de personnes immigrantes. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« It is rare that a Québécois (that speaks French) joins our community because of the language barrier.³¹ »

Groupe 4 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« Now that I have a boyfriend who is Québécois, I have a new network of friends who are Québécois³². »

Groupe 5 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

Je n'ai pas de difficulté à parler aux gens; j'ai des connaissances de presque toutes les ethnies. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

31. « Il est rare qu'un Québécois (qui parle français) rejoigne notre groupe à cause de la barrière de la langue. » (Groupe 4—personnes résidentes non permanentes, statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire, traduction)

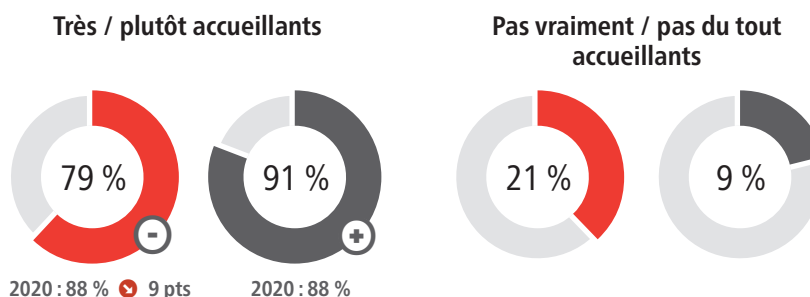
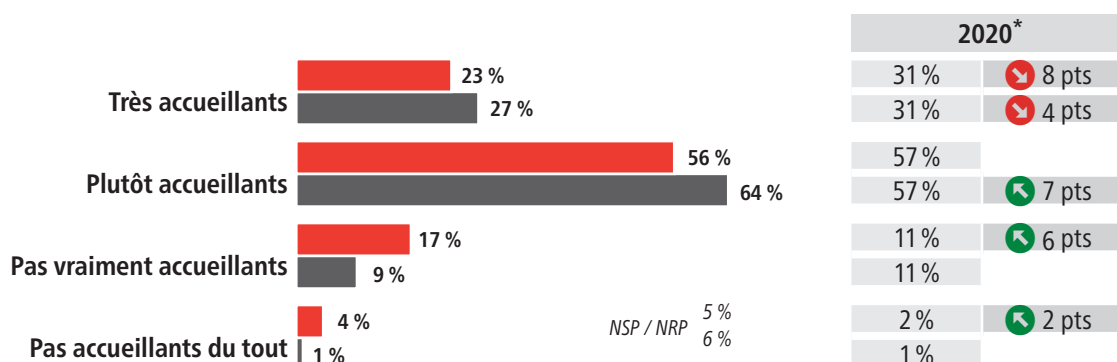
32. « Maintenant que j'ai un petit ami québécois, j'ai donc un nouveau réseau d'amis québécois. » (Groupe 5—personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile, traduction)

4 Perception de l'accueil des Montréalaises et Montréalais

Une forte majorité de personnes répondantes estiment que les Montréalaises et Montréalais sont *très* ou *plutôt* accueillants, **mais cette majorité est moindre chez les personnes immigrantes (79 %) que non immigrantes (91 %)**. L'écart est observable tant pour la réponse *très* accueillants (-4 points) que *plutôt* accueillants (-8 points).

Par rapport aux résultats de 2020, on constate une **baisse significative des personnes immigrantes qui considèrent** les Montréalaises et Montréalais comme *très* ou *plutôt* accueillants (-9 points).

Perception de l'accueil des Montréalaises et Montréalais



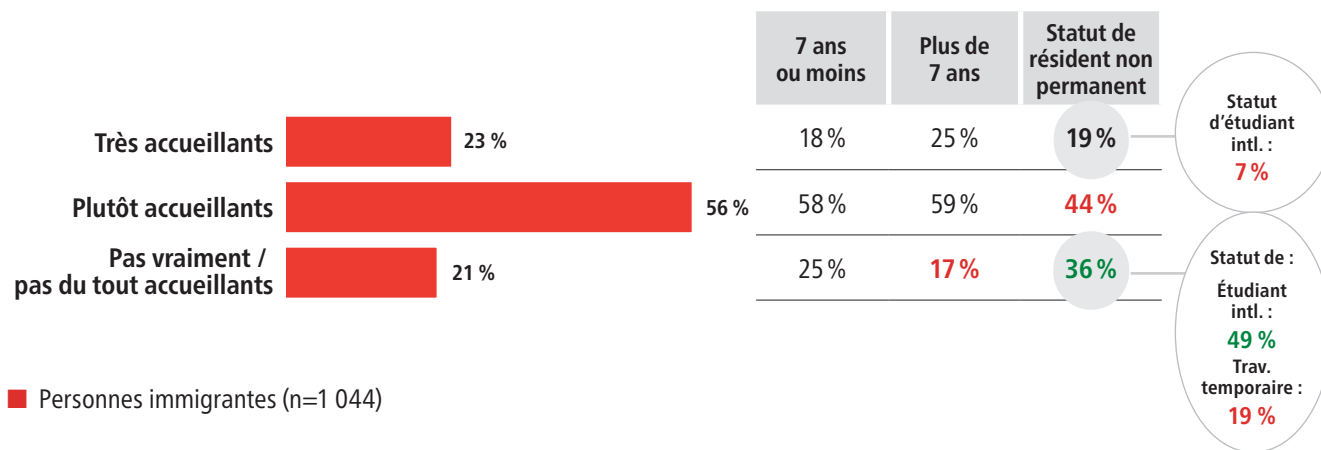
* Les résultats de 2020 ont été recalculés sur 100 % pour exclure les NSP/NRP.

- Personnes immigrantes (n=1 044)
- Personnes non immigrantes (n=1 043)

Parmi les personnes immigrantes répondantes, quelques écarts sont observés selon le statut.

- Les personnes résidentes non permanentes sont significativement plus nombreuses à dire que les Montréalaises et Montréalais ne sont *pas vraiment* ou *pas du tout* accueillants (36%). Mais cette donnée cache deux réalités différentes : **les personnes ayant le statut d'étudiant international sont beaucoup plus nombreuses** que celles ayant le statut de travailleur temporaire à **considérer les Montréalaises et Montréalais comme *pas vraiment* ou *pas du tout* accueillants** (49% contre 19%).

Perception de l'accueil des Montréalaises et Montréalais



Chez les personnes immigrantes, les **55 à 64 ans**, les **propriétaires**, les personnes ayant une **faible scolarité** et un **revenu moyen** ont davantage une **perception très positive de l'accueil des Montréalaises et Montréalais**.



Perception TRÈS POSITIVE de l'accueil des Montréalaises et Montréalais – plus élevée chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)	Autres variables (personnes immigrantes)	
Aucun écart significatif	55-64 ans	31%
	Propriétaires	29%
	Secondaire ou moins	29%
	Revenu 40 000 \$–80 000 \$	28%



Les **personnes racisées** ainsi que les **femmes racisées** sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une **perception négative de l'accueil des Montréalaises et Montréalais**.

Au sein des personnes immigrantes, les personnes de **18 à 44 ans**, celles qui ont un **faible revenu**, les **locataires** et les **ménages composés de trois personnes** ont davantage une perception négative de l'accueil des Montréalaises et Montréalais.

Précisons que le profil des personnes ayant une perception négative de l'accueil des Montréalaises et Montréalais est presque le même que le profil de celles qui ont un réseau de soutien faible ou absent.



Perception NÉGATIVE de l'accueil des Montréalaises et Montréalais – plus élevée chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	20 %	Ménages de 3 personnes	34 %
Personnes racisées immigrantes	22 %	35-44 ans	27 %
Femmes racisées	23 %	18-34 ans	25 %
Femmes racisées immigrantes	24 %	Revenu < 40 000 \$	28 %
		Locataires	25 %

VOLET QUALITATIF

Perception de l'accueil des Montréalaises et Montréalais envers les personnes immigrantes

À l'instar des résultats du sondage, les propos tenus en groupes de discussion sont très positifs. À la quasi-unanimité, les personnes participantes aux six groupes sont d'avis que **les Montréalaises et Montréalais sont accueillants envers les personnes immigrantes**.

La principale raison invoquée serait que les Montréalaises et Montréalais sont depuis longtemps familiers avec la diversité et le multiculturalisme et côtoient les personnes immigrantes. Plusieurs mentionnent également que les Montréalaises et Montréalais sont généralement des personnes accueillantes, ouvertes et gentilles, même s'il y a des exceptions et que certaines expériences négatives ont été vécues.

Quelques personnes participantes ayant résidé ailleurs au Canada ou ailleurs au Québec mentionnent que l'accueil des Montréalaises et Montréalais envers les personnes immigrantes est globalement meilleur.

Un bémol est exprimé par deux personnes participantes des groupes 1 et 2 (citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes) : malgré une nature accueillante envers les personnes immigrantes, les gens n'invitent pas facilement chez eux. Les cercles sont tissés serrés et, à moins de fréquenter quelqu'un qui en fait partie, on ne peut pas y entrer aisément.

« J'ai vraiment été accueilli comme une deuxième famille par mes propriétaires lorsque je suis arrivé. Je me suis tout de suite senti chez moi. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« I would agree that most people are welcoming here if I must say that if I experienced some form of rigidity in Canada, it has most been from generations that were 60 and above.³³ »

Groupe 4 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« The easiest way, I say Bonjour and they start the whole conversation in French. I don't really know what they are saying especially the elderly ones. (...) French is a big factor of inclusion.³⁴ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

33. « Je suis d'accord pour dire que la plupart des gens sont accueillants ici, mais je dois dire que si j'ai ressenti une certaine forme de rigidité au Canada, c'est surtout de la part des générations de 60 ans et plus. » (Groupe 4 – personnes résidentes non permanentes, statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire, traduction)

34. « Le plus simple, c'est de dire bonjour et ils commencent la conversation en français. Je ne sais pas vraiment ce qu'ils disent, surtout les personnes âgées. (...) Le français est un facteur important d'inclusion. » (Groupe 5 – personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile, traduction)

5

Discriminations



1

Discriminations perçues

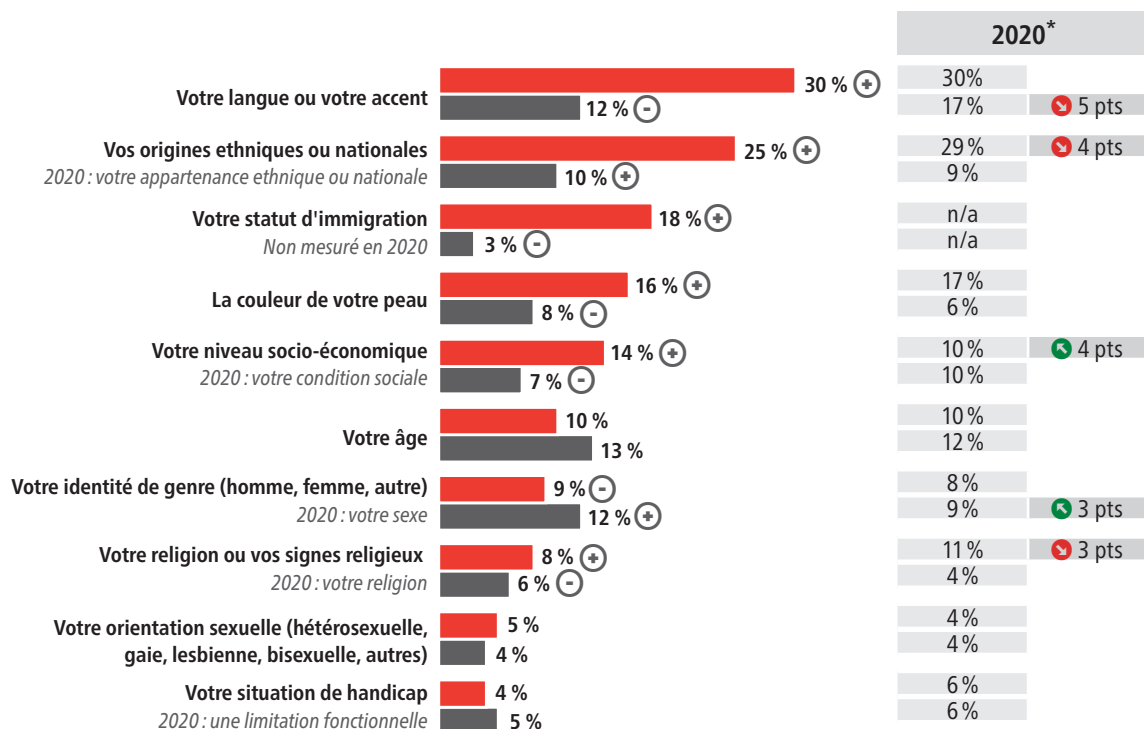
Les résultats portant sur les différentes formes de discriminations perçues – au cours des cinq dernières années, ou depuis leur arrivée à Montréal – montrent de **très grandes différences entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes**.

- D'une part, **les discriminations les plus fréquentes ne sont généralement pas les mêmes pour les deux échantillons**. Chez les personnes immigrantes, ce sont **la langue ou l'accent (30 %), les origines ethniques ou nationales (25 %), le statut d'immigration (18 %) et la couleur de la peau (16 %)**. Chez les personnes non immigrantes, ce sont **l'âge (13 %), l'identité de genre (12 %) et langue ou l'accent (12 %)**.
- D'autre part, **les personnes immigrantes perçoivent beaucoup plus de discriminations** que les personnes non immigrantes. Sur sept des dix formes de discrimination mesurées, l'écart est statistiquement significatif. Celui-ci est particulièrement important pour la langue ou l'accent (18 points), les origines ethniques ou nationales (15 points) et le statut d'immigration (15 points).

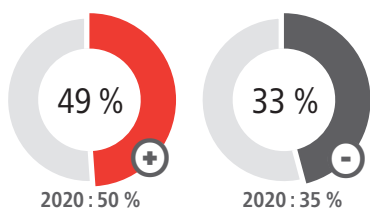
En outre, la proportion de personnes répondantes ayant perçu **au moins une forme de discrimination est beaucoup plus élevée chez les personnes immigrantes (49 %)** que non immigrantes (33 %). Il en est de même pour le nombre moyen de discriminations perçues (1,4 contre 0,8).

Comparativement aux résultats du sondage de 2020, la proportion de personnes répondantes ayant perçu au moins une forme de discrimination a très peu changé, tant chez les personnes immigrantes que non immigrantes. Chez les personnes immigrantes, on constate une hausse de la discrimination en fonction du niveau socio-économique (4 points) et une baisse de la discrimination selon les origines ethniques ou nationales (-4 points) et selon la religion ou les signes religieux (-3 points).

Discriminations ou injustices perçues (5 dernières années)



Proportion ayant perçu au moins une forme de discrimination



Nombre moyen de discriminations perçues (sur 10)



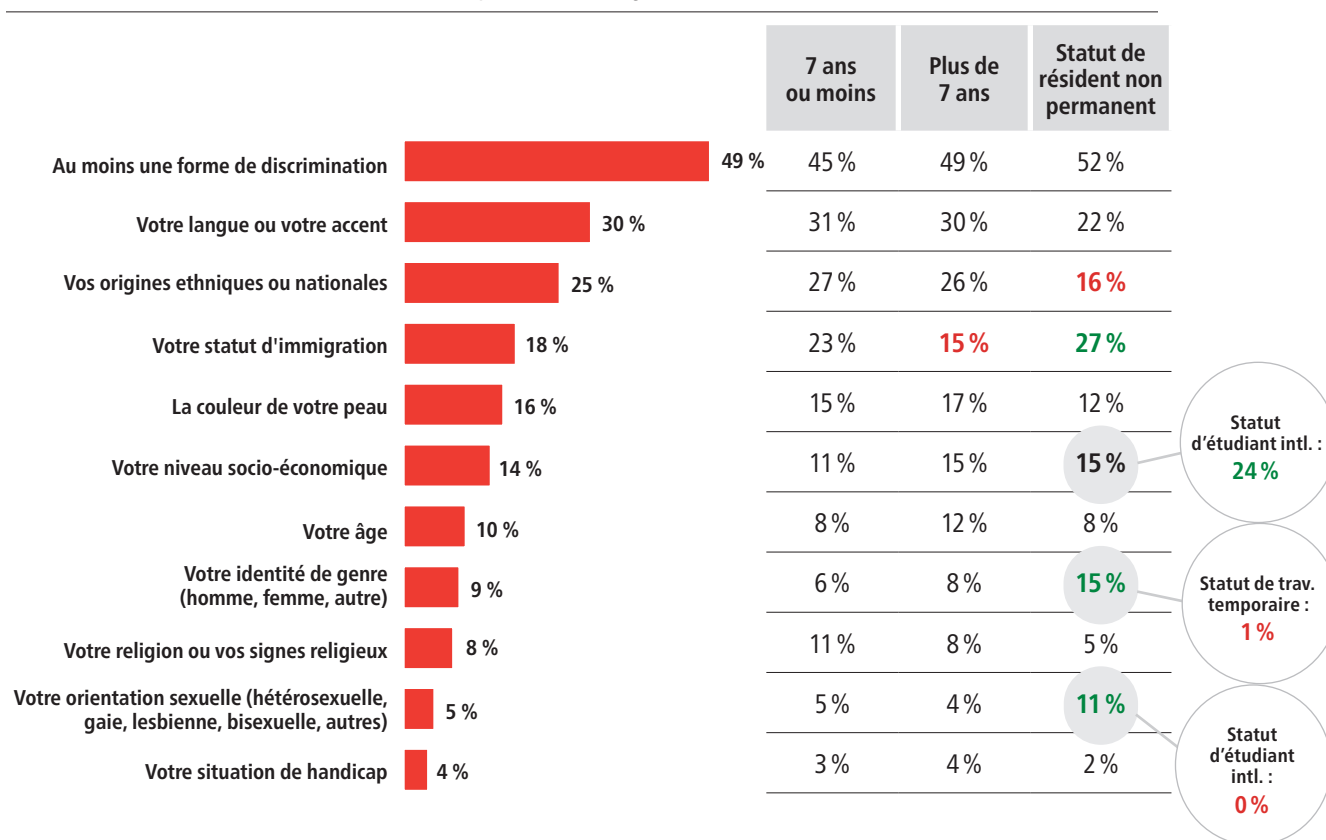
* En 2020, 9 formes de discrimination ont été mesurées, comparativement à 10 cette année.

- Personnes immigrantes (n=1 044)
- Personnes non immigrantes (n=1 043)


Parmi les personnes immigrantes répondantes, presque aucun écart significatif n'est observé selon le moment d'arrivée.

Par contre, chez les personnes résidentes non permanentes, trois types de discrimination sont davantage perçus : le statut d'immigration (27 %), l'identité de genre (15 %) et l'orientation sexuelle (11 %). Celles qui sont étudiantes étrangères perçoivent beaucoup plus que la moyenne de la discrimination selon le niveau socio-économique (24 %).

Discriminations ou injustices perçues (5 dernières années)



■ Personnes immigrantes (n=1 044)



Les **personnes racisées**, les **femmes racisées**, les **hommes racisés** et les **personnes LGBTQ+** mentionnent avoir été plus souvent victimes de discrimination ou traité injustement par d'autres personnes.

Parmi les personnes immigrantes, celles qui ont un **faible revenu**, les **ménages composés d'une seule personne** et les **18 à 44 ans** perçoivent davantage avoir été victime de discrimination ou traité injustement.

Parmi les personnes racisées, le degré de discrimination vécu **est plus élevé chez les personnes non immigrantes** qu'immigrantes et ce, pour sept des dix formes de discrimination mesurées. Chez les femmes racisées et chez les personnes LGBTQ+, il n'y a pas de différence entre les personnes non immigrantes et les personnes immigrantes quant au degré de discrimination vécu.



Perception de discriminations plus fréquente chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)

Personnes racisées	Toutes	Immigrantes	Non immigrantes	Femmes racisées	Toutes	Immigrantes
Au moins 1 forme de discrimination	62 %	61 %	67 %	Au moins 1 forme de discrimination	64 %	64 %
Origine ethnique ou nationale	39 %	36 %	46 %	Origine ethnique ou nationale	37 %	37 %
Couleur de la peau	33 %	31 %	37 %	Couleur de la peau	36 %	36 %
Langue ou accent	31 %	33 %		Langue ou accent	28 %	32 %
Niveau socio-économique	21 %	22 %	19 %	Statut d'immigration	20 %	25 %
Statut d'immigration	20 %	22 %		Âge	18 %	16 %
Âge	18 %	16 %	24 %	Identité de genre	18 %	14 %
Identité de genre	16 %	13 %	24 %	Niveau socio-économique	17 %	21 %
Religion ou signes religieux	14 %	12 %	18 %	Religion ou signes religieux	11 %	11 %
Orientation sexuelle	9 %	7 %	13 %	Situation de handicap	11 %	9 %
Situation de handicap	9 %	7 %	16 %			

Hommes racisés

Au moins 1 forme de discrimination	60 %
Origine ethnique ou nationale	39 %
Langue ou accent	35 %
Couleur de la peau	30 %
Niveau socio-économique	26 %
Statut d'immigration	19 %
Âge	18 %
Religion ou signes religieux	17 %
Orientation sexuelle	14 %

Femmes immigrantes

Au moins 1 forme de discrimination	52 %
Identité de genre	12 %
Situation de handicap	5 %

Hommes immigrants

Religion ou signes religieux	11 %
Orientation sexuelle	7 %

Personnes LGBTQ+

Personnes LGBTQ+	Toutes	Immigrantes
Au moins 1 forme de discrimination	53 %	
Orientation sexuelle	21 %	21 %
Âge	21 %	19 %
Identité de genre	20 %	17 %
Niveau socio-économique	15 %	



Perception de discriminations plus fréquente chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Autres variables (personnes immigrantes)			
Faible revenu (< 40 000 \$)		Ménages de 1 personne	
Au moins 1 forme de discrimination	60 %	Au moins 1 forme de discrimination	54 %
Langue ou accent	37 %	Niveau socio-économique	20 %
Niveau socio-économique	24 %	Âge	16 %
Âge	16 %	Identité de genre	14 %
Identité de genre	14 %	Orientation sexuelle	12 %
Religion ou signes religieux	13 %		
Orientation sexuelle	10 %		
Situation de handicap	7 %		
		18-34 ans	
		Niveau socio-économique	18 %
		Âge	14 %
		Identité de genre	14 %
		Orientation sexuelle	10 %

VOLET QUALITATIF

Discriminations perçues depuis l'arrivée à Montréal

Environ la moitié des personnes participantes aux groupes de discussion disent avoir été au moins une fois victimes de discrimination ou traité injustement par d'autres personnes, depuis leur arrivée à Montréal. Parmi les autres personnes participantes, plusieurs estiment que la discrimination est présente à Montréal ou disent avoir été témoins d'actes de discrimination.

En majorité cependant, les personnes participantes – davantage au sein des groupes 1 et 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes) – sont d'avis que **la discrimination est plus souvent indirecte, subtile, sans intention malveillante que directe, ouverte et avouée.**

Huit personnes participantes, surtout dans les groupes 3 à 6 (ayant le statut de résident non permanent), mentionnent avoir été victimes de discrimination directe.

Plusieurs **contextes ou situations de discrimination** ont été décrits, **les plus fréquents étant liés à l'emploi et au logement.**

- Non obtention d'un poste ou d'une promotion convoitée; la personne immigrante est souvent promue en dernier, sans qu'elle sache pourquoi; ou encore, elle a moins de crédibilité aux yeux de l'employeur (au moins six mentions).
- Non-reconnaissance de la formation ou des qualifications obtenues dans le pays d'origine.
- Difficulté à trouver un logement, refus des propriétaires lorsqu'ils entendent un accent d'origine étrangère, entendent ou voient un nom à consonance étrangère ou voient que la personne est racisée (quatre mentions).
- Se faire dire de retourner dans son pays (discrimination directe, quatre mentions).
- Se faire poser des questions ou des précisions sur le pays d'où ils viennent et que ça devient lassant à la longue.
- Difficulté d'entrer dans des cercles, qui sont « tissés serrés ».

Quelques personnes participantes – même parmi celles installées à Montréal depuis plusieurs années – disent avoir le sentiment qu’elles seront toujours considérées comme des personnes immigrantes.

L’accent ou la langue sont également mentionnés comme motifs de discrimination.

- Accent non québécois ou le manque de maîtrise du français (quatre mentions).
- Des personnes anglophones qui ne parlent pas ou parlent peu le français (groupes anglophones, quatre mentions). Ces personnes mentionnent s’être fait crier ou insulter ou encore, n’ont pas reçu un service demandé. Certaines ajoutent que les personnes immigrantes anglophones ont moins d’opportunités d’emploi.
- Origine ethnique (deux mentions).
- Couleur de la peau (deux mentions).
- Orientation sexuelle (discrimination subtile, beaucoup moins forte que dans d’autres pays selon la personne participante) (une mention).

« Même si je suis arrivé depuis plusieurs années au Canada, je suis toujours un immigrant aux yeux des autres. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« I would not say it is extreme discrimination it is subtle specially with social settings I feel there is this sort of exclusion like immigrants versus Québécois and locals they really do form groups and they do not really talk to each other so one group is excluded from the other. But I do feel there was not a lot of immigrant people that were more excluded. They would include you the more you are like them the more they will include you. ³⁵ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« J’étais à peine arrivée et il y avait un monsieur (non-itinérant) sous l’effet de l’alcool qui m’avait demandé de l’argent. Je lui avais dit que je n’en avais pas et il m’a répliqué de retourner en Afrique, alors que je ne suis même pas Africaine. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« Once my son was sick. I took him to the hospital and my sister was there but she is bilingual. My sister saw the doctor and he was speaking to me in French. I asked him English please and he was so angry. He said to me Madame, I said yes, he said why are you in Quebec if you don’t know French, why don’t you go back to your country. ³⁶ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d’asile)

« Nous ne sommes pas traités de la même façon. Je suis Haïtienne et à cause de mon ethnie j’ai moins de crédibilité et de priorité aux yeux du personnel employeur. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d’asile)

35. « Je ne dirais pas qu’il s’agit d’une discrimination extrême, mais plutôt d’une discrimination subtile, surtout dans les contextes sociaux. J’ai l’impression qu’il y a une sorte d’exclusion, par exemple entre les personnes immigrantes et les Québécois, et entre les habitants de la région. Mais j’ai l’impression qu’il y avait peu de personnes immigrées qui étaient exclues. Plus vous leur ressemblez, plus ils vous incluent. » Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

36. « Un jour, mon fils a été malade. Je l’ai emmené à l’hôpital et ma sœur était là, elle est bilingue. Ma sœur a vu le médecin et il m’a répondu en français. Je lui ai demandé de parler anglais, s’il vous plaît, et il s’est mis en colère. Il m’a dit Madame, je lui ai répondu oui, il m’a dit pourquoi vous êtes au Québec si vous ne connaissez pas le français, pourquoi ne retournez-vous pas dans votre pays. » (Groupe 5 – personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d’asile, traduction)

Évolution perçue des problèmes de discrimination

Sur le plan des **comportements individuels**, une majorité de personnes participantes sont d'avis qu'**il y a eu peu ou pas de changement**, que la situation en matière de discrimination a peu évolué au cours des dernières années; autrement dit, ce n'est ni mieux, ni pire. On souligne qu'il y aura malheureusement toujours des gens qui discrimineront.

Quelques personnes sont d'avis que la situation en matière de discrimination s'est améliorée, surtout auprès des jeunes générations, qui sont plus sensibilisées, ouvertes et tolérantes. D'autres croient le contraire, à savoir que la situation s'est détériorée : plus d'interpellations en général, plus de discriminations à l'égard des personnes arabo-musulmanes et à l'égard des anglophones.

En contrepartie, plusieurs mentionnent que **des progrès notables sont observés au sein des instances gouvernementales fédérales, provinciales et municipales, des entreprises et des organisations.**

L'enjeu est maintenant nommé et reconnu, on sent une plus grande sensibilité et une volonté de réduire les discriminations. Des mesures sont mises en place, notamment des actions d'éducation et de sensibilisation, la discrimination positive en emploi, l'écriture inclusive, etc.

Ajoutons que, parmi les groupes 3 à 6 (statut de résident non permanent), quelques personnes participantes disent ne pas être en mesure d'émettre une opinion sur l'évolution des problèmes de discrimination, n'étant pas à Montréal depuis assez longtemps.

*« Pour ma part, je pense que la situation est restée la même;
pas de détérioration mais pas d'amélioration. »*

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Je constate que beaucoup de mesures positives sont mises en place; ça m'a marquée depuis deux ans (ex : un numéro à appeler, une personne ressource identifiée, des définitions pour identifier la discrimination, etc.). On sent qu'on peut s'adresser à quelqu'un; là où je viens ça n'existe pas. Je trouve également que dans les relations interpersonnelles, les gens sont beaucoup plus attentifs qu'avant; il y a une plus grande conscience par rapport à cette réalité. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« J'ai entendu des témoignages de gens qui sont arrivés dans les années 1990 et c'est comme si à ce moment la discrimination n'était pas reconnue comme aujourd'hui. Il y a vraiment une grande amélioration. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

2

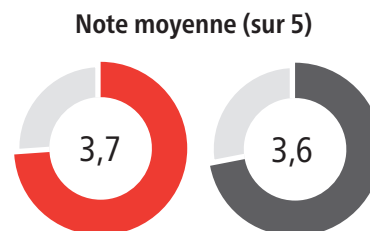
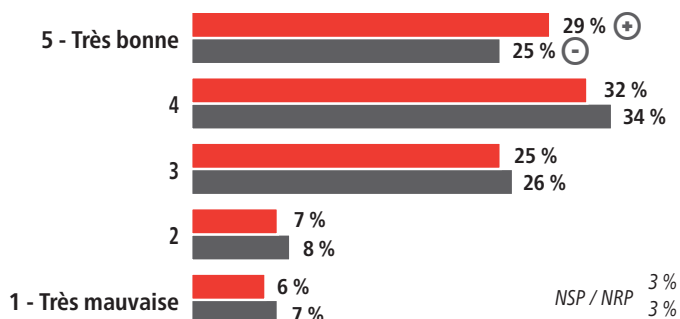
Perception à l'égard des agentes et des agents

En matière de perception à l'égard des agentes et des agents – de la police, d'une personne employée d'une société de transport ou d'une personne employée d'une entreprise de sécurité privée – **aucune différence significative n'est observée entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes.**

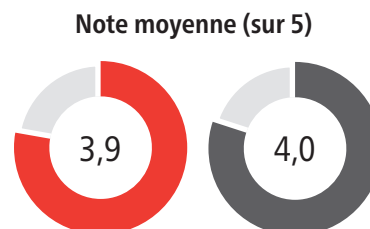
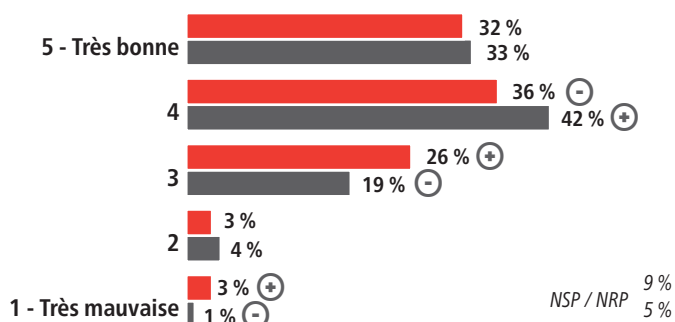
Sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie *perception très mauvaise* et 5 *perception très bonne*, la moyenne pour la police est de 3,7 chez les personnes immigrantes et de 3,6 chez les personnes non immigrantes. Pour une personne employée d'une société de transport, les moyennes sont respectivement de 3,9 et 4,0 et pour une personne employée d'une entreprise de sécurité privée, elles sont de 3,7 et 3,6.

Perceptions à l'égard des agentes et des agents

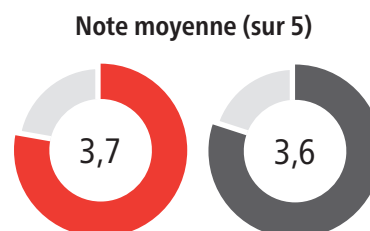
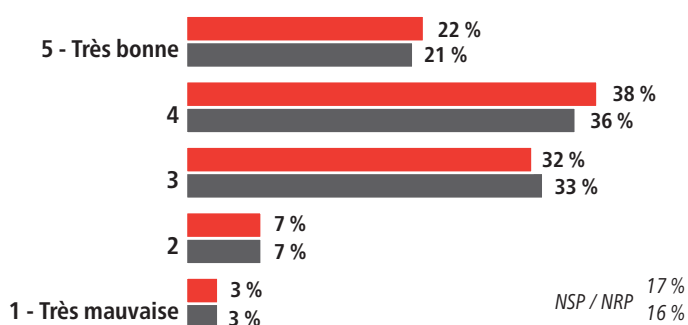
La police



Une personne employée d'une société de transport



Une personne employée d'une entreprise de sécurité privée



- Personnes immigrantes (n=1 044)
- Personnes non immigrantes (n=1 043)

Parmi les personnes immigrantes répondantes, aucun écart significatif n'est observé selon le moment d'arrivée. Par contre, chez les personnes qui sont résidentes non permanentes, celles ayant le statut d'étudiant international ont une perception plus positive d'une personne employée d'une entreprise de sécurité privée.

Perceptions à l'égard des agentes et des agents

	Note moyenne (sur 5)	7 ans ou moins	Plus de 7 ans	Statut de résident non permanent
La police	3,7	3,8	3,7	3,7
Une personne employée d'une société de transport	3,9	3,9	3,9	4,0
Une personne employée d'une entreprise de sécurité privée	3,7	3,6	3,7	3,8

Statut de :
Étudiant intl. :
4,1
Trav. temporaire :
3,4

■ Personnes immigrantes (n=1 044)



Les **personnes LGBTQ+**, les **personnes racisées** (immigrantes et non immigrantes), les **femmes racisées** et les **hommes racisés** ont une **perception à l'égard de la police plus négative** que la moyenne.

Parmi les personnes immigrantes, les **plus jeunes** ont davantage une perception négative à l'égard de la police.



Perception négative à l'égard de la POLICE – plus élevée chez (moyenne sur 5 plus basse)

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes LGBTQ+	3,3	18-34 ans	3,5
Personnes racisées	3,4		
Personnes racisées immigrantes	3,4		
Personnes racisées non immigrantes	3,3		
Femmes racisées	3,4		
Femmes racisées immigrantes	3,5		
Hommes racisés	3,4		



Les **personnes racisées** et les **femmes racisées** ont une **perception à l'égard d'une personne employée d'une société de transport plus négative** que la moyenne.



Perception négative à l'égard d'une PERSONNE EMPLOYÉE D'UNE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT – plus élevée chez (moyenne sur 5 plus basse) :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	3,8	Aucun écart	
Personnes racisées immigrantes	3,7		
Femmes racisées	3,7		
Femmes racisées immigrantes	3,6		



Les **personnes LGBTQ+** et les **hommes racisés** ont une **perception à l'égard d'une personne employée d'une entreprise de sécurité privée plus négative** que la moyenne.
Chez les personnes immigrantes, les **jeunes** et les personnes ayant une **scolarité de niveau universitaire** ont une perception plus négative que la moyenne.



Perception négative à l'égard d'une PERSONNE EMPLOYÉE D'UNE ENTREPRISE DE SÉCURITÉ PRIVÉE – plus élevée chez (moyenne sur 5 plus basse) :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes LGBTQ+	3,3	18-34 ans	3,5
Hommes racisés	3,5	Universitaire	3,5

VOLET QUALITATIF

Interpellations par une agente ou un agent (de la police, de la STM ou de sécurité)

En forte majorité, les personnes participantes n'ont jamais été interpellées par une agente ou un agent (de la police, de la STM ou de sécurité). Toutefois, quelques-unes mentionnent que des interpellations non justifiées de profilage racial sont effectuées par la police, surtout auprès de jeunes hommes noirs ou arabes.

Quatre personnes participantes ont fait l'objet d'interpellation, dont trois par la police et une par un agent de sécurité. Dans deux des cas, on mentionne que l'interpellation était justifiée.

« Après les années 90 et l'arrivée de beaucoup d'immigrants, des problèmes de profilage racial ont commencé à faire de plus en plus leur apparition, surtout concernant les jeunes noirs et les jeunes maghrébins.

Ce sont toujours les premiers ciblés; on l'a souvent remarqué. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« J'étais dans un magasin et je cherchais un produit, mais je ne l'ai pas trouvé alors je n'ai rien acheté. Lorsque je suis sortie, les gardiens de sécurité m'ont arrêtée et m'ont demandé : Pourquoi es-tu venue ici si tu n'as rien acheté ? Je leur ai alors dit que je n'avais pas trouvé ce que je cherchais et ils m'ont répliqué que j'avais passé beaucoup de temps dans le magasin. Je ne suis jamais retournée à ce magasin car je me suis sentie traquée comme si j'étais invasive. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« Oui j'ai déjà été interpellé mais c'était justifié car mon permis était suspendu. Le policier a réagi gentiment. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)



6

Accès aux services de la Ville de Montréal

1

Actions pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes

Parmi six actions proposées pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes, **faciliter l'accès à un logement adéquat arrive en tête**, tel qu'identifié par 55 % (personnes immigrantes) et 54 % (personnes non immigrantes) par la mention « Très prioritaire » (sur une échelle de 1 à 5, 5 très prioritaire). Suivent trois actions, avec un peu moins de la moitié de mentions « très prioritaire » : sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations, aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise et favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun. Les actions les moins mentionnées (avec moins de 40 % de mention « Très prioritaire ») sont les suivantes : « Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques » ainsi que « Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures ».

Si on considère les résultats sur une moyenne sur cinq, aucune action ne se différencie, toutes recueillant une moyenne de 4,1 ou de 4,0, sauf « Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures », dont la moyenne est de 3,8.

Il n'y a **aucune différence notable de résultat entre les personnes immigrantes et les personnes non immigrantes**.

Actions à prioriser pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes

						NSP/NRP	Moyenne
Faciliter l'accès à un logement adéquat	5 %	5 %	16 %	20 %	54 %	3 %	4,1
	3 %	8 %	15 %	19 %	55 %	4 %	4,1
Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations	4 %	4 %	20 %	23 %	48 %	2 %	4,1
	3 %	5 %	20 %	27 %	45 %	3 %	4,0
Aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise	2 %	4 %	20 %	27 %	47 %	2 %	4,1
	3 %	5 %	18 %	31 %	43 %	4 %	4,1
Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun	4 %	5 %	17 %	29 %	45 %	3 %	4,1
	3 %	5 %	17 %	31 %	44 %	4 %	4,1
Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques	3 %	5 %	22 %	32 %	38 %	2 %	4,0
	3 %	5 %	20 %	34 %	38 %	4 %	4,0
Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures	5 %	6 %	25 %	29 %	34 %	3 %	3,8
	4 %	8 %	24 %	31 %	32 %	4 %	3,8

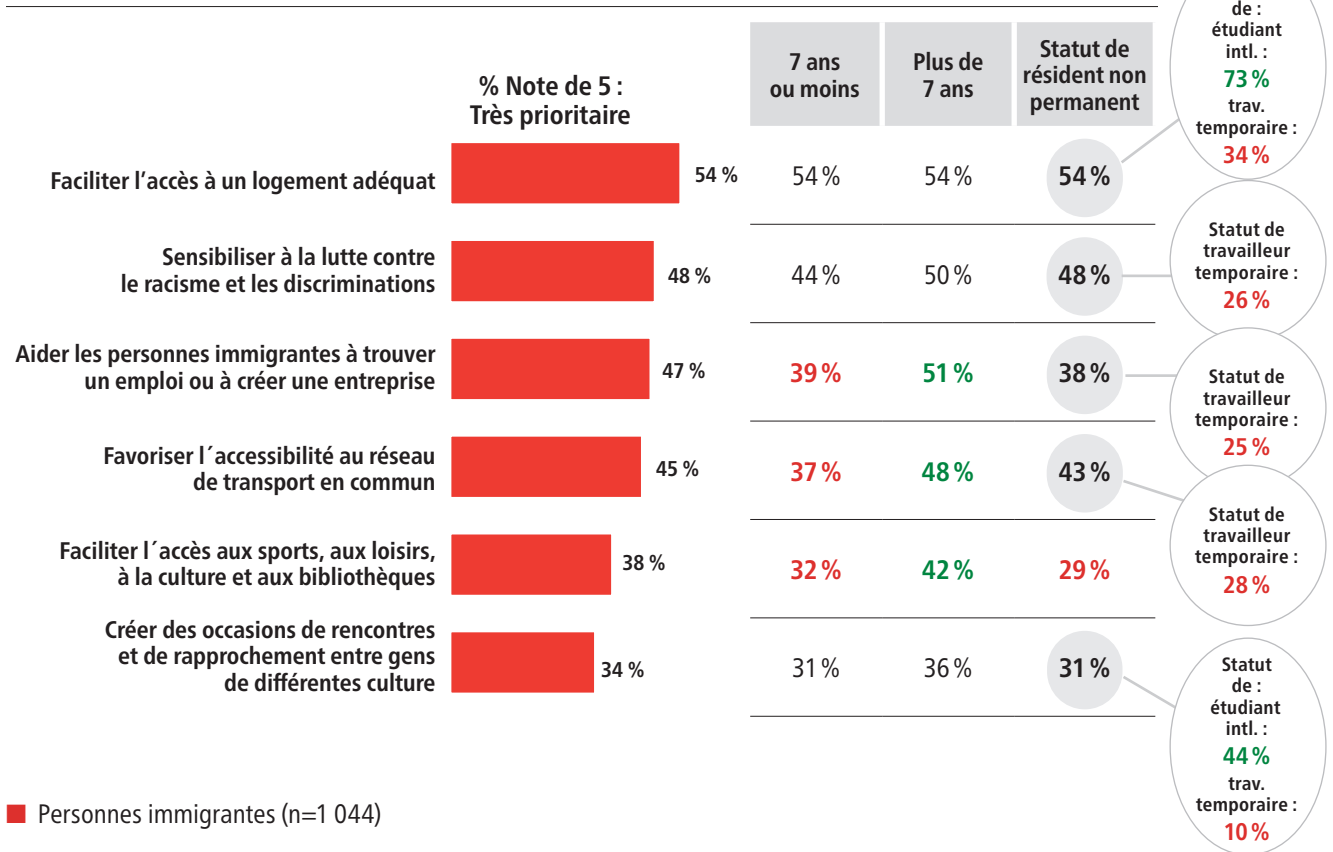
	Pas du tout prioritaire					Très prioritaire				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
Personnes immigrantes (n=1 044)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Personnes non immigrantes (n=1 043)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Parmi les personnes immigrantes répondantes, certaines différences sont observées selon le moment d'arrivée ou le statut.

- Les personnes vivant au Canada depuis plus de 7 ans accordent une priorité proportionnellement plus importante à trois actions : « Aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise » (51 %), « Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun » (48 %) et « Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques » (42 %). Les personnes vivant au Canada depuis 7 ans ou moins accordent moins d'importance à ces trois actions.

Les personnes étudiantes internationales, avec statut de résidence non permanente, accordent une priorité beaucoup plus grande à deux actions : « Faciliter l'accès à un logement » (73 %) et « Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures » (44 %).

Actions à prioriser pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes



Les **femmes immigrantes** et les **femmes racisées** évaluent comme **étant « Très prioritaires »** plusieurs actions de la Ville pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes.

Au sein des personnes immigrantes, ce sont les personnes ayant une **faible scolarité**, celles ayant un **faible revenu** et les **ménages avec enfant** qui accordent une plus grande priorité à ces actions.



Actions identifiées « Très prioritaires » pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)			Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes immigrantes			Scolarité secondaire ou moins	
Faciliter l'accès à un logement adéquat		58 %	Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations	55 %
Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations		54 %	Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques	46 %
Aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise		52 %	Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures	44 %
Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun		49 %		
Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques		42 %	Faible revenu (< 40 000 \$)	
			Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations	56 %
			Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques	46 %
			Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures	46 %
			Ménages avec enfant.s	
			Faciliter l'accès à un logement adéquat	59 %
			Aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise	54 %
			Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures	38 %
Femmes racisées				
Toutes				
Immigrantes				
Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations	54 %	55 %		
Aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise		51 %		
Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun	52 %	54 %		
Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures	38 %			
Personnes racisées immigrantes				
Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun		50 %		

VOLET QUALITATIF

Actions pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes

Les six actions à prioriser par la Ville pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes ont été testées auprès des personnes participantes aux groupes de discussion. Contrairement aux résultats du sondage, où l'écart quant au degré de priorité des différentes actions n'est pas si grand, les échanges font ressortir des constats beaucoup plus nets.

Deux actions jugées « très prioritaires » se démarquent nettement dans tous les groupes, avec plus de 25 mentions chacune au total :

- « Faciliter l'accès à un **logement adéquat** ».
- « Aider les personnes immigrantes à **trouver un emploi** ».

Le logement est mentionné fréquemment à cause de la rareté des logements disponibles et, surtout, de la rareté de logements abordables et convenables selon les besoins. La discrimination des propriétaires à l'égard des personnes immigrantes qui cherchent un logement est aussi invoquée.

Quant à l'emploi, les personnes participantes le jugent comme étant une priorité essentielle surtout pour deux raisons : il constitue l'un des meilleurs moyens pour une intégration à la société d'accueil et il permet à la personne immigrante d'avoir cette première expérience au Canada ou au Québec exigée par beaucoup d'employeurs pour accéder à un emploi qui correspond à ses qualifications.

La troisième action en importance est de « **Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures** » (près de 10 mentions). Plusieurs estiment que cette action aide la personne immigrante à se bâtir un réseau et permet d'éviter l'isolement. Les autres actions, « Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques » (3 mentions), « Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun » (1 mention) et « Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations » (aucune mention), sont très peu ou pas du tout mentionnées comme étant des priorités.

Deux personnes réfugiées ou demandeuses d'asile (groupe 6) sont d'avis qu'il serait prioritaire d'accélérer les processus pour l'obtention de la résidence permanente.

« Les priorités se trouvent surtout au niveau du logement et de l'emploi; lorsqu'on arrive, ce sont les choses les plus importantes dont on doit s'occuper. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« I would say finding a job and housing. I would add a job that considers their experience. Most of the time immigrants come to Canada with work experiences of different fields and when they arrive here they don't have the Canadian experience it is a bit frustrating. Finding a job is good but finding a job considering their background would be better for them.³⁷ »

Groupe 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Job is the most important. If you got a job, you got money and you can have an apartment.³⁸ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile)

37. « Je dirais qu'il faut trouver un emploi et un logement. J'ajouterais un emploi qui tienne compte de leur expérience. La plupart du temps, les personnes immigrantes viennent au Canada avec une expérience professionnelle dans différents domaines et lorsqu'elles arrivent ici, elles n'ont pas l'expérience canadienne, ce qui est un peu frustrant. Trouver un emploi, c'est bien, mais trouver un emploi qui tienne compte de leur expérience serait mieux pour eux. » (Groupe 2 – personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, traduction)

38. « Le travail est le plus important. Si vous avez un emploi, vous avez de l'argent et vous pouvez avoir un appartement. » (Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile, traduction))

2

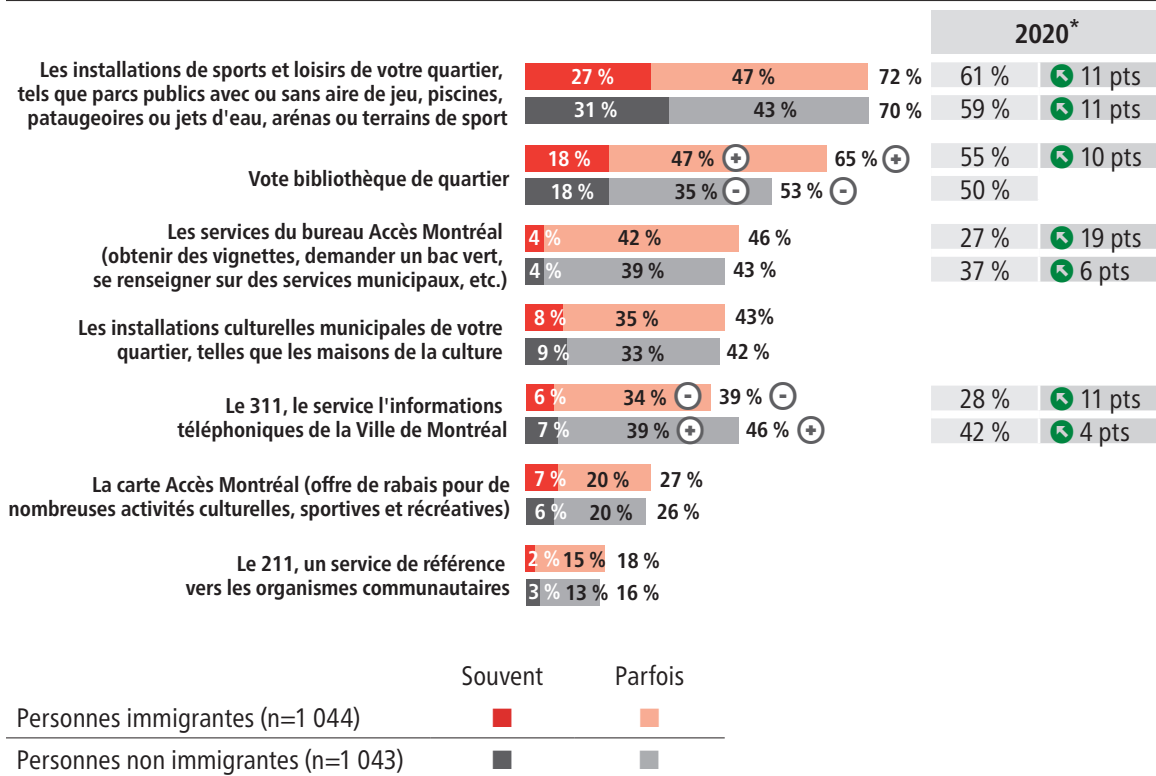
Utilisation des installations et services de la Ville

Les données portant sur les services et installations de la Ville montrent que **les installations de sports et loisirs de quartier sont les plus utilisées**, avec environ sept personnes répondantes sur dix qui les utilisent *souvent* ou *parfois*. Elles sont suivies par la bibliothèque de quartier (entre la moitié et les deux tiers des personnes répondantes selon le segment). Les services des bureaux Accès Montréal, les Maisons de la culture et le service d'informations téléphoniques 311 ont un taux d'utilisation assez similaire, soit dans les 40%. La carte Accès Montréal (un quart des personnes répondantes) et le service de référence vers les organismes communautaires 211 (moins d'un cinquième) sont nettement moins utilisés.

Les personnes immigrantes utilisent significativement plus leur bibliothèque de quartier (écart de 12 points) et significativement moins le service 311 (écart de 7 points) que les personnes non immigrantes.

Comparativement aux résultats du sondage de 2020, on remarque une **hausse significative de l'utilisation des quatre services mesurés lors des deux sondages** : les installations de sports et loisirs de quartier (personnes immigrantes et non immigrantes), la bibliothèque de quartier (personnes immigrantes seulement), les services du bureau Accès Montréal (les deux populations) et le service 311 (les deux populations).

Utilisation des installations et services de la Ville



* Les données de 2020 étaient auparavant présentées sur la base des personnes répondantes qui connaissaient le service ou l'installation. Pour fins de comparaison avec les données de cette année, nous les avons recalculées sur la base totale.
De plus, des différences prévalent quant à l'administration des questions qui concernent les services du bureau Accès Montréal et du service 311, ce qui ne rend pas parfaite la comparaison entre les deux années pour ces derniers :

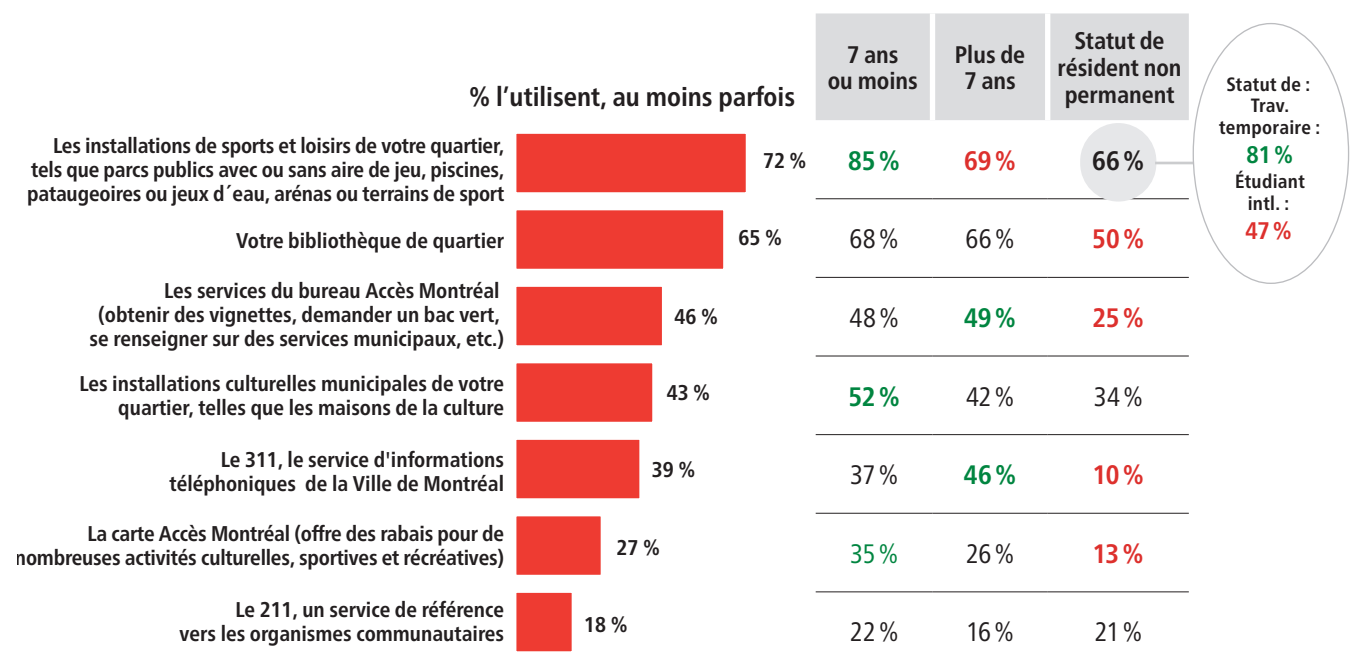
- 2020 : utilisation à vie (oui ou non) parmi les personnes répondantes qui connaissaient le service;
- 2023 : fréquence d'utilisation (souvent, parfois ou jamais) posée à toutes les personnes répondantes.

Chez les personnes immigrantes répondantes, certaines différences sont observées selon le moment d'arrivée ou le statut.

- Les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins utilisent proportionnellement plus les installations de sports et loisirs de quartier (85 %), les installations culturelles municipales de quartier (52 %) et la carte Accès Montréal (35 %).
- Les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans utilisent proportionnellement plus les services du bureau Accès Montréal (49 %) et le service 311 (46 %).

Les personnes résidentes non permanentes utilisent significativement moins plusieurs des services (bibliothèque de quartier, services du bureau Accès Montréal, service 311 et carte Accès Montréal). Par contre, celles qui sont travailleuses temporaires utilisent beaucoup plus les installations de sports et loisirs de quartier (81 %).

Utilisation des installations et services de la Ville



■ Personnes immigrantes (n=1 044)



Pour ce qui est des femmes, des personnes racisées et des personnes LGBTQ+, **très peu d'écart significatifs** sont constatés quant à l'utilisation des services et installations de la Ville.

Parmi les personnes immigrantes répondantes, les **ménages avec enfant**, les **propriétaires**, les personnes ayant une **scolarité de niveau universitaire** et les **35 à 44 ans utilisent davantage les services et installations de la Ville**.

Seules les bibliothèques de quartier sont davantage utilisées par les personnes racisées (immigrantes ou non) et les femmes racisées immigrantes.



Utilisation des services et installations de la Ville, plus fréquente chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)		Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées		Ménages avec enfant.s	
Bibliothèque de quartier	66 %	Installations de sports et loisirs de quartier	79 %
Personnes racisées immigrantes		Bibliothèque de quartier	73 %
Bibliothèque de quartier	67 %	Installations culturelles municipales de quartier	51 %
Femmes racisées immigrantes		Service d'informations téléphoniques 311	46 %
Bibliothèque de quartier	68 %	Carte Accès Montréal	32 %
Personnes LGBTQ+		Service de référence vers les organismes communautaires 211	24 %
Services du bureau Accès Montréal	52 %	Propriétaires	
		Bibliothèque de quartier	71 %
		Services du bureau Accès Montréal	56 %
		Service d'informations téléphoniques 311	55 %
		Carte Accès Montréal	30 %
		Scolarité universitaire	
		Installations de sports et loisirs de quartier	76 %
		Installations culturelles municipales de quartier	48 %
		Carte Accès Montréal	31 %
		35-44 ans	
		Installations de sports et loisirs de quartier	83 %
		Services du bureau Accès Montréal	51 %
		Installations culturelles municipales de quartier	51 %

VOLET QUALITATIF

Utilisation des services de la Ville

L'utilisation des services de la Ville – lignes téléphoniques 311 et 211, site Internet de la Ville de Montréal, Bureaux Accès Montréal, installations sportives de quartier, Maisons de la culture de quartier et bibliothèque de quartier – a été demandée dans chacun des groupes de discussion.

Dans les **groupes 1 et 2 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes) et 3 et 4 (statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire), la très grande majorité** (près de neuf sur dix) a **utilisé au moins l'un des services** alors que le recours aux services municipaux est nettement moindre voire nul au sein des **groupes 5 et 6 (statut de réfugié et de demandeur d'asile)**. Les services les plus fréquemment mentionnés sont les installations sportives de quartier, la bibliothèque de quartier et les lignes téléphoniques 311 et 211. Ce constat rejoint les résultats du sondage qui montrent que les installations sportives et les bibliothèques sont les services les plus utilisés.

Quatre raisons sont principalement nommées pour ne pas utiliser l'un ou l'autre des services de la Ville :

- La **non-connaissance du service** (raison la plus mentionnée par les personnes résidentes non permanentes, groupes 3 à 6). Quatre services ont principalement été identifiés comme non connus : les Bureaux Accès Montréal, la Maison de la culture de quartier, le site Internet de la Ville et les lignes téléphoniques 311 et 211.
- L'absence de besoin.
- Le manque de temps.
- Le fait d'être récemment arrivé à Montréal et de ne pas encore avoir eu l'occasion de les utiliser.

Une personne ayant participé au groupe 5 a mentionné que sa famille n'a pas accès aux services de la Ville, car elle n'a pas de carte d'identité canadienne (non précisé s'il s'agit d'un permis de travail ou d'une preuve de résidence permanente).

Au sein des groupes 5 et 6, seulement une personne participante connaît la carte d'accès aux services municipaux sans peur.

« J'utilise le site Internet (surtout pour les permis), le 311, les installations sportives et la bibliothèque. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« J'ai utilisé tous les services mentionnés hormis les Bureaux d'Accès Montréal; je ne sais pas ce que c'est. »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« I think I haven't used one of them but just being new I haven't had a chance to use them.³⁹ »

Groupe 4 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« As an immigrant, you have to wait to get your Canadian ID. So, if I don't have an ID to present to them, they (the kids) cannot go to any of those stuff because they require an ID. None of the places that are free, the library, the pool. Restrictions because of ID is bad. (...) For people who have children who want to take them to the library and stuff, it is a barrier.⁴⁰ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

39. « Je pense que je n'ai pas utilisé l'un d'entre eux, mais comme je viens d'arriver, je n'ai pas eu l'occasion de les utiliser. » (Groupe 4 – personnes résidentes non permanentes, statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire, traduction)

40. « En tant que personne immigrante, vous devez attendre d'obtenir votre carte d'identité canadienne. Donc, si je n'ai pas de pièce d'identité à leur présenter, ils (les enfants) ne peuvent aller à aucun de ces endroits parce qu'il faut une pièce d'identité. Aucun des endroits gratuits, la bibliothèque, la piscine. (...) Pour les personnes qui ont des enfants et qui veulent les emmener à la bibliothèque ou ailleurs, c'est un obstacle. » (Groupe 5 – personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile, traduction)

Moyens pour améliorer l'accès aux services municipaux

Plusieurs commentaires et suggestions ont été exprimés pour que la Ville améliore l'accès à ses services, tout groupe confondu.

Commentaires les plus fréquents :

- **Mieux promouvoir, mieux communiquer les services disponibles**, en particulier les services autres que les installations sportives et les bibliothèques de quartier, qui semblent mieux connues. Différentes suggestions pour promouvoir ou diffuser l'information sur les services de la Ville sont formulées :
 - Rendre l'information disponible dans des lieux très fréquentés tels que les installations sportives, bibliothèques et Maisons de la culture.
 - Diffuser l'information par l'entremise de réseaux sociaux.
 - Lors de l'installation de personnes immigrantes à Montréal, remettre une trousse qui explique l'ensemble des services de la Ville.
 - Améliorer la mise à jour de l'information du site internet de la Ville.
- Améliorer l'information relative au déneigement (pour éviter les contraventions) et améliorer le service lui-même (plus de ressources à cet effet). Offrir plus de stationnements incitatifs dans différents quartiers lors des opérations de déneigement.

Commentaires peu fréquents :

- Rendre l'offre d'activités sportives, communautaires et culturelles plus accessible aux familles, accroître le nombre de places disponibles. On fait référence, notamment, aux camps de jour.
- Mieux expliquer la question des permis de stationnement sur rue et clarifier la signalisation relative au stationnement.
- Accroître l'offre de stationnement.
- Améliorer la sécurité des pistes cyclables, surtout celles qui n'ont pas de voies protégées.

« En tant que mère de famille, mon commentaire concerne les activités sportives, communautaires et culturelles : Il faut augmenter leur offre de services. Souvent on veut s'inscrire et on attend à l'ordinateur, pour finalement se faire informer qu'il n'y a plus de places. Il faut donc aller soit plus loin, ou au privé pour avoir accès à certaines activités; c'est loin d'être idéal. Il faut non seulement que l'offre soit plus accessible, mais aussi adéquate pour les familles. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« They need to inform immigrants about their snow removal because for example me I come from a country where it does not snow as hard as here... I wasn't familiar with this concept (blocking off streets to remove) so I got parking tickets. I wish I had known how it worked. »⁴¹

Groupe 4 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« Le parking, c'est vraiment difficile. Je suis partie à la clinique avec mon bébé pour une urgence. (...) . Ça m'a pris 45 minutes pour trouver un stationnement. Imaginez ce délai alors que mon enfant devait recevoir rapidement des soins. »

Groupe 6 (personnes résidentes non permanentes, réfugiées ou demandeuses d'asile)

41. « Ils doivent informer les personnes immigrantes sur le déneigement car, par exemple, je viens d'un pays où il ne neige pas aussi fort qu'ici. Je ne connaissais pas ce concept (bloquer les rues) et j'ai eu des contraventions. J'aurais aimé savoir comment cela fonctionnait. » **Groupe 4 (personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires, traduction)**

Accès à l'information de la Ville pour faciliter l'installation et l'intégration des personnes immigrantes (non discuté dans le groupe 6, statut de réfugié ou de demandeur d'asile)

Il a été demandé aux personnes participantes si elles ont eu accès facilement et rapidement à de l'information de la Ville – francisation, dépannage alimentaire, services juridiques, logement, emploi, écoles, garderies, offres de services communautaires – pour faciliter leur installation et leur intégration suite à leur arrivée à Montréal.

Le principal constat qui ressort des échanges est que **la très grande majorité** des personnes (au moins les trois quarts) disent **ne pas avoir eu accès à cette information**. Elles précisent qu'elles ne savaient même pas que la Ville fournissait cette information aux personnes immigrantes ou encore, elles ne savaient pas qui donnait de l'information sur ces différents services.

Parmi les personnes ayant reçu de l'information de la Ville, elles mentionnent surtout les cours de francisation (groupes 3 et 4, statut d'étudiant international ou de travailleur temporaire).

Pour quelques personnes participantes, l'information sur ces services leur est parvenue par le biais de connaissances ou d'amis. Au sein des groupes anglophones, deux mentionnent que l'information – notamment sur le logement, l'emploi, les écoles, les services communautaires – leur a été fournie par des organismes.

« Je ne savais pas que ça existait; je me suis fié aux personnes que je rencontrais pour m'informer. »

Groupe 1 (personnes citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes)

« Oui, pour ma part c'est la francisation; je suis inscrit mais j'attends l'appel pour y aller »

Groupe 3 (Personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« I tried to register for French courses but it was a little hard for me. They called and said that since I am not a regular immigrant here, I did not have a local work permit.⁴² »

Groupe 4 (personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires)

« I was at the shelter and got information there. We did get everything we needed, every information we needed they gave us.⁴³ »

Groupe 5 (personnes résidentes non permanentes, statut de réfugié ou de demandeur d'asile)

42. « J'ai essayé de m'inscrire à des cours de français, mais c'était un peu difficile pour moi. Ils m'ont appelé et m'ont dit qu'étant donné que je n'étais pas un immigrant régulier, je n'avais pas de permis de travail local. » (Groupe 4 – personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires, traduction)

43. « Oui, j'étais au refuge et j'y ai obtenu des informations. Nous avons obtenu tout ce dont nous avons besoin, toutes les informations dont nous avons besoin nous ont été données. » (Groupe 5 – personnes résidentes non permanentes, étudiantes internationales ou travailleuses temporaires, traduction)

3

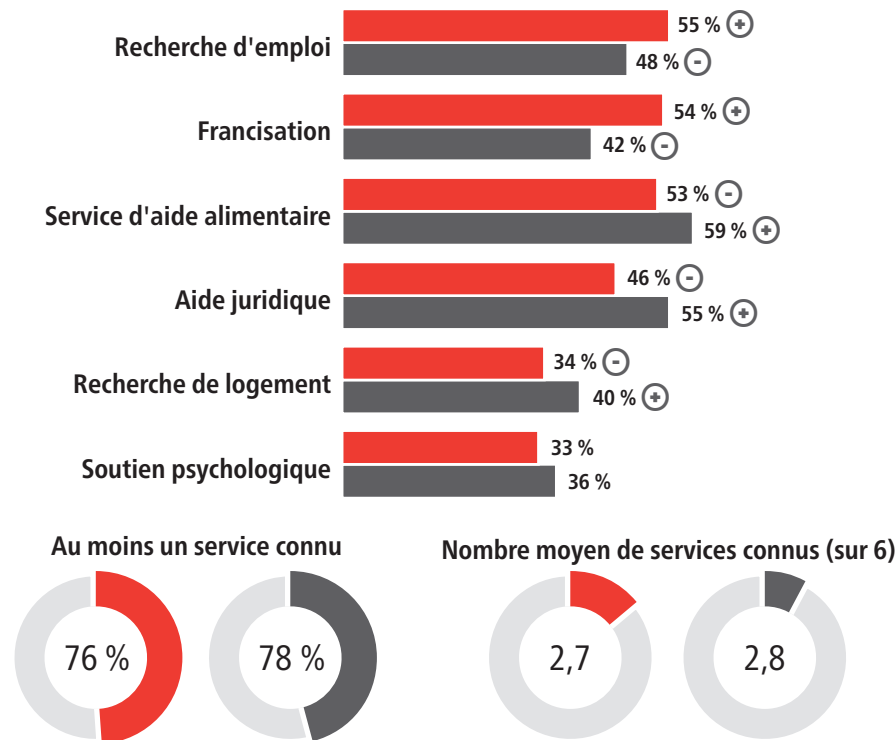
Notoriété et utilisation des services offerts par les organismes communautaires à Montréal

Les données relatives à la notoriété de six services offerts par les organismes communautaires à Montréal montrent que, **chez les personnes immigrantes, la recherche d'emploi, la francisation et le service d'aide alimentaire sont les plus connus**, avec une notoriété supérieure à 50 %. **Chez les personnes non immigrantes, ce sont le service d'aide alimentaire (59 %) et l'aide juridique (55 %) qui sont les plus connus**. La recherche de logement et le soutien psychologique sont les services les moins connus par les deux populations.

Les personnes immigrantes connaissent significativement plus les services de francisation (12 points) et de recherche d'emploi (8 points) que les personnes non immigrantes. En contrepartie, **elles connaissent moins les services d'aide juridique (-9 points), d'aide alimentaire (-6 points) et de recherche de logement (-6 points)**.

Plus des trois quarts des personnes répondantes connaissent au moins l'un des six services (76 % des personnes immigrantes et 78 % des personnes non immigrantes, un écart non significatif) et le nombre de services connus est respectivement de 2,7 et 2,8 (pas d'écart significatif).

Notoriété de services offerts par les organismes communautaires



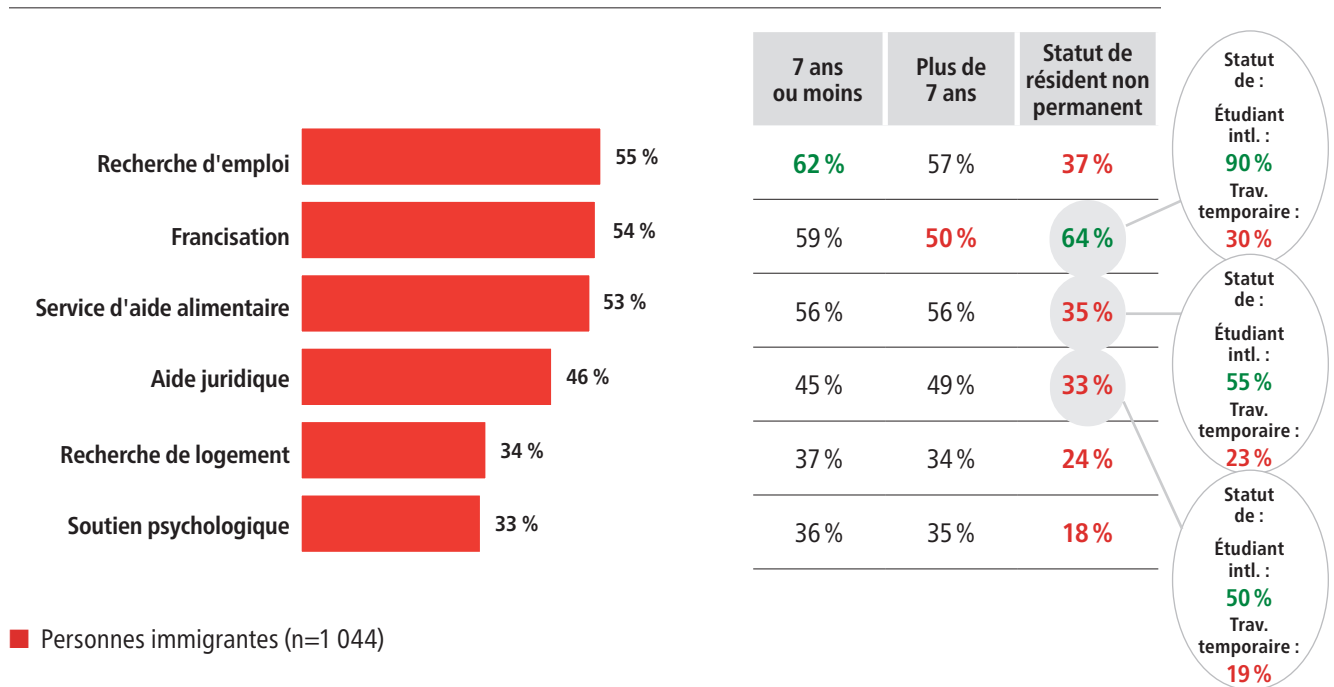
- Personnes immigrantes (n=1 044)
- Personnes non immigrantes (n=1 043)

Parmi les personnes immigrantes répondantes, peu de différences sont observées selon le moment d'arrivée. Les personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins connaissent davantage le service de recherche d'emploi (62 %) tandis que les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans connaissent moins de services de francisation (50 %).

Quant aux personnes résidentes non permanentes, leur connaissance de l'ensemble des services est inférieure à la moyenne, sauf pour le service de francisation dont la connaissance est significativement supérieure (64 %). Cependant, les réalités sont très différentes selon le statut.

- Pour les services de francisation, d'aide alimentaire et d'aide juridique, la notoriété est beaucoup plus élevée chez les personnes étudiantes étrangères (respectivement 90 %, 55 % et 50 %) que chez celles qui sont travailleuses temporaires (30 %, 23 % et 19 %).

Notoriété de services offerts par les organismes communautaires





Les **services offerts par les organismes communautaires** à Montréal sont davantage connus par les **femmes immigrantes**, les **femmes racisées** et les **personnes racisées**. Parmi les personnes immigrantes, les **locataires**, les **ménages composés de quatre personnes et plus** et les **ménages avec enfant** connaissent davantage ces services.



Notoriété de services offerts par les organismes communautaires, plus élevée chez :

(écarts statistiquement significatifs)

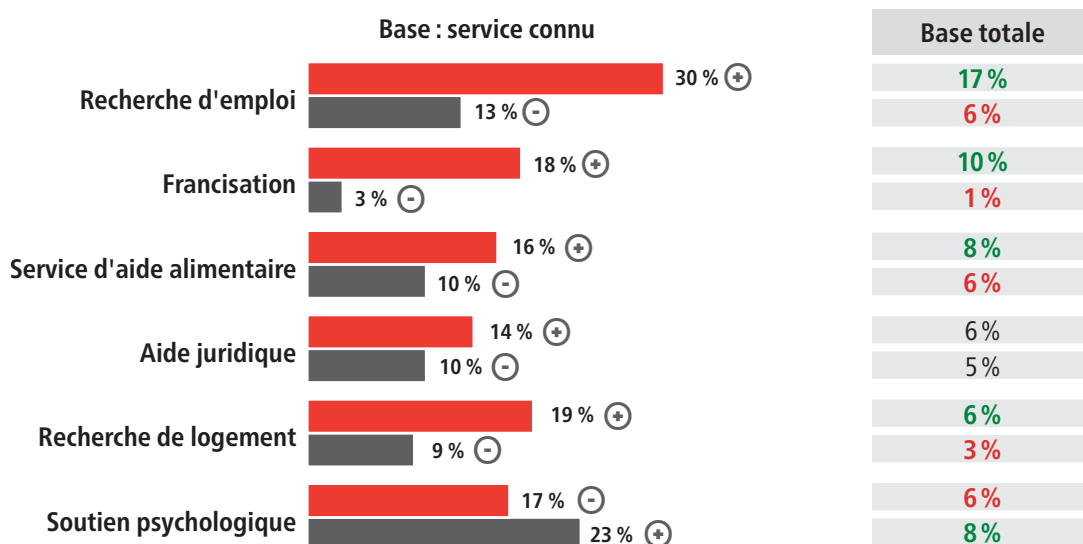
Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)				Autres variables (personnes immigrantes)	
Femmes immigrantes				Locataires	
Service d'aide alimentaire				Francisation	61 %
Francisation				Recherche d'emploi	59 %
Aide juridique				Aide juridique	48 %
Soutien psychologique				Recherche de logement	36 %
				Soutien psychologique	36 %
Femmes racisées	Toutes	Immigrantes		Ménages de 4 personnes et plus	
Service d'aide alimentaire	65 %	67 %		Recherche d'emploi	66 %
Francisation	64 %	70 %		Francisation	64 %
Recherche d'emploi	64 %	66 %		Service d'aide alimentaire	64 %
Soutien psychologique	45 %	41 %		Aide juridique	52 %
				Soutien psychologique	44 %
Personnes racisées	Toutes	Immigrantes	Non immigrantes	Ménages avec enfant.s	
Recherche d'emploi	59 %	61 %		Service d'aide alimentaire	63 %
Francisation	58 %	62 %		Recherche d'emploi	61 %
Soutien psychologique			46 %	Francisation	60 %
				Soutien psychologique	38 %

En considérant uniquement les personnes qui connaissent l'un ou l'autre des services d'organismes communautaires à Montréal (base : service connu), **les personnes immigrantes ont principalement recours aux services de recherche d'emploi (30 %), de recherche de logement (19 %), de francisation (18 %) et de soutien psychologique (17 %)**. Quant aux personnes non immigrantes, elles ont principalement recours aux services de soutien psychologique (23 %) et de recherche d'emploi (13 %).

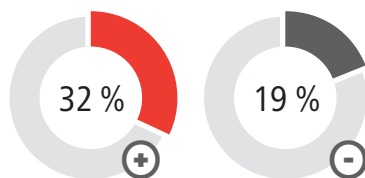
Les personnes immigrantes ont significativement plus recours à l'ensemble des services, à l'exception du soutien psychologique.

En considérant l'ensemble de la base, les personnes immigrantes sont significativement plus nombreuses à avoir eu recours à au moins un service d'organismes communautaires (32 %) que les personnes non immigrantes (19 %). Il en est de même pour le recours à au moins deux services (14 % contre 7 %).

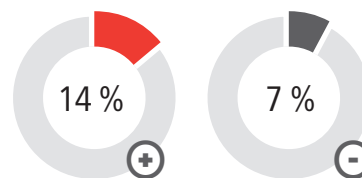
Recours aux services offerts par les organismes communautaires (3 dernières années)



Ont eu recours à au moins un service d'organismes communautaires (base totale)



Ont eu recours à 2 services ou plus (base totale)



Bases variables : personnes répondantes qui connaissent le service

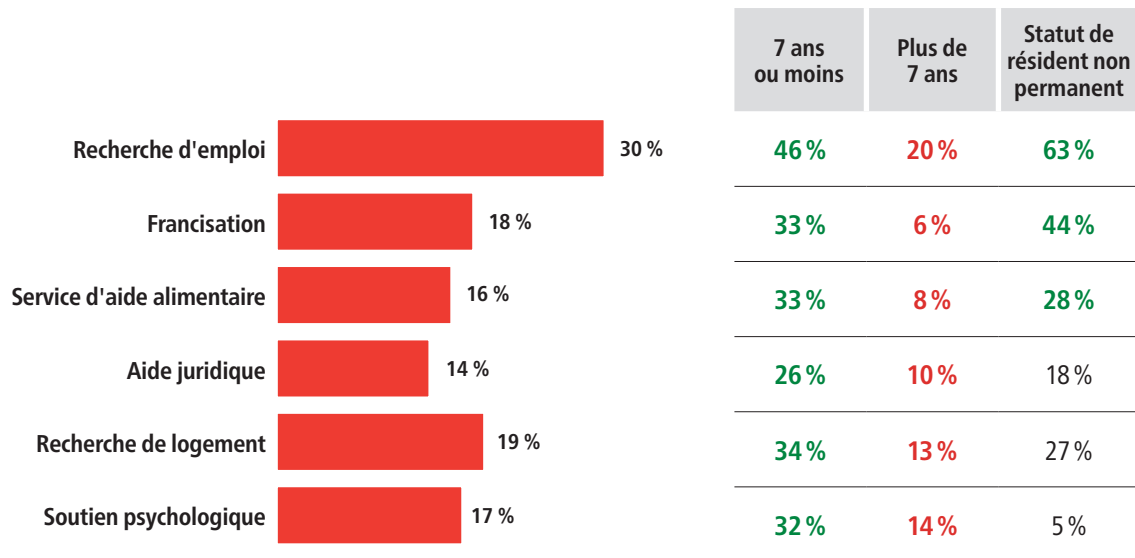
- Personnes immigrantes
- Personnes non immigrantes

Parmi les personnes immigrantes répondantes, d'importants écarts sont constatés selon le moment d'arrivée ou le statut.

- Les **personnes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins ont nettement plus recours aux six services d'organismes communautaires** que les personnes qui sont au Canada depuis plus de 7 ans (écart significatif pour chacun des services).

Les **personnes résidentes non permanentes ont significativement plus recours aux services de recherche d'emploi, de francisation et d'aide alimentaire**. On ne remarque aucun écart entre les statuts de travailleur temporaire et d'étudiant international.

Recours aux services offerts par les organismes communautaires (3 dernières années)



■ Personnes immigrantes qui connaissent le service (bases variables)



Les **personnes racisées** (davantage immigrantes que non immigrantes), les **hommes racisés** et les **femmes racisées** (davantage immigrantes que non immigrantes) ont **recours aux services offerts par les organismes communautaires** à Montréal dans une proportion plus élevée.

Chez les personnes immigrantes, les personnes ayant un **faible revenu**, les **locataires** et les **18 à 34 ans** ont davantage recours à ces services.



Recours aux services offerts par les organismes communautaires, plus élevé chez :

(écarts statistiquement significatifs)

Variables genre, racisation et LGBTQ+ (personnes immigrantes et non immigrantes)				Autres variables (personnes immigrantes)	
Personnes racisées	Toutes	Immigrantes	Non immigrantes	Faible revenu (< 40 000 \$)	
Recherche d'emploi	32 %	35 %		Recherche d'emploi	45 %
Recherche de logement	26 %	25 %	28 %	Recherche de logement	31 %
Francisation	21 %	22 %		Francisation	26 %
Aide juridique	15 %		22 %	Service d'aide alimentaire	21 %
Service d'aide alimentaire	17 %	17 %		Aide juridique	20 %
Hommes	Racisés	Immigrants		Locataires	
Francisation	25 %			Recherche d'emploi	37 %
Recherche d'emploi	38 %	36 %		Francisation	22 %
Recherche de logement	32 %			Service d'aide alimentaire	22 %
Service d'aide alimentaire	21 %			Recherche de logement	22 %
Aide juridique	21 %	20 %		Aide juridique	15 %
Femmes racisées	Toutes	Immigrantes		18-34 ans	
Recherche de logement	22 %	23 %		Recherche d'emploi	46 %
Francisation	18 %	22 %		Recherche de logement	46 %
Recherche d'emploi		31 %		Francisation	26 %
				Service d'aide alimentaire	25 %
Personnes LGBTQ+	Toutes	Immigrantes			
Soutien psychologique	40 %	34 %			

Conclusion

Au terme de l'analyse quantitative et qualitative, il a été possible de dresser un portrait de la diversité des parcours et de certains enjeux vécus par les personnes immigrantes sur le plan du logement, de l'emploi, de l'appartenance et de l'inclusion, des discriminations et de l'accès aux services de la Ville de Montréal. L'*analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle* (ADS+) a également permis de faire ressortir les enjeux spécifiques en fonction du genre, de la racisation, de l'appartenance aux communautés LGBTQ+, de l'âge et des revenus.

Les résultats mettent en lumière que **certains groupes vivent des situations de plus grande difficulté, précarité ou vulnérabilité** que la moyenne des personnes répondantes et cela, sur un nombre important de sujets traités dans le sondage. Ce sont :

- Les **personnes immigrantes** en général. Au sein de cette population, trois profils méritent une attention particulière car, sur certains aspects, leur vulnérabilité est plus forte ou encore, ils vivent des réalités distinctes :
 - les **femmes immigrantes**;
 - les **personnes immigrantes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins**;
 - les **personnes résidentes non permanentes**.
- Les **personnes racisées**, qu'elles soient immigrantes ou non. Au sein de ce groupe, il faut distinguer les **femmes racisées** (immigrantes ou non) et les **hommes racisés** (immigrants ou non) qui ne vivent pas nécessairement les mêmes problèmes et selon le même degré d'intensité.
- Les **personnes LGBTQ+**, qu'elles soient immigrantes ou non.

En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'au sein de la population immigrante, d'autres facteurs – principalement le **faible revenu** (moins de 40 000 \$) et le fait d'être **jeune (18 à 34 ans)** – contribuent à aggraver certaines problématiques, surtout en matière de logement, d'emploi et de discriminations.

Résumons les principaux constats qui émanent des analyses statistiques et des groupes de discussion par groupe ou segments de personnes répondantes.

Personnes immigrantes

Les personnes immigrantes **vivent davantage de situations de difficulté ou de vulnérabilité que les personnes non immigrantes sur la grande majorité des aspects évalués** dans le sondage. **Les différences les plus marquées** concernent les thèmes du **logement**, de **l'emploi** et les **discriminations**.

En matière de logement

- Elles sont davantage locataires.
- Elles vivent davantage dans un logement trop petit pour le nombre de personnes qui l'occupent.
- Elles éprouvent nettement plus de difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins (écarts significatifs sur sept difficultés mesurées).
- Elles ont plus de difficulté à se trouver un logement adéquat qu'une personne née au Québec (selon les groupes de discussion).

En outre, par rapport au sondage de 2020, on constate une **hausse marquée des difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins** (écarts significatifs sur sept difficultés).

En matière d'emploi

- À scolarité égale, leur revenu est inférieur à celui des personnes non immigrantes, surtout chez les personnes détenant un diplôme universitaire.
- Elles occupent des emplois pour lesquelles elles sont surqualifiées, lors de leurs premières années au Canada et à Montréal (selon les groupes de discussion).
- Elles vivent nettement plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi (écarts significatifs sur sept difficultés).

En matière d'appartenance et d'inclusion

Bien que leur évaluation soit globalement positive, les personnes immigrantes évaluent moins favorablement que les personnes non immigrantes les quatre aspects analysés : qualité de vie à Montréal, sentiment d'appartenance à Montréal, réseau de soutien et accueil des Montréalaises et Montréalais. On constate également une **détérioration de la perception par rapport au sondage de 2020** quant au sentiment d'appartenance à Montréal, au réseau de soutien et à l'accueil des Montréalaises et Montréalais.

En matière de discriminations

Elles déclarent nettement plus souvent être victimes de discriminations (écarts significatifs sur sept des dix formes de discriminations), les plus fréquentes étant la langue ou l'accent, les origines ethniques ou nationales, le statut d'immigration et la couleur de la peau.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal

- Elles fréquentent davantage leur bibliothèque de quartier, mais sont moins nombreuses à utiliser le service 311.
- Quant aux services offerts par les organismes communautaires à Montréal, elles les connaissent et les utilisent davantage (écarts significatifs sur quatre services).

Femmes immigrantes

Bien que peu d'écarts significatifs soient observés entre les femmes immigrantes et les hommes immigrants, celles-ci se distinguent sur certains aspects.

En matière d'emploi

- La non-connaissance du français est une difficulté vécue plus fortement lors de la recherche d'un emploi à Montréal.
- Elles ont un plus faible sentiment d'appartenance à l'entreprise qui les emploie.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal

- Elles priorisent davantage cinq des six actions proposées pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes.
- Elles connaissent et utilisent davantage les services offerts par les organismes communautaires à Montréal (écarts significatifs sur quatre services). Cependant, aucun écart ne prévaut sur l'utilisation des services de la Ville.

Parmi les personnes immigrantes, les résultats montrent que deux segments en particulier – **celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins** et les **personnes résidentes non permanentes** – vivent certaines difficultés ou encore, vivent certaines réalités qui leur sont propres.

Personnes immigrantes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins

En matière de logement

- Elles vivent davantage de problèmes d'insalubrité dans le logement qu'elles occupent.
- Elles éprouvent plus de difficultés que les personnes immigrantes en général à trouver un logement correspondant à leurs besoins (écarts significatifs sur trois difficultés mesurées).

En matière d'emploi

Lors de la recherche d'un emploi, elles vivent beaucoup plus fortement deux difficultés majeures : l'exigence d'une expérience d'emploi au Canada et au Québec de la part d'un employeur et la non-reconnaissance de compétences et qualifications obtenues à l'extérieur du Canada (sondage et groupes de discussion).

En matière d'appartenance et d'inclusion

Par rapport aux personnes immigrantes en général, leur sentiment d'appartenance à Montréal est moins élevé et leur réseau de soutien est beaucoup plus restreint.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal

- Par rapport aux personnes immigrantes en général, elles utilisent davantage trois des six services de la Ville de Montréal, en l'occurrence : les installations de sports et loisirs, les installations culturelles municipales et la carte Accès Montréal
- Par rapport aux personnes immigrantes en général, elles connaissent et utilisent davantage les six services offerts par les organismes communautaires.

Personnes résidentes non permanentes

En matière de logement

- L'état du logement occupé est généralement peu satisfaisant (selon les groupes de discussion).
- Ces personnes ne connaissent pas leurs recours possibles en cas de situations problématiques ou de conflits avec leur propriétaire (groupes de discussion).
- Elles éprouvent plus de difficultés que les personnes immigrantes en général à trouver un logement correspondant à leurs besoins (écarts significatifs sur quatre difficultés mesurées).

En matière d'emploi

- Elles vivent nettement plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi, dont les difficultés liées au permis, l'exigence de la part d'un employeur d'une expérience au Canada ou au Québec et la non-reconnaissance de compétences et qualifications obtenues à l'extérieur du Canada.
- L'emploi occupé correspond généralement peu ou pas à leurs études, leurs qualifications ou leurs expériences de travail (groupes de discussion).
- Des inconforts ou des abus au travail ont été plus souvent exprimés (menace de retirer le permis de travail, abus de la part de l'employeur), surtout par les personnes réfugiées et demandeuses d'asile (groupes de discussion).

En matière d'appartenance et d'inclusion

Leur réseau de soutien est très restreint et est constitué essentiellement de personnes nées à l'étranger (groupes de discussion).

En matière de discriminations

Elles vivent davantage de discriminations liées à l'emploi et au logement.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal

Elles utilisent nettement moins les services offerts par la Ville de Montréal (écarts significatifs sur quatre services) et connaissent nettement moins les services offerts par les organismes communautaires (écarts significatifs sur cinq services).

Par ailleurs, l'ADS+ a permis de mettre en lumière deux segments de personnes répondantes – les **personnes racisées**, qu'elles soient immigrantes ou non immigrantes, et les **femmes racisées**, immigrantes ou non immigrantes – qui connaissent **un niveau de difficulté, de précarité ou de vulnérabilité élevé et à un degré parfois supérieur à celui des personnes immigrantes**. Les **hommes racisés** vivent également certaines difficultés, surtout sur le plan des discriminations.

Personnes racisées

En matière de logement

- Elles sont davantage locataires, et encore plus si elles sont immigrantes.
- Elles vivent davantage de problèmes en tant que locataires (écarts significatifs sur trois aspects mesurés). Les **personnes racisées non immigrantes** vivent encore plus des problèmes de voisinage causés par des différences culturelles et des menaces d'éviction de la part de propriétaires.
- Elles éprouvent nettement plus de difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins (écarts significatifs sur huit difficultés mesurées).

En matière d'emploi

- Elles vivent nettement plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi (écarts significatifs sur les neuf difficultés mesurées).
- Elles vivent davantage de micro-agressions en milieu de travail.

En matière d'appartenance et d'inclusion

La perception de leur qualité de vie à Montréal est moins positive, leur sentiment d'appartenance à Montréal est moins élevé, leur réseau de soutien est plus restreint et leur perception de l'accueil des Montréalaises et Montréalais est moins positive.

En matière de discriminations

- Elles perçoivent nettement plus de discriminations (écarts significatifs sur les dix formes de discrimination mesurées). La situation est encore plus critique chez les **personnes racisées non immigrantes** qu'immigrantes (sur sept formes de discrimination), notamment en matière d'origine ethnique ou nationale, de couleur de la peau, d'identité de genre et de religion ou de signes religieux.
- Elles ont une perception plus négative à l'égard de la police et à l'égard d'une personne employée d'une société de transport.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal

- Elles fréquentent davantage leur bibliothèque de quartier, utilisent davantage le service 211, mais nettement moins le service 311.
- Elles utilisent davantage les services offerts par les organismes communautaires (écarts significatifs sur cinq services mesurés).

Femmes racisées

En matière de logement

- Elles éprouvent nettement plus de difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins (écarts significatifs sur cinq difficultés mesurées).

En matière d'emploi

- Dans le cas spécifique des femmes racisées immigrantes, elles vivent nettement plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi (écarts significatifs sur quatre difficultés).
- Elles ressentent davantage un sentiment d'iniquité au travail (écarts significatifs sur quatre aspects).
- Elles vivent davantage de micro-agressions en milieu de travail.

En matière d'appartenance et d'inclusion

La perception de leur qualité de vie à Montréal est moins positive, leur sentiment d'appartenance à Montréal est moins élevé, leur réseau de soutien est plus restreint et leur perception de l'accueil des Montréalaises et Montréalais est moins positive.

En matière de discriminations

- Elles perçoivent nettement plus de discriminations (écarts significatifs sur neuf formes de discrimination).
- Elles ont une perception plus négative à l'égard de la police et à l'égard d'une personne employée d'une société de transport.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal et des organismes communautaires

- Elles évaluent davantage « Très prioritaire » plusieurs actions de la Ville pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes (écarts significatifs sur quatre actions mesurées).
- Elles utilisent davantage le service 211, mais nettement moins le service 311.
- Elles connaissent davantage les services offerts par les organismes communautaires (écarts significatifs sur quatre services mesurés).

Hommes racisés

En matière d'appartenance et d'inclusion

- Leur sentiment d'appartenance à Montréal est moins élevé.
- La perception de leur qualité de vie à Montréal est moins positive.

En matière de discriminations

- Ils perçoivent nettement plus de discriminations (écarts significatifs sur huit formes de discrimination), à un degré globalement aussi élevé que chez les femmes immigrantes.
- Ils ont une perception plus négative à l'égard de la police.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal

- Ils utilisent davantage les services offerts par les organismes communautaires (écarts significatifs sur cinq services), cependant aucun écart ne prévaut sur l'utilisation des services de la Ville.

Personnes LGBTQ+

Les personnes faisant partie des communautés LGBTQ+, immigrantes ou non immigrantes, vivent quelques problèmes spécifiques, surtout en matière d'**emploi** et de **discrimination**.

En matière de logement

Elles vivent davantage de conflits et ont davantage de mauvaises interactions avec leur propriétaire.

En matière d'emploi

- Elles ont un plus faible sentiment d'appartenance à l'entreprise qui les emploie.
- Elles vivent davantage de micro-agressions en milieu de travail.

En matière de discriminations

- Elles perçoivent plus de discriminations (écarts significatifs sur quatre formes de discrimination), principalement en matière d'orientation sexuelle, d'âge et d'identité de genre.
- Elles ont une perception plus négative à l'égard de la police.

En matière d'accès aux services de la Ville de Montréal

- Elles utilisent davantage les services du bureau Accès Montréal, mais nettement moins le service 311.
- Elles utilisent davantage le service de soutien psychologique offert par les organismes communautaires.

Enfin, il faut souligner que, parmi les personnes immigrantes, le **faible revenu** et le fait d'être **jeune** sont des variables qui contribuent à accroître plusieurs des problèmes soulevés, principalement liés au logement, à l'emploi et aux discriminations.

Personnes immigrantes ayant un faible revenu (moins de 40 000 \$)

- Ces personnes sont massivement locataires.
- Elles éprouvent plus de difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins (écarts significatifs sur quatre difficultés).
- Elles vivent nettement plus de difficultés lors de la recherche d'un emploi (écarts significatifs sur sept difficultés).
- Elles évaluent moins positivement leur qualité de vie à Montréal.
- Elles perçoivent nettement plus de discriminations (écarts significatifs sur huit formes de discrimination).
- Elles évaluent davantage « Très prioritaire » trois actions de la Ville pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes.
- Elles utilisent davantage le service 211, mais nettement moins les installations récréatives et sportives de leur quartier.
- Elles utilisent davantage les services offerts par les organismes communautaires (écarts significatifs sur cinq services).

Jeunes personnes immigrantes (18 à 34 ans)

- Ces personnes sont très majoritairement locataires.
- Elles vivent davantage deux problèmes en tant que locataires : insalubrité du logement occupé et logement trop petit pour leurs besoins.
- Elles éprouvent nettement plus de difficultés à trouver un logement correspondant à leurs besoins (écarts significatifs sur sept difficultés).
- Elles vivent davantage de micro-agressions en milieu de travail.
- Elles évaluent moins positivement leur qualité de vie à Montréal et leur sentiment d'appartenance à Montréal est moins élevé.
- Elles perçoivent davantage de discriminations (écarts significatifs sur quatre formes de discrimination).
- Elles ont une perception plus négative à l'égard de la police.
- Elles utilisent davantage le service 211, mais nettement moins les services du bureau Accès Montréal, la carte Accès Montréal et le service 311.
- Elles utilisent davantage les services offerts par les organismes communautaires (écarts significatifs sur quatre services).

À la lumière de ces observations par groupes et sous-groupes de personnes répondantes, force est de constater que **les groupes vivant des degrés plus élevés de difficulté, de précarité ou de vulnérabilité sont identiques aux résultats du sondage de 2020**, soit les **personnes immigrantes** (et notamment celles **qui sont au Canada depuis peu d'années** et celles qui sont **résidentes non permanentes**), les **personnes racisées (davantage les femmes racisées** que les hommes racisés), les personnes appartenant aux **communautés LGBTQ+**, les personnes ayant un **faible revenu** et les **jeunes**. Globalement, ces difficultés se constatent davantage sur le plan du logement, de l'emploi et des discriminations.

Rappelons que cette étude s'inscrit dans le cadre du *Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025* de la Ville de Montréal et du *Plan stratégique Montréal 2030*, dont l'une des orientations est de renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion. Dans ce contexte, certaines **priorités d'actions** sont mises en évidence :

- Si plusieurs enjeux sont communs aux personnes immigrantes, aux personnes racisées, aux femmes racisées et à d'autres groupes, les réalités vécues par certaines populations diffèrent en plusieurs points ou comportent des spécificités. C'est le cas, entre autres, des personnes immigrantes qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins, des personnes résidentes non permanentes, des hommes racisés et des personnes appartenant aux communautés LGBTQ+. Il est donc nécessaire pour la Ville d'**adopter une approche intersectionnelle de l'analyse des enjeux vécus par les populations immigrantes et des actions à mettre en œuvre**.
- Déjà un enjeu majeur, **l'accès au logement** s'est aggravé, la situation s'étant nettement détériorée par rapport à 2020 sur presque tous les éléments mesurés. Les personnes immigrantes, les personnes racisées, les femmes racisées, les personnes ayant un faible revenu et les jeunes sont particulièrement vulnérables.
- Sur le plan de **l'emploi**, les données ont mis en lumière des écarts significatifs défavorables pour les personnes immigrantes – et davantage celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins et celles qui sont résidentes non permanentes –, les personnes racisées et les femmes racisées.
- En matière **d'appartenance et d'inclusion**, deux pistes d'actions ressortent particulièrement auprès des personnes immigrantes (encore plus celles qui sont au Canada depuis 7 ans ou moins et celles qui sont résidentes non permanentes) et des personnes racisées (femmes et hommes) : accroître leur sentiment d'appartenance à la Ville et offrir des activités visant à réduire leur isolement social en développant ou en renforçant leur réseau de soutien.
- Les **discriminations** constituent un enjeu central et transversal pour les personnes immigrantes, les personnes racisées (femmes et hommes), les personnes appartenant aux communautés LGBTQ+, les personnes ayant un faible revenu et les jeunes. Une approche intersectionnelle est à privilégier pour mener des actions de lutte aux discriminations, car cette dernière ne se manifeste pas toujours de la même façon suivant le genre, la racisation, le statut d'immigration, l'âge ou l'appartenance aux communautés LGBTQ+.
- Quant à **l'utilisation des services de la Ville**, les personnes immigrantes ne se distinguent pas des personnes non immigrantes. Néanmoins, les services auraient intérêt à être davantage connus pour qu'ils soient plus utilisés. Selon les personnes participantes aux groupes de discussion, l'utilisation des installations de sports et loisirs, des bibliothèques et des installations culturelles municipales de quartier contribue à développer un réseau de soutien et à une meilleure intégration.

Annexes

Annexe 1

Questionnaire

Ville de Montréal

Sondage *Baromètre ÉCHO 2023*

Introduction téléphonique

Bonjour, Je m'appelle _____, de BIP Recherche.

Nous sommes mandatés par la Ville de Montréal pour réaliser un sondage auprès de la population montréalaise. Votre participation est importante, car elle permettra d'orienter les décisions, politiques et programmes de la métropole pour réduire les discriminations et inégalités, et particulièrement contribuer à l'inclusion et l'intégration des personnes immigrantes montréalaises.

Nous vous assurons que vous ne pourrez être identifié.e au moyen de l'information recueillie et que vos réponses demeureront confidentielles. Auriez-vous environ 15 minutes à m'accorder ?

Si le répondant désire participer mais n'est pas disponible, prendre rendez-vous et rappeler.

Si le répondant désire compléter le questionnaire en ligne, lui envoyer par courriel le lien permettant d'accéder au questionnaire.

Introduction en ligne

BIP Recherche a été mandaté par la Ville de Montréal pour réaliser un sondage auprès de la population montréalaise. Votre participation est importante, car elle permettra d'orienter les décisions, politiques et programmes de la métropole pour réduire les discriminations et inégalités, et particulièrement contribuer à l'inclusion et l'intégration des personnes immigrantes montréalaises.

Nous vous assurons que vous ne pourrez être identifié.e au moyen de l'information recueillie et que vos réponses demeureront confidentielles. Le sondage prend environ 15 minutes à compléter. Pour accéder au sondage, veuillez cliquer sur le lien suivant :

Lien permettant d'accéder au questionnaire

Note :

Pour la version téléphonique, la personne qui interview demande automatiquement à la personne répondante si elle préfère répondre en français ou en anglais.

Pour la version en ligne, aussitôt que la personne répondante ouvre le lien, elle voit apparaître la même question.

Les premières questions visent à établir votre admissibilité au sondage.

1a. Habitez-vous dans l'un ou l'autre des 19 arrondissements de la Ville de Montréal ?

Oui	1
Non	2 TERMINER

1b. Dans quel arrondissement de la Ville de Montréal habitez-vous ?

Ahuntsic-Cartierville	1
Anjou	2
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	3
Lachine	4
LaSalle	5
Le Plateau-Mont-Royal	6
Le Sud-Ouest	7
L'Île-Bizard – Sainte-Genève	8
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	9
Montréal-Nord	10
Outremont	11
Pierrefonds-Roxboro	12
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	13
Rosemont – La Petite-Patrie	14
Saint-Laurent	15
Saint-Léonard	16
Verdun	17
Ville-Marie	18
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	19
Je ne sais pas	99

Si Q1b = 99

1c. Quels sont les trois premiers caractères de votre code postal ?

____	19
Je refuse de répondre	99

Coder en fonction de la réponse

2. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous ?

Moins de 18 ans	0	TERMINER
De 18 à 24 ans	1	
De 25 à 34 ans	2	
De 35 à 44 ans	3	
De 45 à 54 ans	4	
De 55 à 64 ans	5	
De 65 à 74 ans	6	
75 ans ou plus	7	
Je préfère ne pas répondre	99	

3a. Êtes-vous né au Canada ?

Oui	1	
Non	2	
Je préfère ne pas répondre	9	TERMINER

3b. Laquelle des affirmations suivantes s'applique à votre situation ?

Mes deux parents sont nés au Canada	1
L'un de mes parents est né au Canada et l'autre, à l'extérieur du Canada	2
Mes deux parents sont nés à l'extérieur du Canada	3
Je ne sais pas / je préfère ne pas répondre	9

QUOTASQ3a = 1 : 1 000 Q3a = 2 : 1 000

Classification

- **Canadien** : 3a = 1 et 3b = 1
- **Néo-Canadien** : 3a = 1 et 3b = 2 ou 3
- **Immigrant** : 3a = 2

Si Q3a = 2

4. Êtes-vous actuellement :

Citoyen.ne canadien.ne	1
Résident.e permanent.e	2
Résident.e non permanent.e	3
Je préfère ne pas répondre	99

Nous vous rappelons que vos réponses demeureront confidentielles.

QUOTAS (inclus dans Q3b = 2) Q4 = 3 : 100

Si Q4 = 3

4a. Êtes-vous :

Réfugié	1
Demandeur d'asile	2
Étudiant étranger	3
Travailleur temporaire	4
Visiteur	5
Sans statut	6
Autre	97
Je ne sais pas	98
Je préfère ne pas répondre	99

Si Q4 = 1, 2,3

5. Êtes-vous arrivé au Canada :

Depuis 5 ans ou moins	1
Depuis plus de 5 ans	2
Je préfère ne pas répondre	99

QUOTAS (inclus dans Q3b = 2) Q4 = 1 : 300 Q4 = 2 : 600

Si Q4 ou Q5 = 99, on continue. Mais le répondant ne pourra pas être classé.

Les prochaines questions portent sur le logement.

6. En vous incluant, combien de personnes habitent dans votre logement, en incluant les adultes et les enfants (mineurs ou majeurs) ?

[Longueur du champ=2; MIN 1, MAX 99]

Si Q6 = taille >1

7. Laquelle des situations suivantes s'applique à votre logement ?

Note : le terme « enfants » réfère à des enfants dont vous détenez la garde complète ou partagée. Les enfants peuvent être d'âge mineur ou majeur.

J'habite en couple sans enfant vivant à la maison	1
J'habite en couple avec enfant.s vivant à la maison	2
J'habite seul.e avec enfant.s vivant à la maison	3
J'habite chez mes parents ou l'un de mes parents	4
J'habite avec d'autres personnes que mes parents (ex : colocataires)	5
Foyer intergénérationnel (enfants, parents et grands-parents)	6
Autre situation	97
Je préfère ne pas répondre	99

8. Combien de chambres à coucher (pièces fermées) compte votre logement ?

0	1
1	2
2	3
3	4
Plus de 3	5
Je préfère ne pas répondre	99

9. Êtes-vous (ou un membre de votre ménage) propriétaire ou locataire de votre résidence principale actuelle ?

Propriétaire	1
Locataire (même si aucun loyer en argent n'est versé)	2
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

Poser Q10 et 11 si Q9 = 2

10. Au cours des trois dernières années, avez-vous vécu, oui ou non, les problèmes suivants ?

Rotation aléatoire, mais b) et c) doivent se suivre

	Oui	Non	NSP/NRP
a. Des problèmes d'insalubrité dans votre logement, tels que infiltrations d'eau, odeurs de moisi, taches de moisissures présence de punaises de lit ou blattes (coquerelles)	1	2	99
b. Une menace d'éviction de la part de votre propriétaire	1	2	99
c. Une éviction par votre propriétaire	1	2	99
d. Un conflit avec votre propriétaire (par exemple, harcèlement, menace, dispute)	1	2	99
e. Problème de voisinage causé par des différences culturelles	1	2	99
f. Un logement trop petit pour le nombre de personnes qui l'occupe	1	2	99

11. Au cours des trois dernières années, avez-vous, oui ou non, connu les difficultés suivantes pour trouver un logement qui correspond à vos besoins ?

Rotation aléatoire

	Oui	Non	NSP/NRP
a. Refus direct ou indirect en raison d'une discrimination	1	2	99
b. Non-connaissance du français ou de l'anglais	1	2	99
c. Vous ne saviez pas comment chercher un logement	1	2	99
d. Vous n'aviez pas de famille ou d'amis pour vous aider	1	2	99
e. Loyer trop cher	1	2	99
f. Vous ne trouviez pas de logement qui vous convient	1	2	99
g. Il y avait peu de logements disponibles	1	2	99
h. Vous n'aviez pas de garant/de cosignataire/de cote de crédit	1	2	99
i. Mauvaises interactions avec le propriétaire	1	2	99

Les prochaines questions portent sur l'emploi.

12. Quelle est votre occupation principale actuelle ?

Si vous êtes actuellement en congé sabbatique, parental, de maladie ou d'accident de travail, veuillez préciser votre occupation habituelle.

Employé.e à temps plein (30 heures ou plus par semaine)	1
Employé.e à temps partiel	2
À votre compte / travailleur.se autonome / entrepreneur.e	3
Ne travaille pas actuellement, mais en recherche d'emploi	4
Ne travaille pas actuellement et ne recherche pas d'emploi /en incapacité de travail	5
Étudiant.e	6
Au foyer	7
Retraité.e	8
Je préfère ne pas répondre	99

13. Au cours des cinq dernières années, avez-vous fait au moins une recherche d'emploi situé sur le territoire de la Ville de Montréal ?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

Si Q13 = 1

14. Avez-vous connu, oui ou non, les problèmes ou difficultés suivantes lors de la recherche d'un emploi à Montréal ?

Rotation aléatoire sauf énoncés a et b

	Oui	Non	NSP/NRP
a. Non-connaissance du français	1	2	99
b. Non-connaissance de l'anglais	1	2	99
c. Discrimination linguistique (accent)	1	2	99
d. Discrimination culturelle ou religieuse	1	2	99
e. Difficultés liées au permis (permis de travail fermé, délai administratif, visa expiré pour l'obtention d'un permis de travail ou la résidence permanente)	1	2	99
f. Compétences ou qualifications obtenues à l'extérieur du Canada non reconnues	1	2	99
g. Exigence de la part d'un employeur d'une expérience au Canada ou au Québec	1	2	99
h. Manque de connaissances en informatique et dans les technologies numériques	1	2	99
i. Manque d'information particulière à votre métier ou profession	1	2	99

Si Q13 = 1

15. Ressentez-vous, oui ou non, les éléments suivants dans votre emploi actuel ou dans le dernier emploi que vous avez occupé ?

	Oui	Non	NSP/NRP
a. Le sentiment d'être traité de manière juste et équitable par vos collègues et gestionnaires ?	1	2	99
b. Le sentiment d'être écouté et reconnu par vos collègues et gestionnaires ?	1	2	99
c. Le sentiment que l'entreprise valorise la diversité parmi les employés.es (diversité de genre, d'origine, de religion, etc.) ?	1	2	99
d. Le sentiment que l'entreprise valorise la diversité parmi les gestionnaires et cadres (diversité de genre, d'origine, de religion, etc.) ?	1	2	99
e. Le sentiment que l'entreprise cherche activement à répondre aux besoins et aux préoccupations des employés.es d'origines diverses ?	1	2	99
f. Le sentiment que vos idées sont appréciées et adoptées au sein de votre équipe ?	1	2	99
g. Le sentiment d'avoir l'opportunité de progresser dans l'entreprise ?	1	2	99
h. Le sentiment de pouvoir être vous-même au travail	1	2	99
i. Le sentiment d'appartenir à votre entreprise	1	2	99

16. Au cours des trois dernières années, avez-vous déjà vécu des micro-agressions en milieu de travail à Montréal ? Par exemple, blagues qui vous rendent mal à l'aise, commentaires discriminatoires basés sur l'origine ethnique, l'appartenance religieuse, la couleur de peau, la langue ou l'accent, etc.

Oui, souvent	1
Oui, à l'occasion	2
Non	3
Je n'ai pas travaillé à Montréal ou je n'étais pas sur le marché du travail	4
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

Les prochaines questions portent sur l'appartenance et l'inclusion.

17. Depuis combien d'années habitez-vous à Montréal ?

Moins de 5 ans	1
Depuis 5 à 9 ans	2
Depuis 10 à 14 ans	3
Depuis 15 ans et plus	4
Je préfère ne pas répondre	99

18. Comment qualifiez-vous votre qualité de vie à Montréal ? Est-elle :

Très bonne	1
Assez bonne	2
Moyenne	3
Assez mauvaise	4
Très mauvaise	5
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

19. Vous sentez-vous Montréalais.e ?

Oui, je me sens tout à fait Montréalais.e	1
Oui, je me sens plutôt Montréalais.e	2
Non, je ne me sens pas vraiment Montréalais.e	3
Non, je ne me sens pas du tout Montréalais.e	4
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

20. Diriez-vous que votre réseau de soutien (famille, amis) à Montréal est...

Très fort	1
Plutôt fort	2
Plutôt faible	3
Très faible ou absent	4
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

21. Dans quelle mesure diriez-vous que les Montréalais.es sont accueillants envers les personnes immigrantes ?

Très accueillant.e.s	1
Plutôt accueillant.e.s	2
Pas vraiment accueillant.e.s	3
Pas accueillants du tout	4
Je ne sais pas / Je préfère ne pas répondre	99

Les prochaines questions portent sur le racisme et les discriminations.

22. Au cours des cinq dernières années, ou depuis votre arrivée à Montréal, croyez-vous avoir été victime de discrimination ou traité injustement par d'autres personnes à cause de :

Rotation aléatoire pour a à k

	Oui	Non	NSP/NRP
a. Votre identité de genre (homme, femme, autre)	1	2	99
b. Vos origines ethniques ou nationales ?	1	2	99
c. La couleur de votre peau ?	1	2	99
d. Votre niveau socio-économique ?	1	2	99
e. Votre religion ou vos signes religieux ?	1	2	99
f. Votre orientation sexuelle (hétérosexuelle, gaie, lesbienne, bisexuelle, autres)	1	2	99
g. Votre âge ?	1	2	99
h. Votre situation de handicap ?	1	2	99
i. Votre langue ou votre accent ?	1	2	99
j. Votre statut d'immigration ?	1	2	99
k. Autre raison ? Veuillez préciser _____	1	2	99

**23. Quelle est votre perception des agentes et agents suivants ?
Sur une échelle de 1 à 5, 1 signifie *très mauvaise* et 5 *très bonne*.**

Rotation aléatoire pour a à c

	Très mauvaise		3	Très bonne		Je ne sais pas
	1	2		4	5	
a. La police ?	1	2	3	4	5	9
b. Une personne employée d'une société de transport ?	1	2	3	4	5	9
c. Une personne employée d'une entreprise de sécurité privée (ex : Garda) ?	1	2	3	4	5	9

Les prochaines questions portent sur l'accès aux services de la Ville de Montréal.

25. La Ville de Montréal envisage certaines actions pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes. Quelle priorité accordez-vous à chacune de ces actions? Sur une échelle de 1 à 5, 1 signifie *pas du tout prioritaire* et 5 *très prioritaire*.

Rotation aléatoire

	Pas du tout prioritaire			Très prioritaire		Je ne sais pas
a. Créer des occasions de rencontres et de rapprochement entre gens de différentes cultures	1	2	3	4	5	99
b. Aider les personnes immigrantes à trouver un emploi ou à créer une entreprise	1	2	3	4	5	99
c. Favoriser l'accessibilité au réseau de transport en commun	1	2	3	4	5	99
d. Faciliter l'accès à un logement adéquat	1	2	3	4	5	99
e. Sensibiliser à la lutte contre le racisme et les discriminations	1	2	3	4	5	99
f. Faciliter l'accès aux sports, aux loisirs, à la culture et aux bibliothèques	1	2	3	4	5	99

26. À quelle fréquence utilisez-vous les installations ou les services municipaux suivants de votre quartier? Est-ce souvent, parfois ou jamais?

Rotation aléatoire

	Souvent	Parfois	Jamais	NSP/NRP
a. Votre bibliothèque de quartier	1	2	3	99
b. Les installations culturelles municipales de votre quartier, telles que maison de la culture	1	2	3	99
c. Les installations de sports et loisirs de votre quartier, telles que parcs publics avec ou sans aires de jeux, piscines, pataugeoires ou jeux d'eau, arénas ou terrains de sport	1	2	3	99
d. Les services du bureau Accès Montréal (obtenir des vignettes, demander un bac vert, se renseigner sur des services municipaux, etc.)	1	2	3	99
e. La carte Accès Montréal	1	2	3	99
f. Le 211, un service de référence vers les organismes communautaires	1	2	3	99
g. Le 311, le service d'informations téléphoniques de la Ville de Montréal (programmation des activités de loisirs et de sports, horaires des bibliothèques, demandes de permis pour rénover, jours de collecte des ordures ménagères, obtention de vignettes de stationnement, etc.)	1	2	3	99

27. Connaissez-vous l'existence des services suivants offerts par les organismes communautaires à Montréal ?

Rotation aléatoire

	Oui	Non	NSP/NRP
a. Aide juridique	1	2	99
b. Service d'aide alimentaire	1	2	99
c. Francisation	1	2	99
d. Recherche d'emploi	1	2	99
e. Recherche de logement	1	2	99
f. Soutien psychologique	1	2	99

Si Q27a = 2 ou 99, sauter Q28a / Si Q27b = 2 ou 99, sauter Q28b / et ainsi de suite

28. Au cours des trois dernières années, Avez-vous utilisé les services suivants ?

Même rotation aléatoire qu'en Q27

	Oui	Non	NSP/NRP
a. Aide juridique	1	2	99
b. Service d'aide alimentaire	1	2	99
c. Francisation	1	2	99
d. Recherche d'emploi	1	2	99
e. Recherche de logement	1	2	99
f. Soutien psychologique	1	2	99

Les dernières questions visent à établir votre profil comme répondant.

29. À quel genre vous identifiez-vous ?

Homme	1
Femme	2
Autre	3
Aucun	4
Je préfère ne pas répondre	99

30. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous ayez complété (diplôme obtenu) ?

Primaire	1
Secondaire général ou professionnel	2
Collégial général préuniversitaire ou professionnel technique	3
Universitaire	4
Je préfère ne pas répondre	99

Si Q3a = 2 (né à l'extérieur du Canada)

Si Q30 = 3 ou 4

31. Dans quel pays avez-vous obtenu votre certificat, diplôme ou grade le plus élevé ?

Réponse (pays) _____	1
Je préfère ne pas répondre	99

Si Q3a = 2 (né à l'extérieur du Canada)

32. Avez-vous entrepris d'autres études au Canada depuis votre arrivée ?

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	97
Je préfère ne pas répondre	99

33. Considérez-vous être une personne racisée ou appartenir à une minorité visible ?

Oui	1
Non	2
Je préfère ne pas répondre	99

34. Vous identifiez-vous comme étant une personne LGBTQ+ ?

Note : Le sigle LGBTQ+ est utilisé pour qualifier les personnes lesbiennes, gais, bisexuelles, trans, queer, etc, qui sont utilisées pour désigner des personnes non hétérosexuelles et/ou non cisgenres.

Oui	1
Non	2
Je ne sais pas	97
Je préfère ne pas répondre	99

35. Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total annuel, avant impôt, de tous les membres de votre foyer pour l'année 2022 ?

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à 39 999 \$	2
De 40 000 \$ à 59 999 \$	3
De 60 000 \$ à 79 999 \$	4
De 80 000 \$ à 99 999 \$	5
De 100 000 \$ à 119 999 \$	6
120 000 \$ et plus	7
Je préfère ne pas répondre	99

Le sondage est terminé. Au nom de BIP Recherche et de la Ville de Montréal, nous vous remercions de votre participation.

Annexe 2

Plan de pondération des données

GENRE X ÂGE	Personnes immigrantes		Personnes non immigrantes	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
18 à 34 ans	7,5 %	7,3 %	8,8 %	8,8 %
35 à 44 ans	5,3 %	5,6 %	4,0 %	3,9 %
45 à 54 ans	4,5 %	4,3 %	3,4 %	3,2 %
55 à 64 ans	3,2 %	3,2 %	4,1 %	4,1 %
65 ans et +	4,2 %	5,0 %	4,2 %	5,5 %
TOTAL	24,6 %	25,4 %	24,4 %	25,6 %
	50,0 %		50,0 %	

NIVEAU DE SCOLARITÉ	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes
Primaire, secondaire, école de métiers	20,9 %	21,5 %
Collégial	6,7 %	9,3 %
Universitaire	22,4 %	19,3 %
TOTAL	50,0 %	50,0 %

PRÉSENCE D'ENFANT DANS LE MÉNAGE	Total des personnes répondantes
Oui	31,2 %
Non	68,8 %
	100,0 %

ARRONDISSEMENT	Personnes immigrantes	Personnes non immigrantes
Ahuntsic-Cartierville	4,0 %	3,5 %
Anjou	1,2 %	1,2 %
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce	6,5 %	3,5 %
Lachine	0,9 %	1,6 %
LaSalle	2,4 %	2,2 %
Le Plateau-Mont-Royal	3,0 %	3,4 %
Le Sud-Ouest	1,9 %	3,0 %
L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève	0,4 %	0,6 %
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	2,7 %	5,2 %
Montréal-Nord	2,8 %	2,0 %
Outremont	0,5 %	0,7 %
Pierrefonds – Roxboro	2,1 %	1,8 %
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	2,1 %	3,8 %
Rosemont – La Petite-Patrie	2,7 %	5,3 %
Saint-Laurent	4,0 %	1,7 %
Saint-Léonard	2,7 %	1,6 %
Verdun	1,5 %	2,5 %
Ville-Marie	3,9 %	2,9 %
Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension	4,9 %	3,5 %
TOTAL	50,0 %	50,0 %

Montréal 

Montréal.ca